

# LES PERTES ONT ÉTÉ LOURDES À JAVA

## Hitler dit que l'hiver est responsable de ses défaites

NEW-YORK, 16. — (BUP) — Adolf Hitler a fait un discours surprise, hier, à Berlin. Il a tenté d'assurer au peuple allemand que le pire est passé dans la guerre. Il n'y a, cependant, rien d'optimiste dans son discours.

Hitler parlait au Zaughaus de Berlin à l'occasion de la commémoration des troupes tombées au front. Il a déclaré que la seule solution pour l'Allemagne dans le présent conflit est de combattre jusqu'à la victoire finale.

Il a alors révélé que les États-Unis sont pour lui un sujet d'inquiétude et affirmé que l'intervention américaine dans les affaires allemandes doit prendre fin une fois pour toutes.

La présence du Führer à Berlin a causé une surprise considérable dans les autres pays. Au cours de son précédent discours, Hitler avait déclaré qu'il ne rentrerait en Allemagne que lorsque la bataille de Russie aurait été gagnée et l'on présumait qu'il se trouvait encore à son grand quartier sur le front russe. On avait dit à Londres que Hitler avait rassemblé à Kiev ses principaux stratèges en vue de déclencher sa contre-offensive du printemps contre l'armée rouge.

Hitler n'a parlé que pendant 25 minutes. Mais, comme d'habitude, il est remonté jusqu'à 1918 pour dire comment les Anglais, les Français et les Américains avaient conspiré et comploté pour faire la guerre à l'Allemagne. Une fois de plus, il n'a pas oublié les capitalistes ni les Juifs.

Il a alors rappelé, comme dans son précédent discours, combien dur a été le dernier hiver russe pour l'armée allemande sur le front occidental.

Ses paroles sont un hommage rendu à l'armée rouge pour sa magnifique résistance.

"Nous avons à affronter non seulement une armée ennemie, apparemment des masses illimitées, mais un hiver tel qu'on n'en a jamais vu de semblable au cours des 140 dernières années."

"L'hiver a donné à l'ennemi quatre mois pour changer le cours de la lutte. C'était le seul espoir des souverains du Kremlin d'infliger une défaite aux armées allemandes au cours du déchaînement des éléments de la nature. Les soldats allemands n'avaient jamais connu pareil déchaînement."

"Pendant quatre mois, nous entreprenions une offensive sans précédent dans l'histoire si on tient compte de sa profondeur et de sa largeur. Puis l'hiver russe souffla sur nous. Il était si dur qu'il pouvait être difficilement supporté."

"Nous avons affronté toutes les misères. Le chemin qu'il nous (Suite à la page 7)

Naturellement, Hitler prétend que le retour de la belle saison mettra fin aux échecs et ouvrira une autre ère de succès. Enfin, le dictateur de l'Allemagne met ses esclaves en garde contre l'espoir d'une paix négociée. La guerre ne cessera que le jour où tous les ennemis du Reich auront été exterminés.

Quand ce jour viendra-t-il? Le Führer ne l'a pas précisé. Cette abstention est tellement peu dans les moeurs oratoires du fougueux tribun, qu'elle doit raffermir nos propres espoirs de victoire et nous consoler des événements actuels.

De tous ces événements, les plus tragiques sont assurément ceux du Pacifique. A Londres et à Washington, on révélait simultanément samedi, la perte de treize navires de guerre anglais, américains, néerlandais et australiens, dans la bataille de Java. Toute l'escadre y a passé, ce qui explique pourquoi la résistance de l'île a été si brève. Des quarante navires de guerre et des soixante transports qu'ils escortaient, l'escadre alliée avait préalablement coulé huit unités de guerre et une vingtaine de transports.

En apprenant ces mauvaises nouvelles, un ancien amiral a dit, à Londres: "Toujours trop peu de tout: trop peu de navires, trop peu d'avions, trop peu de tanks, trop peu de canons."

Reflexion amère mais opportune. Et qui devrait faire réfléchir les ouvriers de tous les pays alliés. S'adressant plus spécialement aux employés des chantiers maritimes, hier, le brigadier Vanier disait: "Si chacun des 35,000 ouvriers canadiens employés à la construction des navires, quittait le travail dix minutes avant l'heure midi et soir, il se construirait 5 navires de 10,000 tonnes de moins au Canada."

Ces calculs démontrent quelle différence dans la production quand les ouvriers s'appliquent et quand ils ne s'appliquent pas, quand ils travaillent seulement pour tuer le temps et quand ils travaillent avec l'enthousiasme que donne la conscience du danger.

Cette conscience du danger, n'en manquons-nous pas tous un peu trop?

Louis-Philippe ROY.

Il est décoré



Le capitaine de frégate T.-D. Prentice, de la Marine royale canadienne, un vieux marin, doyen des officiers de la flotte de corvettes de l'Atlantique, vient de recevoir le Distinguished Service Order pour la destruction du sous-marin allemand U-501. Il a été photographié sur le pont de son navire, le "Chambly".

## Assaut final des forces soviétiques contre les défenses de Kharkov

MOSCOU, 16 (Par M.-S. Hendler, de la B. U. P.) — La Russie affirme aujourd'hui que la libération du grand centre industriel de Kharkov "est proche" et que, sur le front nord, une division russe a pris d'assaut tout un système de défense allemand près de Staraya Russa, où la 16<sup>ème</sup> armée nazie est encerclée.

Le communiqué d'aujourd'hui dit qu'en deux jours de combat, les Allemands ont perdu 1,800 hommes sur le front de Leningrad.

(A Londres, on annonce que les Russes ont brisé les lignes ennemies entre Kharkov et Orel et qu'ils poursuivent leur avance après s'être emparés de plusieurs villes et villages).

L'"Etoile Rouge", journal de l'armée russe, dit que la libération de Kharkov approche et que les lignes allemandes ont été brisées sur plusieurs points principaux de la ligne de feu.

L'important succès remporté sur le front nord est attribué à la 7<sup>ème</sup> division d'élite russe, commandée par le colonel Bedin. Les Allemands avaient auparavant annoncé que cette division ennemie avait été "balayée". Loin d'être annihilée, cette division de l'armée rouge a pris d'assaut tout un système de défense allemand dans le secteur de Ranshob au sud du lac Ilimen. Ce centre de résistance comprenait plus de 10 places fortes constituant les "piquants" de l'un des fameux systèmes de défense "hérisson" très en faveur du côté allemand.

L'"Etoile Rouge" dit que les guer-

## 5 croiseurs coulés par l'ennemi

WASHINGTON, 16. — (B. U. P.) — Des experts militaires disaient, hier soir, que les durs revers de la flotte des nations unies dans la mer de Java compliquent gravement les plans alliés sur la défense de l'Australie et de l'Inde.

Ils admettent que le Japon détient maintenant la maîtrise navale dans le sud-ouest du Pacifique.

La bataille de Java a duré trois jours et elle a été la plus sanglante et la plus sanglante que l'on ait jamais vue. Une partie des navires des nations unies ont été détruits ou gravement avariés et l'Australie n'a temporairement pour se défendre que des forces terrestres et aériennes.

En dépit de cela, les experts expriment la confiance que l'Australie et l'Inde pourront tenir.

On a révélé, samedi, que les nations unies avaient perdu treize navires dont cinq croiseurs dans la bataille de Java. Mais des renforts navals seront dépêchés s'ils ne sont pas déjà en route pour renforcer la défense navale de l'Australie.

On a également annoncé l'arrivée en Australie d'un fort contingent de troupes américaines. On croit que leur nombre se chiffre par quelques milliers. D'autres les suivront bientôt.

Les troupes américaines arrivées en Australie sont bien exercées et bien équipées.

Dans la bataille de Java, les Japonais ont perdu huit navires coulés ou avariés. Les marins néerlandais, britanniques et américains se sont battus contre des forces d'une supériorité numérique écrasante et dans des conditions absolument désavantageuses. Les Japonais disposaient d'au moins neuf croiseurs, dont deux de 10,000 tonnes, armés de canons de 8 pouces. Les croiseurs ennemis étaient accompagnés de deux flottilles de contre-torpilleurs.

On a également annoncé l'arrivée en Australie d'un fort contingent de troupes américaines. On croit que leur nombre se chiffre par quelques milliers. D'autres les suivront bientôt.

Les troupes américaines arrivées en Australie sont bien exercées et bien équipées.

Dans la bataille de Java, les Japonais ont perdu huit navires coulés ou avariés. Les marins néerlandais, britanniques et américains se sont battus contre des forces d'une supériorité numérique écrasante et dans des conditions absolument désavantageuses. Les Japonais disposaient d'au moins neuf croiseurs, dont deux de 10,000 tonnes, armés de canons de 8 pouces. Les croiseurs ennemis étaient accompagnés de deux flottilles de contre-torpilleurs.

## Ce sera une vraie et "puissante rivière"

MELBOURNE, Australie, 16 — (BUP) — W.-C. Wasserman, chef de la mission américaine s'occupant du prêt-location en Australie a déclaré dans une entrevue, à Canberra, aujourd'hui que le flot du matériel de guerre qui parviendra en Australie deviendra "une puissante rivière" et qu'il sera suffisant pour permettre aux Australiens de défendre leur pays contre les envahisseurs.

Wasserman a ajouté que les Américains admirent les Australiens et qu'il n'y a personne aux États-Unis qui ne soit en faveur de l'Australie."

## Une alerte diurne à Londres; la 1ère depuis le 6 mai 1941

### Le duc d'Atholl meurt à 70 ans

LONDRES, 16 (BUP) — John George Stewart-Murray, huitième duc d'Atholl, est décédé aujourd'hui à sa propriété de Perthshire, Ecosse, à l'âge de 70 ans.

Le duc était le seul homme du Royaume-Uni à avoir une armée privée. En vertu d'une permission royale, il avait à sa disposition une "armée" de 300 hommes. Le duc était l'un des plus grands propriétaires fonciers de la Grande-Bretagne. Il possédait des terres d'une superficie de 202,000 acres.

Le duc laisse son épouse, la duchesse d'Atholl, qui fit partie de la Chambre des Communes pendant 15 ans et qui fut connue, dans le monde, pour ses idées radicales avancées.

LONDRES, 16. — (B. U. P.) — La ville de Londres a eu aujourd'hui sa première alerte diurne, depuis plus de 10 mois. Aucun appareil ennemi n'est cependant apparu dans le firmament et aucun incident grave ne s'est produit.

Les sirènes étaient depuis si longtemps inactives que leurs voix sépulcrales étaient quelque peu "rouillées". Comme question de fait, personne ne pouvait dire de mémoire quand avait eu lieu la dernière alerte anti-avions, en plein jour.

C'est le 10 mai 1941, soit il y a près d'un an, qu'eut lieu le dernier grand raid de nuit au-dessus de Londres. 500 appareils ennemis bombardèrent alors la ville pendant huit heures.

Une alerte anti-avions retentit récemment dans le quartier fashionable de Western, mais elle avait été causée par un court-circuit.

De toute façon, les Londoniens se sont tenus aux aguets aujourd'hui en entendant les sirènes, et chacun scruta attentivement le firmament pour voir s'il n'y trouverait pas quelque avion nazi. La ruine courut qu'un appareil de reconnaissance ennemi avait "envahi" les alentours de Londres.

Après avoir examiné les documents, les experts du ministère de l'Air ont annoncé qu'il fallait remonter au 6 mai 1941 pour avoir la date du dernier raid diurne au-dessus de Londres.

Portant le casque de fer, des observateurs de la "British United Press" ont couru à leurs postes, sur les toits d'édifices, mais n'ont vu aucun appareil.

Par ailleurs, on annonça qu'au moment où l'alerte retentissait, on avait vu voir un grand nombre d'avions au-dessus des banlieues de Londres.

On annonce plus tard, cependant, que seulement deux appareils non identifiés volaient à une très haute altitude au-dessus de l'estuaire de la Tamise, non loin des approches de la capitale.

On annonce plus tard, cependant, que seulement deux appareils non identifiés volaient à une très haute altitude au-dessus de l'estuaire de la Tamise, non loin des approches de la capitale.

On annonce plus tard, cependant, que seulement deux appareils non identifiés volaient à une très haute altitude au-dessus de l'estuaire de la Tamise, non loin des approches de la capitale.

On annonce plus tard, cependant, que seulement deux appareils non identifiés volaient à une très haute altitude au-dessus de l'estuaire de la Tamise, non loin des approches de la capitale.

On annonce plus tard, cependant, que seulement deux appareils non identifiés volaient à une très haute altitude au-dessus de l'estuaire de la Tamise, non loin des approches de la capitale.

On annonce plus tard, cependant, que seulement deux appareils non identifiés volaient à une très haute altitude au-dessus de l'estuaire de la Tamise, non loin des approches de la capitale.

On annonce plus tard, cependant, que seulement deux appareils non identifiés volaient à une très haute altitude au-dessus de l'estuaire de la Tamise, non loin des approches de la capitale.

On annonce plus tard, cependant, que seulement deux appareils non identifiés volaient à une très haute altitude au-dessus de l'estuaire de la Tamise, non loin des approches de la capitale.

On annonce plus tard, cependant, que seulement deux appareils non identifiés volaient à une très haute altitude au-dessus de l'estuaire de la Tamise, non loin des approches de la capitale.

On annonce plus tard, cependant, que seulement deux appareils non identifiés volaient à une très haute altitude au-dessus de l'estuaire de la Tamise, non loin des approches de la capitale.

On annonce plus tard, cependant, que seulement deux appareils non identifiés volaient à une très haute altitude au-dessus de l'estuaire de la Tamise, non loin des approches de la capitale.

On annonce plus tard, cependant, que seulement deux appareils non identifiés volaient à une très haute altitude au-dessus de l'estuaire de la Tamise, non loin des approches de la capitale.

## ACTES DE TERRORISME

BERLIN, 16. — (BUP) — On disait hier soir, dans les cercles officiels, que des terroristes présumés communistes ont lancé des bombes qui ont tué un certain nombre de personnes dans une ville de Belgique au départ du "quatrième contingent de la Légion wallonne" pour le front russe.

Les autorités belges ont ordonné la déportation de 50 communistes dans les territoires de l'est.

## Les Australiens ont attaqué l'île de Timor

MELBOURNE, Australie, 16. — (Par Brydon Taves, de la B. U. P.) — Le ministère de l'Air annonce aujourd'hui, que les bombardiers australiens, participant en fin de semaine, à plusieurs rudes engagements aériens, ont attaqué avec succès le centre d'invasion japonaise de Dili, sur l'île de Timor, à 475 milles au nord-ouest de Darwin. Les pilotes australiens ont causé des dommages étendus à cette base dont les Japonais se servent apparemment pour aller bombarder Darwin, Wyndham et Broome, en Australie continentale.

On annonce que des gros bombardiers américains ont participé aux raids effectués par l'aviation australienne.

D'autre part, les Nippons ont continué leurs attaques contre la zone de défense de l'Australie, utilisant vraisemblablement comme base d'opérations les points occupés de la Nouvelle-Guinée, et se servant peut-être aussi de porte-avions.

L'île Yale, située à 60 milles de Port Moresby, et d'autres petites îles ont été bombardées. Des rapports incomplets indiquent que l'ennemi aurait subi des pertes assez importantes au-dessus du détroit de Torres. Les avions ennemis opérant dans ce secteur visent à bloquer les voies maritimes alliées pour empêcher l'arrivée de renforts.

Ici, on admet que Port Moresby ne pourrait pas tenir longtemps contre une attaque de grande envergure déclenchée par des troupes ennemies transportées par voie de mer, et par des effectifs japonais venant des points déjà détenus par l'ennemi.

## Treize officiers supérieurs se tuent dans un accident

CHUNGKING, Chine, 16. BUP — Treize personnes, dont le major-général Lancelot Denny, chef de la mission militaire britannique, ont perdu la vie quand un appareil de transport s'est écrasé sur la sol, dans le sud de la Chine.

Au nombre des victimes, se trouvent également quatre Américains, dont deux faisaient partie de la mission militaire américaine en Chine, dirigée par le major Magruder. Ces deux membres de la mission des États-Unis sont: le Lt-col. Otto-C. George, 38 ans, de Hiawatha, Kansas, qui l'aurait commandé comme l'un des membres les plus en vue de la mission, et le lieutenant Frederick L. Kohler, 24 ans, autrefois de Oakland, Californie.

Les passagers survivants ont raconté que leur appareil donna, à la suite de troubles dans les moteurs, contre un arbre, près de Kunning, samedi dernier. Le gouvernement a immédiatement institué une enquête. C'est le premier accident du genre survenu depuis le début des hostilités.

Les blessés sont au nombre de quatre. Parmi eux, se trouvent le colonel Harry Edwards, membre de l'état-major du lieutenant-général Joseph Stilwell, chef d'état-major auprès du généralissime Chiang Kai-Shek, et Philip Fogarty, ancien haut commissaire britannique dans les États de Shan, Birmanie.

Au nombre des victimes, se trouvent également quatre Américains, dont deux faisaient partie de la mission militaire américaine en Chine, dirigée par le major Magruder. Ces deux membres de la mission des États-Unis sont: le Lt-col. Otto-C. George, 38 ans, de Hiawatha, Kansas, qui l'aurait commandé comme l'un des membres les plus en vue de la mission, et le lieutenant Frederick L. Kohler, 24 ans, autrefois de Oakland, Californie.

Les passagers survivants ont raconté que leur appareil donna, à la suite de troubles dans les moteurs, contre un arbre, près de Kunning, samedi dernier. Le gouvernement a immédiatement institué une enquête. C'est le premier accident du genre survenu depuis le début des hostilités.

Les blessés sont au nombre de quatre. Parmi eux, se trouvent le colonel Harry Edwards, membre de l'état-major du lieutenant-général Joseph Stilwell, chef d'état-major auprès du généralissime Chiang Kai-Shek, et Philip Fogarty, ancien haut commissaire britannique dans les États de Shan, Birmanie.

Au nombre des victimes, se trouvent également quatre Américains, dont deux faisaient partie de la mission militaire américaine en Chine, dirigée par le major Magruder. Ces deux membres de la mission des États-Unis sont: le Lt-col. Otto-C. George, 38 ans, de Hiawatha, Kansas, qui l'aurait commandé comme l'un des membres les plus en vue de la mission, et le lieutenant Frederick L. Kohler, 24 ans, autrefois de Oakland, Californie.

Les passagers survivants ont raconté que leur appareil donna, à la suite de troubles dans les moteurs, contre un arbre, près de Kunning, samedi dernier. Le gouvernement a immédiatement institué une enquête. C'est le premier accident du genre survenu depuis le début des hostilités.

Les blessés sont au nombre de quatre. Parmi eux, se trouvent le colonel Harry Edwards, membre de l'état-major du lieutenant-général Joseph Stilwell, chef d'état-major auprès du généralissime Chiang Kai-Shek, et Philip Fogarty, ancien haut commissaire britannique dans les États de Shan, Birmanie.

Au nombre des victimes, se trouvent également quatre Américains, dont deux faisaient partie de la mission militaire américaine en Chine, dirigée par le major Magruder. Ces deux membres de la mission des États-Unis sont: le Lt-col. Otto-C. George, 38 ans, de Hiawatha, Kansas, qui l'aurait commandé comme l'un des membres les plus en vue de la mission, et le lieutenant Frederick L. Kohler, 24 ans, autrefois de Oakland, Californie.

Les passagers survivants ont raconté que leur appareil donna, à la suite de troubles dans les moteurs, contre un arbre, près de Kunning, samedi dernier. Le gouvernement a immédiatement institué une enquête. C'est le premier accident du genre survenu depuis le début des hostilités.

Les blessés sont au nombre de quatre. Parmi eux, se trouvent le colonel Harry Edwards, membre de l'état-major du lieutenant-général Joseph Stilwell, chef d'état-major auprès du généralissime Chiang Kai-Shek, et Philip Fogarty, ancien haut commissaire britannique dans les États de Shan, Birmanie.

Au nombre des victimes, se trouvent également quatre Américains, dont deux faisaient partie de la mission militaire américaine en Chine, dirigée par le major Magruder. Ces deux membres de la mission des États-Unis sont: le Lt-col. Otto-C. George, 38 ans, de Hiawatha, Kansas, qui l'aurait commandé comme l'un des membres les plus en vue de la mission, et le lieutenant Frederick L. Kohler, 24 ans, autrefois de Oakland, Californie.

Les passagers survivants ont raconté que leur appareil donna, à la suite de troubles dans les moteurs, contre un arbre, près de Kunning, samedi dernier. Le gouvernement a immédiatement institué une enquête. C'est le premier accident du genre survenu depuis le début des hostilités.

Les blessés sont au nombre de quatre. Parmi eux, se trouvent le colonel Harry Edwards, membre de l'état-major du lieutenant-général Joseph Stilwell, chef d'état-major auprès du généralissime Chiang Kai-Shek, et Philip Fogarty, ancien haut commissaire britannique dans les États de Shan, Birmanie.

Au nombre des victimes, se trouvent également quatre Américains, dont deux faisaient partie de la mission militaire américaine en Chine, dirigée par le major Magruder. Ces deux membres de la mission des États-Unis sont: le Lt-col. Otto-C. George, 38 ans, de Hiawatha, Kansas, qui l'aurait commandé comme l'un des membres les plus en vue de la mission, et le lieutenant Frederick L. Kohler, 24 ans, autrefois de Oakland, Californie.

Les passagers survivants ont raconté que leur appareil donna, à la suite de troubles dans les moteurs, contre un arbre, près de Kunning, samedi dernier. Le gouvernement a immédiatement institué une enquête. C'est le premier accident du genre survenu depuis le début des hostilités.

Les blessés sont au nombre de quatre. Parmi eux, se trouvent le colonel Harry Edwards, membre de l'état-major du lieutenant-général Joseph Stilwell, chef d'état-major auprès du généralissime Chiang Kai-Shek, et Philip Fogarty, ancien haut commissaire britannique dans les États de Shan, Birmanie.

Au nombre des victimes, se trouvent également quatre Américains, dont deux faisaient partie de la mission militaire américaine en Chine, dirigée par le major Magruder. Ces deux membres de la mission des États-Unis sont: le Lt-col. Otto-C. George, 38 ans, de Hiawatha, Kansas, qui l'aurait commandé comme l'un des membres les plus en vue de la mission, et le lieutenant Frederick L. Kohler, 24 ans, autrefois de Oakland, Californie.

Les passagers survivants ont raconté que leur appareil donna, à la suite de troubles dans les moteurs, contre un arbre, près de Kunning, samedi dernier. Le gouvernement a immédiatement institué une enquête. C'est le premier accident du genre survenu depuis le début des hostilités.

Les blessés sont au nombre de quatre. Parmi eux, se trouvent le colonel Harry Edwards, membre de l'état-major du lieutenant-général Joseph Stilwell, chef d'état-major auprès du généralissime Chiang Kai-Shek, et Philip Fogarty, ancien haut commissaire britannique dans les États de Shan, Birmanie.

## Allusions au procès de Riom

LONDRES, 16. — (BUP) — Dans le discours qu'il a prononcé hier, le chancelier Hitler a fait une brève allusion au procès qui se poursuit présentement à Riom où comparaissent cinq anciens leaders français, accusés d'être responsables de la défaite de la France.

Répétant ses tirades favorites sur les responsabilités du conflit, Hitler déclara qu'il est étrange de voir qu'à Riom, "on ne dit pas un mot de la culpabilité de ceux qui sont responsables de la guerre, et que l'on ne parle que de la question des préparatifs secondaires de la guerre."

Faisant écho aux déclarations du Führer, les journaux allemands qualifient l'affaire de Riom de "comédie de procès". Ils disent que le gouvernement poursuit les défenseurs "non parce qu'ils ont déclaré la guerre à l'Allemagne, mais parce qu'ils n'ont pas préparé et conduit la guerre contre l'Allemagne avec la prudence et l'énergie nécessaires."

En guise de réponse, le "Temps" autrefois publié à Paris et maintenant édité à Lyon dit, en éditorial, que "la victoire ne confère pas seulement des droits, mais aussi des devoirs."

"Il y a aujourd'hui, en Europe, dit le journal, des vainqueurs et des vaincus. Il importe aux vainqueurs de créer une atmosphère de confiance sans laquelle rien de stable ne peut être mené à bonne fin."

Pire que la chute de Singapour!



Pourquoi cette Malaise est-elle en proie à une si grande douleur? Gémit-elle sur la perte de Singapour? Est-elle terrorisée par l'arrivée des Nippons? Non, cette mère inconsolable, qui donne libre cours à ses larmes au milieu des débris accumulés dans une rue de Singapour, pleure la mort de son enfant. Le pauvre petit a été tué au cours d'un des derniers raids de l'ennemi dans la banlieue de la ville. Cette scène est une des plus tragiques que les photographes de guerre aient encore fait voir. (Photo Acme)

## Un bloc latin?

LONDRES, 16. (BUP) — Le "Star" annonce aujourd'hui que le maréchal Henri-Philippe Pétain, de France, le généralissime Francisco Franco, d'Espagne, et Antonio de Oliveira Salazar, du Portugal, se rencontreraient sous peu en Espagne pour former "un bloc latin".

Le "Star" ajoute que l'Allemagne s'est opposée à la formation d'un tel "bloc latin", dont il se serait question depuis longtemps.

Cependant, d'autres rumeurs disent que l'Allemagne consentirait à approuver la formation d'un tel bloc pour mieux atteindre ses fins, et que, par ailleurs, l'Italie s'est opposée à un semblable projet, craignant d'y perdre du prestige.

## Le Japon nie

TOKIO, 16. — (Émission captée par la BUP) — Selon l'agence Domei, la déclaration du lieutenant-gouverneur des Indes orientales néerlandaises, Hubertus Van Mook, selon lequel les Hollandais continueraient d'offrir de la résistance dans Sumatra, est dénuée de tout fondement.

L'agence dit que "Van Mook s'affaire à répandre des rumeurs fausses, alors qu'en fait, la résistance hollandaise dans Sumatra s'est effondrée devant les violents attaques des Japonais."

## Croiseurs coulés

Cinq croiseurs alliés ont été coulés: l'"Exeter" (britannique) de 8,390 tonnes, 600 hommes d'équipage; le "Perth" (australien), 6,580 tonnes, 350 hommes d'équipage; le "Houston" (américain), 10,000 tonnes, 800 hommes d'équipage; le "Java", (néerlandais), 6,670 tonnes, 550 hommes d'équipage, et le "De Ruyter", (néerlandais), de 6,450 tonnes, 450 hommes d'équipage.

Les Alliés ont perdu les sept destroyers suivants: "Jupiter", 1,690 tonnes; "Electra", 1,375 tonnes; "Essex", 1,375 tonnes; "Stronghold", 1,905 tonnes (tous quatre appartenant à la flotte britannique); l'"Everton", 1,310 tonnes; le "Kortenaar", 1,310 tonnes (tous deux néerlandais); et le "Poppe", de 1,190 tonnes (navire américain).

Le 13<sup>e</sup> navire est le sloop australien "Yarra", de 1,060 tonnes.

L'amiral James, commandant de la base navale de Portsmouth, a dit: "Nous avons toujours manqué de navires et d'autre chose. Nous avons déjà eu à choisir entre du beurre et des canons; nous avons choisi le beurre et nos ennemis ont choisi les canons. Nous avons aujourd'hui à choisir entre des navires ou l'effondrement de tout ce que nous aimons"

(La perte du croiseur "Houston" et du destroyer "Poppe" porte à onze le total des navires de guerre américains dont la destruction dans la guerre du Pacifique a été annoncée par le département de la marine des États-Unis. Au nombre de ces navires se trouvait le cuirassé "Arizona").

La bataille a commencé dans l'après-midi du 27 février alors que la flotte alliée était en mer au nord de la base navale de Surabaya (Java) et tentait d'empêcher les vaisseaux japonais de débarquer des troupes sur l'île. Les flottes ennemies prirent contact à 4 h. 14. La flotte japonaise avait une supériorité écrasante: neuf croiseurs dont deux de 10,000 tonnes et 40 destroyers. Les Alliés cependant acceptèrent la bataille sans hésiter.

La bataille se livra d'abord à extrême portée de canon. Une vingtaine de destroyers ennemis se portèrent à l'attaque, mais, comme après une seconde flottille de destroyers ennemis lança une attaque par torpilles. Le croiseur "Exeter" fut atteint. La bataille se fit ensuite plus serrée. Les Japonais eurent finalement la maîtrise complète des airs et de la mer au nord de Java et les navires alliés qui avaient survécu du premier engagement devinrent dans une situation périlleuse. La bataille se termina vraisemblablement le 1<sup>er</sup> mars avec le résultat que l'on sait.

## Décès:

ALAIN, Mme Vve Napoléon  
BERNIER, M. Achille  
BERUBE, M. Louis  
BOUCHER, Mme Vve François  
LETOURNEAU, Mme Vve Narcisse  
PARADIS, M. Joseph-Georges  
TREMBLAY, Mme Vve Pierre  
(Avis de décès à l'avant-dernière page)

## Commentaires de l'amiral Hart

NEW-YORK, 16. — (BUP) — L'amiral Thomas-C. Hart, commandant en chef de la flotte américaine d'Asie, a commenté hier soir la défaite navale des navires unies au large de Bali et de Java.

NEW-YORK, 16. — (BUP) — L'amiral Thomas-C. Hart, commandant en chef de la flotte américaine d'Asie, a commenté hier soir la défaite navale des navires unies au large de Bali et de Java.

NEW-YORK, 16. — (BUP) — L'amiral Thomas-C. Hart, commandant en chef de la flotte américaine d'Asie, a commenté hier soir la défaite navale des navires unies au large de Bali et de Java.

NEW-YORK, 16. — (BUP) — L'amiral Thomas-C. Hart, commandant en chef de la flotte américaine d'Asie, a commenté hier soir la défaite navale des navires unies au large de Bali et de Java.

NEW-YORK, 16. — (BUP) — L'amiral Thomas-C. Hart, commandant en chef de la flotte américaine d'Asie, a commenté hier soir la défaite navale des navires unies au large de Bali et de Java.

NEW-YORK, 16. — (BUP) — L'amiral Thomas-C. Hart, commandant en chef de la flotte américaine d'Asie, a commenté hier soir la défaite navale des navires unies au large de Bali et de Java.

NEW-YORK, 16. — (BUP) — L'amiral Thomas-C. Hart, commandant en chef de la flotte américaine d'Asie, a commenté hier soir la défaite navale des navires unies au large de Bali et de Java.

NEW-YORK, 16. — (BUP) — L'amiral Thomas-C. Hart, commandant en chef de la flotte américaine d'Asie, a commenté hier soir la défaite navale des navires unies au large de Bali et de Java.

NEW-YORK, 16. — (BUP) — L'amiral Thomas-C. Hart, commandant en chef de la flotte américaine d'Asie, a commenté hier soir la défaite navale des navires unies au large de Bali et de Java.

NEW-YORK, 16. — (BUP) — L'amiral Thomas-C. Hart, commandant en chef de la flotte américaine d'Asie, a commenté hier soir la défaite navale des navires unies au large de Bali et de Java.

Les enquêtes Gallup

Les grèves aux Etats-Unis

PRINCETON, N.-J., 16 (Par l'Institut américain d'Opinion publique) — Depuis que les Etats-Unis sont entrés en guerre l'opinion publique en faveur d'une loi pour prohiber les grèves dans les industries de la défense a marqué une ascension constante. Dans chaque section, chaque groupe de contribuables, des partis politiques, on favorise aujourd'hui une telle législation par un vote écrasant qui prend les proportions de près de 9 contre 1 dans le pays tout entier.

Les résultats indiquent dans l'ensemble les réactions du public à l'endroit des unions ouvrières et la limite jusqu'à laquelle le public consent que l'on aille dans les suspensions de travail qui interviennent dans la production de guerre. Le vote indique aussi le sérieux problème des relations publiques auquel fait face le Travail lorsqu'il utilise la grève comme arme.

Enquêté sur l'opportunité de prohiber les grèves — la plus récente des cinq enquêtes conduites dans ce domaine depuis 19 mois — donne le sentiment sur la question suivante :

Le Congrès devrait-il passer une loi prohibant les grèves dans les industries de guerre pendant la durée de la guerre, ou les ouvriers devraient-ils continuer d'avoir le droit de faire la grève ?

Voici la proportion des votes donnés successivement :

Table with 4 columns: Date, Droit de grève, Indécis, Poursuivre. Rows for Aout 1940, Juin 1941, Aout 1941, Aout 1941 (avant Pearl Harbor), and Maintenant.

Le sentiment est uniforme. L'unanimité virtuelle de l'opinion sur ce problème est bien illustrée par la réaction dans les différents groupes de la population. Chez les démocrates le vote a été de 86 pour 100 en faveur de la défense de faire la grève tandis qu'il a été de 69 pour 100 chez les républicains. Le vote dans la haute, dans la classe moyenne et dans la basse classe a été de 90 pour 100, 89 pour 100 et 82 pour 100, respectivement.

Même les travailleurs ont voté dans la proportion de 81 pour 100 pour prohiber les grèves pendant la durée de la guerre.

Le grand valeur économique des nouvelles usines de Pointe-St-Charles, s'avère par le fait qu'elles pourront être converties en atelier de réparation de wagons du Canadien National, à la fin de la guerre, et ce sans frais supplémentaires.

Le nouvel immeuble est situé à l'ouest de l'ancienne usine de réparations de wagons. Il mesure 305 pieds par 512 et se divise en huit sections qui mesurent chacune en moyenne de 61 à 66 pieds. Il renferme plusieurs caractéristiques de la nouvelle usine de construction de locomotives érigée en 1928. Les fondations et les murs sont de béton et mesurent 5 pieds de hauteur au-dessus du niveau du sol. La charpente est d'acier et recouverte d'une toiture laminée. La lumière naturelle est abondante.

L'hon. M. Côté hôte du Club de Réforme

L'hon. M. Pierre-Emile Côté, ministre des Terres et Forêts, de la Chasse et de la Pêche, a été le conférencier, samedi, au deuxième déjeuner-causette du Club de Réforme. Le ministre a tout d'abord parlé du rôle social d'une organisation comme le Club de Réforme. Il a émis le vœu que celui de Québec puisse un jour occuper un vaste immeuble, où les membres bénéficieraient d'une salle de réception, d'allées de quilles, de salle de billard, etc.

M. Côté a ensuite parlé de politique. Dans notre démocratie, dit-il, tout citoyen sérieux devrait s'intéresser à la chose publique. La politique n'est pas l'apanage d'un petit groupe et les hommes d'affaires, tout particulièrement, ne doivent pas la regarder d'un air dédaigneux.

Le ministre a dénoncé l'apathie et l'indifférence à l'égard de la politique. Il a demandé aux membres du club de Réforme d'avoir la mentalité des vrais et sincères libéraux. L'orateur a également mis ses auditeurs en garde contre l'entêtement d'esprit, la routine, l'entêtement systématique, la petite politique et le egoïsme.

Prêchez l'évangile libéral, dit M. Côté, en terminant. Soyez fiers d'être libéraux et que cela paraisse. Aidez vos membres moins fortunés et aidez aussi ceux qui ne font pas partie de votre club. Continuez, comme je l'ai remarqué à l'occasion de Noël dernier, de vous pencher sur le peuple pour qu'il comprenne que nous ne formons qu'une grande famille dont tous les membres sont désireux de collaborer et de s'entraider.

Me Jean-Paul Galipeault, président du Club, président. Il a fait l'éloge de l'hon. M. Côté, insistant sur sa bienveillance, sa générosité, ses qualités de juriste. Les hon. Charles Drouin, Edgar Rochette, Wilfrid Hamel, Hector La Ferté, président du Conseil législatif et plusieurs députés et libéraux en vœu étaient parmi les convives.

Cercle de fermières à St-Chs de Caplan

L'assemblée générale du cercle de fermières de janvier dernier, le bureau de direction se compose comme suit: président, Mme Alphonse-R. Bourdages; vice-présidente, Mme Léo Garant; secrétaire-trésorière, Mlle Irène Bujold, bibliothécaire-lectrice, Mlle Emilienne Bourdages; conseillères locales, Mme Joseph Audet, Mme Philippe Berthelot, Mlle Diana Arsenaux; conseillère provinciale, Mme Léo Garant.

Le jeune cercle a fait beaucoup de bien dans la paroisse et promet beaucoup pour l'avenir, le nombre de ses membres augmente chaque année, et toutes sont encouragées de suivre les cours qui nous sont donnés par des instruatrices compétentes.

Succès des étudiants en Pharmacie

Des étudiants ont passé avec succès l'examen semestriel pour l'admission à l'étude de la pharmacie, les 5 et 6 mars courant, devant le bureau des examinateurs de l'Université Laval et de l'Université de Montréal.

L'hon. Godbout à Montréal

MONTREAL, 16. — (D.N.C.) — C'est ce soir, l'hon. Adélard Godbout, premier ministre et ministre de l'Agriculture, et de la Colonisation de la province de Québec, parlera au cours d'une assemblée que M. Claude Jodoin, candidat libéral officiel à l'élection complémentaire provinciale fixée à lundi prochain, dans le comté de St-Jacques, tiendra dans la grande salle du marché St-Jacques à l'angle des rues Amherst et Ontario.

L'hon. Howe en visite à Montréal

MONTREAL, 16. — (D.N.C.) — L'hon. C.-D. Howe, ministre des Approvisionnements, a fait une tournée d'inspection de la nouvelle fabrique de la National Railways Munitions Limited, samedi après-midi, à Pointe St-Charles. Il était accompagné de plusieurs autorités des chemins de fer Nationaux, dont le président, M. R.-C. Vaughan; le vice-président, M. N.-B. Walton; M. H.-J. Symington, C.R., directeur du C.N.R., et président de Trans-Canada Air Lines, et M. B. L. Daly, directeur de l'usine du C.N.R.

La grande valeur économique des nouvelles usines de Pointe-St-Charles, s'avère par le fait qu'elles pourront être converties en atelier de réparation de wagons du Canadien National, à la fin de la guerre, et ce sans frais supplémentaires.

Le nouvel immeuble est situé à l'ouest de l'ancienne usine de réparations de wagons. Il mesure 305 pieds par 512 et se divise en huit sections qui mesurent chacune en moyenne de 61 à 66 pieds. Il renferme plusieurs caractéristiques de la nouvelle usine de construction de locomotives érigée en 1928. Les fondations et les murs sont de béton et mesurent 5 pieds de hauteur au-dessus du niveau du sol. La charpente est d'acier et recouverte d'une toiture laminée. La lumière naturelle est abondante.

M. Mathieu a ouvert hier sa campagne

MONTREAL, 16. — (D.N.C.) — M. Emile Mathieu, candidat libéral indépendant dans St-Jacques, a inauguré sa campagne hier, au marché St-Jacques. Il s'est catégoriquement opposé à la conscription pour outre-mer, et a promis de favoriser la politique que préconise le gouvernement de l'hon. M. Godbout.

En proclamant son attitude à l'endroit de la conscription, M. Mathieu a rappelé qu'au début de la dernière guerre, soit le 7 août 1914, il a été un des premiers canadiens à s'engager volontairement pour service outre-mer.

M. Mathieu relata les nombreuses démarches qu'il entreprit en faveur des ouvriers. Il fut le premier à signer le contrat collectif pour les ouvriers de la construction, et récemment, il obtint \$250,000 pour les ouvriers en fourrure. Poursuivant le procès de son adversaire libéral, il prétendit que M. Jodoin n'était nullement qualifié pour représenter les ouvriers du comté St-Jacques, et douta même qu'il fut apte à siéger à l'hôtel de ville.

En terminant, M. Mathieu a demandé aux électeurs de lui faire confiance, leur promettant de défendre l'autonomie de Montréal chaque fois que l'opportunité se produira. Il a aussi promis de protéger les vieillards, les veuves et les aveugles, de rétablir les pensions qui, dit-il, furent réduites afin de payer des augmentations de salaires aux députés.

Funérailles de Mme Vve Nicolas Mathieu

Le 6 mars courant ont eu lieu les funérailles de Mme Joséphine Lefrançois, épouse de feu M. Nicolas Mathieu, décédée à l'âge de 83 ans.

L'inhumation, un fils, Joseph Mathieu, ses filles, Mmes V. Pearson (Marie), J. Leroux (Alama), ses frères, M. Joseph, Alphonse, et Alfred Lefrançois; ses petits-enfants: Léopold, Roland, Ferdinand Mathieu, Maurice et Raymond Mercier, Gilbert, Clément et Maurice Leroux, Anita Mathieu, Mmes Clément Aubin et P. Blouin, Irène, Rose-Aimée, Claire, Jeanne-d'Arc, Fernande, Rachel, Rolande, Jacqueline, Leroux, Mmes P. Mathieu, R. Mathieu, M. Melchior, M. P. Blouin et Clément Aubin. Ses gendres: MM. W. Pearson et Jos. Lefrançois; ses belles-sœurs: Mmes Jos. Lefrançois et A. Lefrançois, et un grand nombre de neveux et nièces, cousins et cousines.

M. Emile Labege portait la croix. Portait la dépouille mortelle: MM. Raoul Hardy, Diogène Boule, Saun. Mercier et Norbert Girard.

L'on remarquait parmi les assistants: MM. Léo Garipaty, Ant. Huot, Luc Bouchard, Art. Feuille-tant, Henri Trudel, Luc Label, Alph. Bedard, André Huot, Léo Hubert, Anatol Huot, Roland Gauthier, Emilien Mathieu, J.-P. Morin, J.-L. Mathieu, Alph. Jean, J.-Art. Bouchard, Fernand Huot, Jos. Trudel, C. Hébert, Nap. Paré, et une foule d'autres.

Après la cérémonie funèbre, un nouveau cortège se forma pour la conduite de la défunte à son dernier repos.

Le 6 mars F.-X. Bouchard et Fils de St-Grégoire de Montmorency avait la direction des funérailles.

Un délégué des grévistes chez l'hon. Rochette

MONTREAL, 16. — (D.N.C.) — On annonce aux quartiers généraux de l'Union Internationale des Boulangers et Confiseurs que la grève des boulangers et confiseurs se continuera jusqu'à ce que les maisons affectées aient reconnu cette union comme l'agence de négociations des ouvriers.

Le président du local Montréalais de cette union, M. Omer Gauthier a déclaré hier soir, qu'il y a présentement 713 grévistes. "Nous avons accepté l'offre de conciliation que les deux représentants des ministères du travail, MM. Cyprien Miron, représentant du ministre provincial, M. R. Trépanier, représentant du ministre fédéral, nous ont proposé. Tout ce que nous demandons c'est que les employeurs reconnaissent l'Union comme l'agence de négociations des employés."

Demain, les représentants des grévistes, accompagnés du président du Conseil des Métiers et du Travail, M. Paul Fournier, se rendront à Québec et rencontreront le ministre du Travail de la province de Québec.

En Libye

LE CAIRE, 16. (BUP) — Des avions britanniques ont abattu trois appareils de l'Axe dans des engagements en Libye et exécuté des raids jusqu'à Tripoli, port de ravitaillement italien.

Tripoli et Benghazi, en Cyrénaïque occidentale, ont été bombardés samedi soir.

Des avions allemands ont attaqué la forteresse britannique de Malte, samedi soir, et les batteries de la D.C.A. en ont descendu deux. Les Britanniques ont perdu trois appareils.

La flotte hollandaise sera reconstruite

LONDRES, 16. — (BUP) — La reine Wilhelmine a révélé que les armées et les navires de guerre hollandais combattent encore les Japonais aux Indes orientales néerlandaises et que la fuite de "quelques milliers" de marins des les navahies permettra à son gouvernement de reconstruire immédiatement sa flotte estropiée.

De nouveaux vaisseaux de guerre seront achetés pour remplacer les bâtiments coulés dans la bataille de Java.

La reine a ajouté que les Alliés lui ont promis une assistance considérable et que les premières mesures pour restaurer la flotte néerlandaise avaient été prises.

Nouvelles syndicales

PULPÉ ET LE PAPIER

La fédération de la pulpe et du papier de la province de Québec a siégé en notre ville, hier, sous la présidence de M. Louis-Philippe Lessard, de Port-Alfred. L'aumônier de la fédération, M. l'abbé Jules Lockwell, curé de Donnacona, prit aussi part à la discussion des problèmes propres à l'industrie du bois dans notre province.

Le secrétaire général de la C.T.C.C., M. Gérard Picard, rendit visite aux délégués.

Convocations

Aujourd'hui — Employés extérieurs de la cité — Tanneurs-corrroyeurs — Peintres — Assemblée générale des employés du commerce.

Demain — Conseil général — Caisse Populaire.

Pour notre climat le CHAUFFAGE est essentiel — Pour notre santé la PLOMBERIE est essentielle

Advertisement for Crane Plumbing and Heating. Title: L'économie de guerre a restreint le choix des Appareils domestiques de PLOMBERIE ET CHAUFFAGE. Subtitle: La conservation des installations présentes est par conséquent de première importance. Main text: Mais - vous pouvez encore obtenir l'essentiel.

Advertisement for Crane Plumbing and Heating. Title: Plomberie et Chauffage pour l'Industrie. Text: Le gouvernement a donné préférence: (1) aux camps militaires et aux centres d'entraînement; (2) aux industries de guerre; (3) aux habitations pour les ouvriers de guerre. Crane Limited, Montréal, Qué. • Port Hope Sanitary Mfg. Co. Ltd., Port Hope, Ont. • Canadian Potteries Limited, Saint-Jean, Qué. • Warden King Limited, Montréal, Qué.

Installation de M. l'abbé G. Trépanier

M. l'abbé Emilius Michaud, curé de Saint-Flavien, délégué à cette fin, par M. le vicair forain, a présidé, le dimanche, quinze mars, la cérémonie d'installation du nouveau curé de Saint-Jacques, M. l'abbé Georges Trépanier.

Les paroissiens s'étaient rendus très nombreux à l'église pour assister à la cérémonie.

C'est M. l'abbé Michaud qui a lu la lettre de nomination et a présenté le nouveau curé à ses ouailles. Après la présentation d'un message, M. l'abbé Michaud a parlé du rôle du prêtre dans la paroisse.

Dans sa réponse, le nouveau curé a remercié le curé de Saint-Flavien d'avoir bien voulu présider cette cérémonie, et il a assuré ses paroissiens de son entier dévouement. Il a ajouté qu'il se ferait tout à tous, et a demandé leur entière collaboration pour mener à bien les intérêts spirituels et matériels de la paroisse.

Au salut qui suivit, M. le curé Trépanier officiait.

Alerte à Paris

LONDRES, 16. — (BUP) — La radio de Paris a cessé ses émissions, à 7 h. 48, hier soir. On présume qu'il y avait alerte aux avions.

Le vendredi 20 mars dans ce journal, Crane présentera la première d'une série d'annonces hebdomadaires expliquant les meilleures façons d'entretenir et de conserver votre équipement actuel. Surveillez les NOTIONS DE PLOMBERIE ET CHAUFFAGE PAR CRANE.

ARRÊTEZ VOUS! SI LE ROBINET DE VOTRE RÉSERVOIR À EAU CHAUDE NE FONCTIONNE PAS, VOUS POUVEZ LE RÉPARER EN UN INSTANT. DEUX FOIS MOINS DE TRAVAIL. VOUS POUVEZ VOUS EN ASSURER. VOUS POUVEZ VOUS EN ASSURER. VOUS POUVEZ VOUS EN ASSURER.

CRANE

Le métier de paysans est un dur métier, qui exige toujours de l'endurance, souvent du courage, parfois de l'héroïsme.

Henri-Philippe Pétaïn.

# L'ACTION CATHOLIQUE

Les rapports certifiés de l'A. B. C. établissant que l'Action Catholique est le 1er des quotidiens publiés dans la ville de Québec et le 2e quotidien français d'Amérique.

## Le "Vancouver Sun" menacé de poursuites

OTTAWA, 16. — (BUP). — Les autorités canadiennes ont pris connaissance, hier, d'un article du "Vancouver Sun", dans lequel son auteur, Alan Morley, prétend que rien n'a été fait jusqu'ici pour assurer la défense de la côte canadienne du Pacifique. Il est possible que des mesures soient prises contre le journal, conformément aux règlements de la défense nationale. Ceux qui ont lu l'article du "Vancouver Sun", à Ottawa, s'accordent pour dire que les opinions qui y sont exposées sont "absolument fausses".

## Une hausse de mille pour cent

La section agricole du Bureau des Statistiques publie aujourd'hui son bulletin mensuel sur la production du beurre et du fromage dans la province de Québec.

En février 1942 (chiffres correspondants de 1941 donnés entre parenthèses) la production de beurre s'est totalisée à 457,859 (721,666) livres et fait voir une diminution de 35,6%.

La production de fromage s'est chiffrée à 778,571 (65,972) livres et montre une augmentation de 1080,2% sur le mois correspondant de l'an dernier.

Pendant les deux premiers mois de l'année 1942, la production totale de beurre atteint 1,240,652 (2,201,778) livres et enregistre une diminution de 43,7%. La production cumulative de fromage se chiffre à 1,967,356 (222,849) livres et dépasse de 782,3% celle de la période correspondante en 1941.

Au cours du mois de février 1942, 296 fabriques ont produit du beurre, 136 ont produit du fromage et 28 établissements ont fabriqué du beurre et du fromage.

## On demande de jeunes officiers

Le lieutenant Marc-E. Thivierge a été le conférencier au programme du concert de recrutement donné hier après-midi au Palais Montcalm, en faveur du recrutement volontaire. Le lieutenant Thivierge a parlé de l'école des candidats-officiers de St-Jérôme.

Au programme: Mireille Tourville, Yvonne Simard, Fernand Martel, Edwin Bélanger (au violon), Mme Edwin Bélanger, et la fanfare du Royal 22e Régiment. Le lieutenant Gilles Duhamel agissait comme maître de cérémonies.

S'adressant particulièrement aux jeunes Canadiens français, le lieutenant Thivierge fit remarquer que le gouvernement désire un plus grand nombre d'officiers canadiens-français et que ces derniers devront être choisis parmi les jeunes gens de notre province qui ont les aptitudes requises et qui désirent servir leur pays. Le conférencier décrit ensuite le pourquoi de l'école de St-Jérôme qui est un centre d'entraînement élémentaire où se donnent des cours techniques et pratiques qui transforment le jeune collégien, l'universitaire et le civil, en soldat-officier. Là, on lui enseigne les éléments de la vie militaire, les exigences du service, enfin tout ce qui est nécessaire à un cadet-officier pour poursuivre ses études et se qualifier à l'Académie militaire de Brockville, d'où il sortira officier.

Le lieutenant Thivierge explique ensuite ce que l'aspirant doit faire pour devenir cadet, puis passer ensuite à l'Académie de Brockville. Et il termine par un appel en faveur du recrutement.

## Aux Sciences sociales

Il y aura cours ce soir à l'École des Sciences sociales pour les élèves de la section des études familiales; à 8 heures, cours de M. l'abbé Louis-Emile Hudon, et à 9 heures, cours de M. le Dr J.-C. Miller; les cours se donnent au pavillon même de l'école. Les cours des autres sections seront donnés à l'Université de physique de l'Université à 8 heures, M. L.-P. Pigeon, avocat; à 9 heures, M. Paul-Henri Guilmont.

## Les jeunes gens de 30 ans seraient appelés bientôt sous les drapeaux

OTTAWA, 16. — (BUP) — Le gouvernement porterait bientôt à 30 ans l'âge auquel les jeunes gens pourraient être appelés sous les drapeaux pour la défense du pays, a-t-on appris en fin de semaine. Au ministère des services de guerre, on a déclaré que la question était l'étude.

Actuellement, on choisit les recrues parmi les jeunes gens de 21 à 24 ans. Quoique cette catégorie soit encore loin d'être épuisée, on étendrait la mobilisation à des classes plus âgées, dans l'espoir qu'il en résulterait une augmentation dans l'entraînement volontaire. La nouvelle politique aurait donc pour objet principal d'accélérer l'entraînement pour service outre-mer, et non pas d'augmenter les forces affectées à la défense du pays.

## Un enfant de onze ans a été tué à Saint-Romuald

ST-ROMUALD, 16. — (DNC) — Un enfant de 11 ans, Bertrand Lemelin, fils de M. Pierre Lemelin, de St-Romuald, employé au chemin de fer National du Canada, a été écrasé à mort, samedi matin, par une automobile à Chaudière-Bassin. Le Dr L.-P. Guay, coroner, a tenu l'enquête d'usage.

La victime a succombé presque immédiatement après l'accident. L'enfant s'amusaît avec des skis au moment de la tragédie. Il descendait une pente à côté de la maison de M. Lauréat Boucher et il ne vit pas venir l'automobile de Mme John Breakey, de Breakeyville, que menait à ce moment, M. Ovide Gagnon. L'automobile filait à une vitesse de 12 à 15 milles et, de la rue, le chauffeur ne pouvait voir l'enfant qui descendait en direction de la rue.

De plus, Fernand Lemelin, le frère de la victime, et un autre compagnon, Gaston Boucher, virent l'automobile et crièrent au jeune Bertrand de ne pas descendre, mais apparemment celui-ci ne l'entendit pas. Le chauffeur du véhicule se porta immédiatement au secours de l'enfant qui fut entré chez M. Lauréat Boucher. Le Dr Paul Gilbert de Charny, appelé sur les lieux, ne put que constater la mort. M. l'abbé J.-H. Gariépy, vicaire à St-Romuald, administrera l'enfant sous condition.

La victime est le fils de dame Luce Roberge. Le Dr L.-P. Guay, coroner, de Lauzon, a tenu une enquête samedi après-midi à la morgue Marceau, et un verdict de mort accidentelle a été rendu. L'Action Catholique offre à la famille en deuil ses vives condoléances.

## L'emprunt à la Tuque

LA TUQUE, 16. — (DNC). — Lors d'une grande assemblée tenue à la salle paroissiale, les présents conjoints, MM. E.-X. Lemontagne et R.-J. Racey, remercièrent la population de sa générosité, annonçant qu'un montant total de \$330,200 avait été souscrit, soit 220% de l'objectif.

Les fanions furent présentés au maire de la ville, M. Omer Journault, à M. le curé Ls Caron, au président de la commission scolaire, le Dr L. Ringuet, ainsi qu'à M. Victor Poirier, président du Jeune Commerce. Trois autres fanions décernés à M. John Barracough, gérant du Club Community, M. M. McLeod, de la St-Maurice Power Corporation, et M. J.-J. Hayes, de la Brown Corporation.

La Brown Corporation présenta des bons de victoire à ses meilleurs vendeurs, \$50, à M. S. Scoppio, \$25, à M. J.-A. Leclerc, \$20, à M. Art. Lavioie et 9 autres prix de \$10, à MM. D. Croisette, E. Dery, J. Roberge, X. Lapointe, E. et G. Régnier, O. Guillemette, E. Filion et R. Roy.

Il y eut aussi programme de musique par l'Harmonie de la Tuque et discours par les présidents.

## L'A.P.C.V. a demandé de voter "NON" au plébiscite

La section de Québec de l'Association professionnelle des Voyageurs de Commerce du Canada a adopté unanimement, samedi soir, une résolution en faveur d'un vote négatif au plébiscite du 27 avril prochain. Par la même résolution, la section de Québec de l'A.P.C.V. se prononce contre la conscription des hommes pour outre-mer.

## Plusieurs Québécois sont choisis

MONTREAL, 16. — (Spéciale). — Le bureau régional de la commission des prix de guerre à Montréal annonce la formation d'un comité consultatif pour la simplification de la fabrication et de la distribution du papier à journal. Les papeteries eux-mêmes ont désigné les membres de cet organisme: MM. E.-W. Little, gérant général de la papeterie Anglo-Canadienne de Québec; le colonel C.-H.-L. Jones, président de la Price Brothers, à Québec; R.-C. Desnoes, vice-président de l'International Paper Sales, à Montréal; G.-T. Clarkson, gérant de l'Abbitti Power and Paper, à Toronto; L.-J. Boland, président de la Consolidated Paper, à Montréal; C.-G. Buge, vice-président de la Spruce Falls Power and Paper, à Toronto; A.-F. White, président du conseil d'administration de la St. Lawrence Corporation de Toronto; H.-S. Foley, président de la Powell River de Vancouver; et R.-P. Kerrigan, président de la papeterie Don-nacona, à Québec.

D'ailleurs, la section vient de faire imprimer 5,000 cartes portant l'inscription "Avez-vous les moyens de blasphémer?" qu'elle fera distribuer.

Au cours de la réunion, on a communiqué le programme de la prochaine retraite pascale pour les voyageurs de commerce. Les exercices auront lieu à la chapelle des Jésuites, rue Dauphine, les jours et heures comme suit: mercredi saint, 7 hrs 30 du soir; jeudi et vendredi saints: 9 hrs à m., 2 hrs 30 et 7 hrs 30 p. m.; samedi saint, 8 hrs 30 à m. Le prédicateur sera le R. P. Fortin, s. j.

## A l'exposition de M. Albert Rousseau



● "Portrait de femme", une des nombreuses œuvres que M. Albert Rousseau, jeune peintre québécois, exposera durant toute la semaine à la Galerie du Palais Montcalm. L'ouverture de la Galerie a lieu ce soir, à 8 h. 30. Le public est invité à visiter l'Exposition des œuvres d'Albert Rousseau, tous les jours de la semaine, de 1 h. à 11 h. du soir.

## L'inflation, voilà l'ennemi que les ménagères peuvent combattre avec efficacité

Plus de mille Québécoises ont assisté, samedi soir, au Palais Montcalm, à la grande assemblée tenue sous les auspices du comité consultatif féminin de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre. Nos dames ont montré leur désir d'aider le pays devant un nouveau danger qui le menace: l'inflation.

Le distingué châtelaine de Spencerwood, lady Fiset, madame Adélaïde Godbout, épouse du premier ministre et madame Georges-P. Vanier, étaient au premier rang de l'assistance. Madame Pierre Dery, présidente du comité consultatif féminin, souhaita à tous la bienvenue et présenta à l'auditoire madame Pierre-F. Casgrain, agent de liaison de la Commission auprès des femmes du Canada.

M. J.-Edouard Coulombe, président de l'Association patronale du Commerce, et le secrétaire de cette organisation, M. Louis Bilodeau, étaient les invités à cette réunion de l'A. P. C. V. L'assemblée a discuté plusieurs points concernant les activités professionnelles des voyageurs de commerce et MM. Coulombe et Bilodeau furent invités à exprimer leurs opinions sur différents problèmes.

M. Edouard Coulombe a notamment insisté sur l'importance qu'il y a d'être convaincus de la nécessité de l'organisation professionnelle. Au cours de la réunion, la section a adopté une résolution de félicitations à l'adresse du brigadier-général Georges-P. Vanier, commandant du 51ème district militaire de Québec, pour les paroles énergiques qu'il a prononcées contre le blasphème dimanche dernier à Val-Cartier en cours d'une cérémonie religieuse à laquelle assistait S. E. Mgr Leo Neltkan, évêque de Pembroke et ordinaire des armées canadiennes. La lutte pour le blasphème est d'ailleurs au programme des activités de l'A. P. C. V. pour cette année et la section veut coopérer avec le mouvement lancé pour restreindre le blasphème, non seulement dans les camps militaires, mais partout.

D'ailleurs, la section vient de faire imprimer 5,000 cartes portant l'inscription "Avez-vous les moyens de blasphémer?" qu'elle fera distribuer.

Au cours de la réunion, on a communiqué le programme de la prochaine retraite pascale pour les voyageurs de commerce. Les exercices auront lieu à la chapelle des Jésuites, rue Dauphine, les jours et heures comme suit: mercredi saint, 7 hrs 30 du soir; jeudi et vendredi saints: 9 hrs à m., 2 hrs 30 et 7 hrs 30 p. m.; samedi saint, 8 hrs 30 à m. Le prédicateur sera le R. P. Fortin, s. j.

## Aux funérailles d'Etat du sénateur Dandurand

MONTREAL, 16. — (DNC) — Tous les rangs de la société se sont fait représenter, samedi matin, pour rendre un dernier hommage au très honorable Raoul Dandurand, leader du Sénat Canadien, à qui on a fait des funérailles d'Etat d'une émouvante solennité.

Le premier ministre du Canada, le T. H. Mackenzie King, arriva par train d'Ottawa vers le milieu de la matinée et se rendit aussitôt à la résidence de M. de Caspé-Beaubien, genre du défunt, chez qui la dépouille mortelle reposait en chapelle ardente. Il passa de longues minutes à faire des adieux muets à l'éminent homme d'Etat qui, en plus d'avoir consacré une quarantaine d'années au service politique de son pays, fut un collaborateur et un ami de la première heure.

Le convoi funéraire partit ensuite pour l'église, défilant entre deux haies de foule respectueuse tout le long du chemin Sainte-Catherine, à Outremont. Une fanfare militaire venait en tête, puis un détachement de police municipale à cheval. Des représentants de la gendarmerie canadienne portaient le cercueil sur leurs épaules dans l'allée centrale qui mène à l'église Saint-Viateur, où S. Exc. Mgr Charbonneau, archevêque de Montréal, présida lui-même à l'absoute et chanta le service, à 11 h. 30.

Tous les ministères et départements de l'administration, l'Armée, la marine et l'aviation étaient représentés de même que le comité exécutif de la ville de Montréal, les villes d'Outremont, de Westmount et de Québec. Les porteurs d'honneur étaient: le très honorable W.-L.-Mackenzie King, premier ministre, l'hon. P.-J.-A. Cardin, l'hon. C. G. Power, l'hon. Philippe Roy, l'hon. Louis St-Laurent, l'hon. C.-C. Ballantyne, l'hon. sénateur Georges Parent, orateur du Sénat, l'hon. Adélaïde Godbout, premier ministre de la province de Québec, le sénateur James-H. King, M. T. Taggart Smyth, et M. A.-B. Wood, président et administrateur de la compagnie d'Assurance "Sun Life".

## Six victimes du "racket" des piqures à l'hôpital

L'enquête conduite par les autorités policières sur le "racket des piqures" tire à sa fin et sera terminée d'ici à quelques jours. De source très sérieuse nous avons appris que six hommes ou jeunes gens sont présentement à l'hôpital à la suite de l'administration de piqures en vue de les exempter du service militaire.

## Important achat de caoutchouc

OTTAWA, 16. — (DNC). — Le ministre des Munitions et Approvisionnements, reconnaissant que les restrictions sur l'emploi du caoutchouc peuvent occasionner la fermeture de certaines usines qui ont du caoutchouc en magasin, a annoncé samedi qu'il a autorisé la "Fairmont Company Limited", compagnie de la Couronne, à acheter la provision de caoutchouc de ces usines.

En vertu d'un récent arrêté en conseil, la compagnie de la Couronne peut acheter du crêpe à semelles et des rognures de crêpe à semelles chez les fabricants de chaussures à des prix exécutant pas les prix raisonnables que ces derniers ont du payer. De l'avis de M. Alan-H. Williamson, régisseur des approvisionnements, ces achats occasionneront peut-être des pertes d'argent à la "Fairmont Company Limited" mais le caoutchouc ainsi obtenu sera d'une très grande utilité pour la fabrication d'articles de guerre.

## Bris d'une montre

La montre d'un restaurant de la rue Lacroix a été défoncée par un militaire hier après-midi. Le soldat était à l'intérieur du restaurant quand mal lui en prit de passer son bras à travers la montre. Celle-ci est évaluée à \$48. Le soldat a été appréhendé par la police militaire.

## L'hon. Mitchell se rend en Colombie

OTTAWA, 16. — (BUP). — Le ministre du Travail, Humphrey Mitchell, est parti hier en avion pour Vancouver afin de chercher personnellement une solution aux difficultés qui surgissent de la situation japonaise. On sait que les Japonais évacuent des zones dangereuses de la côte du Pacifique seront employés à des travaux publics ailleurs dans le pays. Le ministre a aussi à résoudre certains conflits ouvriers qui ont surgi dans les industries du bois et les chantiers maritimes.

## La famille court un grave péril, dit M. l'abbé G. Dion

"La situation financière de la famille est alarmante et il est grand temps d'ouvrir les yeux", dit M. l'abbé Gérard Dion au début de sa conférence dans laquelle il a apporté des preuves irréfutables fournies par le gouvernement fédéral lui-même et par d'autres organismes.

M. l'abbé Gérard Dion, étudiant à l'École des Sciences sociales de l'Université Laval, parlait hier soir, sous les auspices de la Société Saint-Jean-Baptiste de Stadacona sous le patronage distingué de M. l'abbé Aurélien Dion, curé de la paroisse. M. Jean-Paul Poulin, président de la section, présida la soirée.

En France, dit le conférencier, le nombre des décès dépasserait en 1935 celui des naissances, soit 17,652 et en 1938, par 34,717. Chiffres effrayants qui furent rapportés d'ailleurs par le maréchal Pétaïn. Depuis longtemps chez nous, nos pères et nos mères ont agi héroïquement, mais si on prend la peine de regarder les choses en face, d'être réaliste, on voit tout de suite que cet héroïsme merveilleusement pratiqué dans le passé, dans bien des cas aujourd'hui disparaît de plus en plus. On constate que les taux de natalité surtout dans les villes, diminuent notablement.

Combien de jeunes ont peur de se marier et d'autres d'avoir des enfants? Il faut réagir contre le mal de la dénatalité avec l'aide des principes moraux que nous devons croire et faire valoir. De plus il faut faire disparaître les causes du mal, au nombre desquelles se trouve le problème de l'économie familiale.

M. l'abbé Dion énuméra plusieurs causes qui font que la vie est plus chère chez nous qu'ailleurs, que la nourriture doit être plus abondante ainsi que le vêtement suivant les saisons rigoureuses.

Pour une famille de deux enfants, il a fallu \$1,598.00 en 1941 pour avoir le strict minimum nécessaire pour vivre et n'être pas pauvre, suivant un rapport du gouvernement fédéral. Et dans ce minimum nécessaire, dit M. l'abbé Dion, il n'est pas question d'épargne, ni de livres de classe pour les enfants ni d'assurance. De plus à Québec, dans la province de Québec, le nombre des enfants est généralement de 5 et 6 enfants par famille, le climat est plus rigoureux qu'en Ontario. (Suite à la page 17)

## Le sénateur Rhodes est décédé

OTTAWA, 16. (BUP) — Le sénateur Edgar Nelson Rhodes, ancien ministre des Finances et membre de la Chambre haute depuis 1935, est mort hier matin, à l'hôtel civique d'Ottawa, après une longue maladie. Il était âgé de 66 ans.

Sa mort, qui suit de près celle du sénateur Raoul Dandurand, porte le nombre des vacances au Sénat à 13. Le sénateur Rhodes était un conservateur et il détiint le portefeuille des Finances dans le gouvernement Bennett après avoir été ministre des Pêcheries.

## Tué par une charge de dynamite

Chicoutimi, 16. — (DNC). — M. Lucien Boily, de Roberval, est mort samedi après-midi, à l'Hôtel-Dieu St-Vallier de Chicoutimi, à la suite d'un accident survenu samedi matin, à la Sablière de Nil Tremblay, à la Rivière du Moulin, près de Chicoutimi.

M. Boily, qui ne travaillait que depuis une journée pour M. Jean-Joseph Rivier, qui a un important contrat pour le chargement du sable, venait de remplir des trous de dynamite pour faire descendre le sable. Tous les hommes s'étaient mis à l'abri derrière une pelle mécanique et l'on attendait que la dynamite fit explosion. M. Boily se pencha pour voir ce qui retardait les détonations. Au même moment, la dynamite fit explosion et M. Boily fut frappé par plusieurs pierres. M. J.-Joseph Rivier fut aussi légèrement blessé.

M. Boily fut transporté à l'Hôtel-Dieu St-Vallier de Chicoutimi, privé de connaissance et perdant beaucoup de sang par une large blessure à l'abdomen. Il mourut dans l'après-midi. Il était célibataire et âgé de 29 ans.

A l'enquête du coroner, hier après-midi, un verdict de mort accidentelle a été rendu.

## On réclame une réponse négative

Plusieurs municipalités ont jugé bon de réclamer l'exemption des fils de cultivateurs du service militaire et une réponse négative à la question posée au plébiscite du mois d'avril pour service militaire obligatoire en dehors du pays. Voici le texte d'une motion en ce sens adoptée par le conseil municipal du comté de Champlain:

"A une session générale du conseil municipal du comté de Champlain, tenue au lieu ordinaire des sessions, en la paroisse de Ste - Geneviève-de-Batiscan, le mercredi, onzième jour du mois de mars de l'année mil neuf cent quarante-deux.

"Proposé par M. Ephrem Grandmaison, maire de St-Narcisse, appuyé par M. Henri Desrosiers, maire de St-Stanislas:

"Attendu qu'il est du devoir de tout corps public d'éclairer l'opinion publique et de mettre le peuple canadien en garde:

"Que ce conseil recommande aux citoyens du comté de Champlain de répondre "Non" au plébiscite du mois d'avril prochain, afin d'éviter la conscription pour outre-mer.

"Que ce conseil fasse des représentations au gouvernement provincial et au gouvernement fédéral pour que les fils de cultivateurs soient exemptés du service militaire, croyant que ces derniers sont principalement utiles à notre effort de guerre en faisant produire les terres et fournissant aux armées la nourriture indispensable à leur soutien et à leur bonne contenance".

Adopté. (signé) Auguste BARIBEAU, préfet. A.-J.-O. BERGERON, sec.-trés.

## Décès de Mme F. Boucher

Nous apprenons avec regret la mort de madame veuve François Boucher, née Malvina Poulin, décédée samedi à l'âge de 81 ans et six mois. Les funérailles auront lieu mardi en l'église de Notre-Dame de Grâce.

## Une vente d'immeubles à Montréal

MONTREAL, 16. — (DNC). — La vente à l'enchère des immeubles grevés d'arrière d'impôts est terminée, à l'hôtel de ville. Cette vente avait débuté le 16 février et elle s'était continuée tous les jours depuis cette date. 13,051 immeubles ont été vendus pour la somme globale de \$102,307,95. Leur valeur était de \$1,826,562 et les arriérés s'élevaient à \$2,639,924.04.

La ville a acheté 12,978 lots vancants d'une valeur de \$1,666,992 au prix de \$86,240.30 et sur lesquels les arriérés s'élevaient à \$2,621,346.38.

La balance des Immeubles en vente, soit 72 lots vancants et 1 lot construit, a été adjugée à diverses personnes au prix de \$16,017.65. Leur valeur était de \$159,570 et les arriérés atteignaient la somme de \$18,577.66.

## Le prix du beurre tombe sous le coup des règlements sur les prix maximums

OTTAWA, 16. — (DNC) — La Commission des prix et du commerce en temps de guerre, a déclaré, samedi, que le beurre tombe sous le coup des règlements sur les prix maximums et y demeurera. Cette déclaration est le commentaire fait au sujet de rumeurs courantes: l'une à l'effet que la Commission avait l'intention d'augmenter les prix du beurre à compter du 1er avril, et l'autre voulant que le beurre soit exempté des dispositions des règlements sur les prix maximums.

L'un et l'autre de ces bruits sont dénués de fondement, a-t-on déclaré au bureau de l'administration des prix.

# L'ACTION CATHOLIQUE

Organe de l'Action Sociale Catholique  
Eugène L'HEUREUX, Rédacteur en chef

LUNDI, 16 MARS 1942

## Devant la France écrasée

### Soyons compatissants et sereins

Ceux qui attaquent la France dans son indicible malheur se montrent dépourvus de tout sentiment humain. Si c'est au peuple français qu'ils s'en prennent, il faut les considérer comme des imbéciles. Si leur animosité vise plutôt le groupe de Vichy, ces ennemis de la France officielle manquent au moins de réalisme et de sens psychologique.

Il appartient aux Canadiens français plus qu'à tous les autres de plaider la cause de la France devant le tribunal de l'Humanité. Ils doivent le faire en des termes appropriés à leur situation au milieu d'une coalition où le sort des armes n'a pas permis à la France de jouer son rôle jusqu'à la fin, mais dont la victoire entraînera cependant la libération de ce pays.

\*\*\*

Tous ceux de nos alliés qui sont capables de vastes conceptions et qui connaissent la nature humaine ont pitié de la France acablée. M. King a témoigné plusieurs fois de ses bons sentiments à l'égard de cet allié qui serait encore avec nous, si la défaite ne l'avait mis à la merci de son ennemi. Sauf deux circonstances, M. Churchill a démontré qu'il comprenait la situation de la France; et même quand il s'est montré dur vis-à-vis un pays qui nous est cher, il méritait l'indulgence due aux hommes chargés des tâches les plus absorbantes. M. Roosevelt est évidemment sympathique à la France. Nous aurions tort de juger nos alliés par les aboiements francophobes de certaines énergumènes.

Il ne faut pas considérer comme un acte d'hostilité envers la France, mais comme une impérieuse nécessité de guerre le bombardement des côtes de terre française où Hitler s'est installé par la force pour fabriquer les armes avec lesquelles il veut assurer sa domination sur l'Europe et l'asservissement de la France pour mille ans. L'unique responsable d'une semblable tragédie triste à faire pleurer, c'est l'auteur de la situation faite à la France. Et ces bombardements cesseront dès le jour où le bourreau de la France lâchera sa victime. Expliquer par la francophobie ces actes d'une nécessité aussi regrettable qu'incontrôlable, ce ne serait ni véridique, ni juste, ni honnête.

\*\*\*

Pour ceux qui ne voient que la surface et l'apparence des choses, il est bon de rappeler que, dans les circonstances où se trouvait la France, en juin 1940, tout autre peuple aurait probablement capitulé comme elle. Même si, à la minute la plus troublante qu'on puisse imaginer pour un peuple, la France n'a pas choisi la voie où l'histoire regrettera peut-être de ne pas la trouver une fois de plus, ce pays chevaleresque mérite néanmoins confiance et pitié. Si la France a commis une erreur en signant l'armistice — et cela même est encore du domaine de l'hypothèse — quel est le peuple qui n'a pas commis d'erreurs désastreuses et inexplicables avant et pendant cette épouvantable tragédie mondiale?

Leurs témoignages, dont nous sommes tous témoins depuis deux ans, ne nous permettent pas de croire que les organisateurs de la défense de certains autres pays favorisés d'une situation géographique plus avantageuse seraient montrés beaucoup plus adroits et courageux, s'ils avaient été, comme leurs alliés français, sur le passage du moderne "Fléau de Dieu".

Rendons-nous donc à l'évidence. Tous les peuples démocratiques expient en ce moment les erreurs et les fautes politiques, militaires et morales commises avant la guerre bien plus que leurs méprises du temps de guerre. Ces erreurs et ces fautes, tous les peuples démocratiques les ont commises.

Non seulement pacifique, ce qui l'honore, mais pacifiste, ce qui est beaucoup moins bien, le monde démocratique s'est réveillé trop tard; et comme tous ceux qui se réveillent trop tard, il éprouve beaucoup de peine à reprendre le temps perdu. Faisons donc tous notre "mea culpa", au lieu de rejeter les uns sur les autres une responsabilité incontestablement collective.

\*\*\*

Ceux qui exalteraient chez nous la France de Pétain moins pour nous faire aimer la France que pour nous détacher de la cause des Alliés seraient tout aussi coupables envers la France que vis-à-vis nos compagnons d'armes. En effet, les Nazis veulent détruire la France, nous en avons la certitude.

Bien que très sympathique à la cause des Alliés, le soussigné se défie de toutes les propagandes, parce qu'il sait ce que c'est qu'une propagande. Mais il redoute celle de l'ennemi encore plus que celle des Alliés. Question de noblesse, de bon sens et de prudence. Il faut être, d'ailleurs, bien naïf pour croire la propagande nazie plus véridique que les autres.

Ce qui me révèle mieux que toute propagande les sentiments du dictateur nazi à l'égard de la France, ce sont les écrits du Führer lui-même. Quand Hitler écrit, dans "Mein Kampf", en conclusion d'un passage où il préconise une alliance avec l'Angleterre et l'Italie, une phrase comme celle-ci: "Ainsi, l'ennemi mortel de notre pays, la France, tombera dans l'isolement... Car c'est la nouvelle alliance européenne anglo-germano-italienne qui aurait en mains l'initiative politique, et non plus la France". Je suis forcé de comprendre que le grand ennemi de la France, c'est Hitler et non l'Angleterre, même si cette dernière a l'habitude de penser à elle-même.

Il ne savent donc pas ce qu'ils disent, ceux qui prétendent voir pour la France plus d'espoirs du côté de l'Allemagne que de l'Angleterre. Ce sont des poisons pris aux filets de la propagande d'Hitler, qui voudrait faire servir à la réalisation de son rêve de domination européenne, dont la première étape, c'est la suppression de la France, la sympathie des Canadiens français pour leur ancienne Mère-patrie. — Non, nous ne ferons jamais le jeu du bourreau de la France.

De plus en plus, Otto Strasser et d'autres nous semblent avoir raison de prétendre que Hess, le Nazi so 2, a été envoyé en Angleterre par son chef pour amorcer une paix anglo-allemande au moment où la France est réduite à l'impuissance, c'est-à-dire, une paix contre la France. — Dieu merci, l'Angleterre a reçu Hess comme il le méritait.

Conclusion de tout cela: mieux vaut raison que passion, dans les circonstances.

Eugène L'HEUREUX

# Instructions de Son Eminence sur le Sacrement de pénitence

## Quatrième instruction: l'intégrité de la confession sacramentelle

Non es mentibus hominibus, sed Deo. Tu n'a pas menti de la bouche à des hommes, mais à Dieu. (Act. Ap., V, 4).

Mes Frères,

Vous connaissez déjà l'histoire d'Ananie et de Saphire, racontée au chapitre cinquième des Actes des Apôtres. Les premiers chrétiens, n'ayant dans leur ferveur qu'un cœur et qu'une âme, voulaient mettre tous leurs biens en commun; ceux qui possédaient des terres ou des maisons les vendaient et en apportaient le prix aux pieds des Apôtres; et le distribuait ensuite, à chacun selon ses besoins, et il n'y avait parmi eux aucun indigent.

Ce n'était point là pourtant une obligation, et les fidèles pouvaient garder à leur gré leurs possessions. Or un homme nommé Ananie vendit une propriété, et de concert avec Saphire, sa femme, ayant retenu quelque chose du prix, il en apporta le reste et le mit aux pieds des Apôtres. Pierre lui dit: — "Ananie, pourquoi Satan a-t-il rempli ton cœur au point que tu mentes au Saint-Esprit... Ce n'est pas à des hommes que tu as menti, mais à Dieu". En entendant ces paroles, Ananie tomba et expira. Sa femme, Saphire, quelques heures plus tard, ayant menti de même sorte, mourut aussi à son tour.

De cet épisode, mes Frères, je ne veux retenir surtout que la gravité du mensonge fait à Dieu, même à travers la personne de ses Apôtres et de ses ministres. En effet, ce n'est point pour avoir retenu leurs biens qu'Ananie et Saphire sont punis de mort, mais d'avoir menti imprudemment à saint Pierre, en pratiquant extérieurement, pour faire comme les chrétiens parfaits, un détachement absolu, et en gardant quand même leur cœur attaché aux choses terrestres.

Or, c'est l'image de ce qui se passe au confessionnel, quand un pénitent manque à l'intégrité de son accusation. Il vient aux pieds du prêtre demander l'absolution, mais Satan remplit son cœur, et, en mentant, pour des motifs humains et hypocrites, au ministre sacré, il ment au Saint-Esprit. Voilà pourquoi, mes Frères, aussitôt, un sacrilège mortel tue à nouveau son âme, et son acte de dévotion perverti lui attire les châtiements du Seigneur.

En effet, l'une des choses les plus lamentables qu'on connaît dans l'Eglise, n'est-ce pas le mensonge au confesseur et la confession sacrilège? Voilà bien comment le démon perd les âmes dans l'occasion même qui aurait dû les sauver. Voilà comment il rend muet au moment même où il faudrait parler. Voilà aussi pourquoi les fidèles doivent souvent demander à Notre-Seigneur de les délivrer, quand ils se disposent à se confesser, de ce démon muet, comme on dit, en pensant à celui qui rendait un homme muet, selon qu'il est raconté dans l'Evangile, et dont Notre-Seigneur le délivra (Matt. IX, 32-34).

Nous traiterons donc maintenant de l'intégrité de la confession, c'est-à-dire de la nécessité de faire des aveux vraiment sincères et complets, aux pieds du confesseur, et d'une façon toute familière, nous verrons d'abord le précepte de l'intégrité, puis les raisons qui en excusent, et enfin les moyens de la procurer.

### Précepte de l'intégrité de la confession sacramentelle

L'intégrité de la confession procède de cette sincérité que le pénitent met à accuser tous et chacun des péchés qu'il est tenu de déclarer. On distingue l'intégrité matérielle, qui comprend tous les péchés mortels commis, qu'on puisse ou ne puisse pas déclarer, et l'intégrité formelle, ce qui veut dire l'accusation de tous les péchés mortels qu'on a commis, dont on se souvient suffisamment, et qu'on puisse et doive humainement s'accuser. Car si l'on était des anges, cette destruction n'aurait pas sa raison d'être. L'on aurait une mémoire si parfaite que d'un regard sur sa conscience on serait en état de tout voir et de tout dire. Mais, notre condition humaine fait que nous oublions beaucoup de choses, que l'histoire de nos actions se mêle vite, et que nous n'avons guère qu'une conscience confuse surtout de nos actes intérieurs, en particulier de nos consentements au mal. D'autre part, le Sacrement de Pénitence, comme tous les autres Sacraments, n'est pas fait pour les anges mais pour les hommes. C'est donc conformément à la nature humaine, à l'obscurité de nos souvenirs et à l'infirmité de notre nature, que peut être exigée de nous l'accusation intégrale de nos péchés. Un autre principe est aussi à garder. Il ne faut pas que la confession soit tellement difficile qu'elle soit au-dessus de nos forces ou qu'elle rende le Sacrement odieux et épouvantable. Voilà la raison pour laquelle on doit accuser en confession tous ses péchés, mais selon ses moyens, au meilleur de sa capacité, dans une confession doit être sincère, mais elle ne doit pas être un tourment. Conséquemment, ce qui est exigé, ce n'est pas l'intégrité absolue, mais l'intégrité de toutes les fautes commises, mais l'intégrité subjective et morale, la sincérité dans l'accusation de toutes les fautes qu'on croit devoir accuser.

L'obligation en cette matière se formule ainsi: pour recevoir valablement le Sacrement de Pénitence, l'accusation formellement complète de tous les péchés mortels qu'on n'ont pas encore été soumis au pouvoir des clés est requise, mais elle suffit pour obtenir les fruits du Sacrement.

Qu'il y ait obligation d'assurer l'intégrité formelle dans l'accusation faite au saint Tribunal, ce n'est pas un pouvoir conféré par Notre-Seigneur aux Apôtres et à leurs successeurs. Les péchés seront remis, leur a dit le Sauveur, à qui vous les remettrez, et ils ne seront pas remis mais retenus, à qui vous les retiendrez. L'absolution est donc le moyen exclusif institué par Jésus-Christ pour la rémission des péchés, et il a confié ce moyen à l'Eglise et à ses ministres autorisés. Tel est l'enseignement concordant des Saints Pères, telle est la déclaration formelle du Saint Concile de Trente: "Si quelqu'un soutient que, dans le Sacrement de Pénitence, pour la rémission des péchés, il ne soit pas nécessaire, de droit divin, de confesser tous et chacun des péchés mortels dont on a mémoire, après un sérieux examen préalable, même les péchés secrets, ainsi que les circonstances qui en changent l'espèce, qu'il soit anathème. Quand aux autres péchés qui ne viennent pas à l'esprit du pénitent attentif, ils sont dans leur ensemble inclus dans la même confession, et il y a lieu de leur appliquer la parole du Prophète: "Seigneur, purifiez-moi de mes péchés ignorés" (Ps. XVIII, 13).

De cette règle, il faut déduire les observations suivantes.

Commet donc une profanation du saint Tribunal, et un sacrilège qui rend l'absolution et le Sacrement invalide, celui qui cache en confession un péché grave qu'il doit déclarer.

Mais si le pénitent avait quelque doute des raisons qu'on expliquera tout à l'heure de ne pas dire tel ou tel péché mortel, il ne manque pas à l'intégrité formelle et morale de son accusation.

et par conséquent il peut recevoir l'absolution et la grâce du Sacrement avec fruit.

Celui qui ne peut parvenir à l'intégrité matériellement complète de son accusation, par suite n'y est pas tenu; par exemple, si en raison d'un défaut de mémoire, quelqu'un ne se souvient pas quel péché grave il a commis, bien qu'il sache avoir commis un péché mortel, il doit s'accuser simplement selon qu'il se souvient.

Car, ce sont les péchés graves dont on a conscience, après s'être examiné, et selon leur espèce, ainsi que selon leur nombre, qu'on est tenu d'accuser (can. 901).

Les fidèles ne sont pas tenus, en principe, d'accuser leurs péchés véniels, on a dit déjà pourquoi. L'Eglise toutefois pourrait en imposer l'obligation. Ainsi, pour les clercs et les religieux, le Droit canonique et les Constitutions prescrivait plus ou moins strictement la confession hebdomadaire ou bi-mensuelle, ce qui évidemment oblige au moins indirectement à accuser des péchés véniels. L'Eglise ne présument pas que des personnes consacrées à Dieu aient si fréquemment des fautes graves à accuser.

Quant aux péchés mortels, il faut en dire l'espèce, c'est-à-dire la nature propre. Ceci parce qu'il y a une gravité spéciale en chacune des espèces, et dont le confesseur doit juger. Ainsi un péché de fornication, d'adultère, de luxure sacrilège, n'est pas simplement un péché d'impureté, mais telle ou telle espèce particulière de péché impur. De même un jugement téméraire est une injustice, mais la calomnie, la médisance, l'injure sont d'autres injustices particulières. Il ne suffit donc pas de dire en confession: "J'ai fait des péchés mortels". Ni non plus: "J'ai commis l'impureté". Toutefois, le pécheur n'est pas obligé d'être théologien. On ne commet pas un péché dont on ne connaît pas la malice. Donc, les actes mauvais commis dans l'ignorance n'ont été coupables que dans la mesure où l'on savait déjà alors que c'étaient des péchés. Si on apprend plus tard, ces actes ne deviennent pas des péchés après coup, et on n'est pas tenu de les accuser maintenant, parce qu'on sait aujourd'hui qu'on n'aurait pas dû les faire. Il n'y a qu'à partir du moment où on en a connu la gravité qu'on en a été responsable et on est tenu de s'en accuser. Si on ne sait pas, par exemple, qu'un péché impur commis avec un autre est d'une espèce particulière, on n'est en aucun cas responsable particulière. Il n'est pas nécessaire de confesser ses péchés en termes savants et théologiques. Il suffit de dire les actes qu'on a faits, et selon qu'on l'enfonce n'est été coupable que dans la mesure où l'on savait déjà alors que c'étaient des péchés. Si on apprend plus tard, ces actes ne deviennent pas des péchés après coup, et on n'est pas tenu de les accuser maintenant, parce qu'on sait aujourd'hui qu'on n'aurait pas dû les faire. Il n'y a qu'à partir du moment où on en a connu la gravité qu'on en a été responsable et on est tenu de s'en accuser. Si on ne sait pas, par exemple, qu'un péché impur commis avec un autre est d'une espèce particulière, on n'est en aucun cas responsable particulière. Il n'est pas nécessaire de confesser ses péchés en termes savants et théologiques. Il suffit de dire les actes qu'on a faits, et selon qu'on l'enfonce n'est été coupable que dans la mesure où l'on savait déjà alors que c'étaient des péchés. Si on apprend plus tard, ces actes ne deviennent pas des péchés après coup, et on n'est pas tenu de les accuser maintenant, parce qu'on sait aujourd'hui qu'on n'aurait pas dû les faire. Il n'y a qu'à partir du moment où on en a connu la gravité qu'on en a été responsable et on est tenu de s'en accuser. Si on ne sait pas, par exemple, qu'un péché impur commis avec un autre est d'une espèce particulière, on n'est en aucun cas responsable particulière. Il n'est pas nécessaire de confesser ses péchés en termes savants et théologiques. Il suffit de dire les actes qu'on a faits, et selon qu'on l'enfonce n'est été coupable que dans la mesure où l'on savait déjà alors que c'étaient des péchés. Si on apprend plus tard, ces actes ne deviennent pas des péchés après coup, et on n'est pas tenu de les accuser maintenant, parce qu'on sait aujourd'hui qu'on n'aurait pas dû les faire. Il n'y a qu'à partir du moment où on en a connu la gravité qu'on en a été responsable et on est tenu de s'en accuser. Si on ne sait pas, par exemple, qu'un péché impur commis avec un autre est d'une espèce particulière, on n'est en aucun cas responsable particulière. Il n'est pas nécessaire de confesser ses péchés en termes savants et théologiques. Il suffit de dire les actes qu'on a faits, et selon qu'on l'enfonce n'est été coupable que dans la mesure où l'on savait déjà alors que c'étaient des péchés. Si on apprend plus tard, ces actes ne deviennent pas des péchés après coup, et on n'est pas tenu de les accuser maintenant, parce qu'on sait aujourd'hui qu'on n'aurait pas dû les faire. Il n'y a qu'à partir du moment où on en a connu la gravité qu'on en a été responsable et on est tenu de s'en accuser. Si on ne sait pas, par exemple, qu'un péché impur commis avec un autre est d'une espèce particulière, on n'est en aucun cas responsable particulière. Il n'est pas nécessaire de confesser ses péchés en termes savants et théologiques. Il suffit de dire les actes qu'on a faits, et selon qu'on l'enfonce n'est été coupable que dans la mesure où l'on savait déjà alors que c'étaient des péchés. Si on apprend plus tard, ces actes ne deviennent pas des péchés après coup, et on n'est pas tenu de les accuser maintenant, parce qu'on sait aujourd'hui qu'on n'aurait pas dû les faire. Il n'y a qu'à partir du moment où on en a connu la gravité qu'on en a été responsable et on est tenu de s'en accuser. Si on ne sait pas, par exemple, qu'un péché impur commis avec un autre est d'une espèce particulière, on n'est en aucun cas responsable particulière. Il n'est pas nécessaire de confesser ses péchés en termes savants et théologiques. Il suffit de dire les actes qu'on a faits, et selon qu'on l'enfonce n'est été coupable que dans la mesure où l'on savait déjà alors que c'étaient des péchés. Si on apprend plus tard, ces actes ne deviennent pas des péchés après coup, et on n'est pas tenu de les accuser maintenant, parce qu'on sait aujourd'hui qu'on n'aurait pas dû les faire. Il n'y a qu'à partir du moment où on en a connu la gravité qu'on en a été responsable et on est tenu de s'en accuser. Si on ne sait pas, par exemple, qu'un péché impur commis avec un autre est d'une espèce particulière, on n'est en aucun cas responsable particulière. Il n'est pas nécessaire de confesser ses péchés en termes savants et théologiques. Il suffit de dire les actes qu'on a faits, et selon qu'on l'enfonce n'est été coupable que dans la mesure où l'on savait déjà alors que c'étaient des péchés. Si on apprend plus tard, ces actes ne deviennent pas des péchés après coup, et on n'est pas tenu de les accuser maintenant, parce qu'on sait aujourd'hui qu'on n'aurait pas dû les faire. Il n'y a qu'à partir du moment où on en a connu la gravité qu'on en a été responsable et on est tenu de s'en accuser. Si on ne sait pas, par exemple, qu'un péché impur commis avec un autre est d'une espèce particulière, on n'est en aucun cas responsable particulière. Il n'est pas nécessaire de confesser ses péchés en termes savants et théologiques. Il suffit de dire les actes qu'on a faits, et selon qu'on l'enfonce n'est été coupable que dans la mesure où l'on savait déjà alors que c'étaient des péchés. Si on apprend plus tard, ces actes ne deviennent pas des péchés après coup, et on n'est pas tenu de les accuser maintenant, parce qu'on sait aujourd'hui qu'on n'aurait pas dû les faire. Il n'y a qu'à partir du moment où on en a connu la gravité qu'on en a été responsable et on est tenu de s'en accuser. Si on ne sait pas, par exemple, qu'un péché impur commis avec un autre est d'une espèce particulière, on n'est en aucun cas responsable particulière. Il n'est pas nécessaire de confesser ses péchés en termes savants et théologiques. Il suffit de dire les actes qu'on a faits, et selon qu'on l'enfonce n'est été coupable que dans la mesure où l'on savait déjà alors que c'étaient des péchés. Si on apprend plus tard, ces actes ne deviennent pas des péchés après coup, et on n'est pas tenu de les accuser maintenant, parce qu'on sait aujourd'hui qu'on n'aurait pas dû les faire. Il n'y a qu'à partir du moment où on en a connu la gravité qu'on en a été responsable et on est tenu de s'en accuser. Si on ne sait pas, par exemple, qu'un péché impur commis avec un autre est d'une espèce particulière, on n'est en aucun cas responsable particulière. Il n'est pas nécessaire de confesser ses péchés en termes savants et théologiques. Il suffit de dire les actes qu'on a faits, et selon qu'on l'enfonce n'est été coupable que dans la mesure où l'on savait déjà alors que c'étaient des péchés. Si on apprend plus tard, ces actes ne deviennent pas des péchés après coup, et on n'est pas tenu de les accuser maintenant, parce qu'on sait aujourd'hui qu'on n'aurait pas dû les faire. Il n'y a qu'à partir du moment où on en a connu la gravité qu'on en a été responsable et on est tenu de s'en accuser. Si on ne sait pas, par exemple, qu'un péché impur commis avec un autre est d'une espèce particulière, on n'est en aucun cas responsable particulière. Il n'est pas nécessaire de confesser ses péchés en termes savants et théologiques. Il suffit de dire les actes qu'on a faits, et selon qu'on l'enfonce n'est été coupable que dans la mesure où l'on savait déjà alors que c'étaient des péchés. Si on apprend plus tard, ces actes ne deviennent pas des péchés après coup, et on n'est pas tenu de les accuser maintenant, parce qu'on sait aujourd'hui qu'on n'aurait pas dû les faire. Il n'y a qu'à partir du moment où on en a connu la gravité qu'on en a été responsable et on est tenu de s'en accuser. Si on ne sait pas, par exemple, qu'un péché impur commis avec un autre est d'une espèce particulière, on n'est en aucun cas responsable particulière. Il n'est pas nécessaire de confesser ses péchés en termes savants et théologiques. Il suffit de dire les actes qu'on a faits, et selon qu'on l'enfonce n'est été coupable que dans la mesure où l'on savait déjà alors que c'étaient des péchés. Si on apprend plus tard, ces actes ne deviennent pas des péchés après coup, et on n'est pas tenu de les accuser maintenant, parce qu'on sait aujourd'hui qu'on n'aurait pas dû les faire. Il n'y a qu'à partir du moment où on en a connu la gravité qu'on en a été responsable et on est tenu de s'en accuser. Si on ne sait pas, par exemple, qu'un péché impur commis avec un autre est d'une espèce particulière, on n'est en aucun cas responsable particulière. Il n'est pas nécessaire de confesser ses péchés en termes savants et théologiques. Il suffit de dire les actes qu'on a faits, et selon qu'on l'enfonce n'est été coupable que dans la mesure où l'on savait déjà alors que c'étaient des péchés. Si on apprend plus tard, ces actes ne deviennent pas des péchés après coup, et on n'est pas tenu de les accuser maintenant, parce qu'on sait aujourd'hui qu'on n'aurait pas dû les faire. Il n'y a qu'à partir du moment où on en a connu la gravité qu'on en a été responsable et on est tenu de s'en accuser. Si on ne sait pas, par exemple, qu'un péché impur commis avec un autre est d'une espèce particulière, on n'est en aucun cas responsable particulière. Il n'est pas nécessaire de confesser ses péchés en termes savants et théologiques. Il suffit de dire les actes qu'on a faits, et selon qu'on l'enfonce n'est été coupable que dans la mesure où l'on savait déjà alors que c'étaient des péchés. Si on apprend plus tard, ces actes ne deviennent pas des péchés après coup, et on n'est pas tenu de les accuser maintenant, parce qu'on sait aujourd'hui qu'on n'aurait pas dû les faire. Il n'y a qu'à partir du moment où on en a connu la gravité qu'on en a été responsable et on est tenu de s'en accuser. Si on ne sait pas, par exemple, qu'un péché impur commis avec un autre est d'une espèce particulière, on n'est en aucun cas responsable particulière. Il n'est pas nécessaire de confesser ses péchés en termes savants et théologiques. Il suffit de dire les actes qu'on a faits, et selon qu'on l'enfonce n'est été coupable que dans la mesure où l'on savait déjà alors que c'étaient des péchés. Si on apprend plus tard, ces actes ne deviennent pas des péchés après coup, et on n'est pas tenu de les accuser maintenant, parce qu'on sait aujourd'hui qu'on n'aurait pas dû les faire. Il n'y a qu'à partir du moment où on en a connu la gravité qu'on en a été responsable et on est tenu de s'en accuser. Si on ne sait pas, par exemple, qu'un péché impur commis avec un autre est d'une espèce particulière, on n'est en aucun cas responsable particulière. Il n'est pas nécessaire de confesser ses péchés en termes savants et théologiques. Il suffit de dire les actes qu'on a faits, et selon qu'on l'enfonce n'est été coupable que dans la mesure où l'on savait déjà alors que c'étaient des péchés. Si on apprend plus tard, ces actes ne deviennent pas des péchés après coup, et on n'est pas tenu de les accuser maintenant, parce qu'on sait aujourd'hui qu'on n'aurait pas dû les faire. Il n'y a qu'à partir du moment où on en a connu la gravité qu'on en a été responsable et on est tenu de s'en accuser. Si on ne sait pas, par exemple, qu'un péché impur commis avec un autre est d'une espèce particulière, on n'est en aucun cas responsable particulière. Il n'est pas nécessaire de confesser ses péchés en termes savants et théologiques. Il suffit de dire les actes qu'on a faits, et selon qu'on l'enfonce n'est été coupable que dans la mesure où l'on savait déjà alors que c'étaient des péchés. Si on apprend plus tard, ces actes ne deviennent pas des péchés après coup, et on n'est pas tenu de les accuser maintenant, parce qu'on sait aujourd'hui qu'on n'aurait pas dû les faire. Il n'y a qu'à partir du moment où on en a connu la gravité qu'on en a été responsable et on est tenu de s'en accuser. Si on ne sait pas, par exemple, qu'un péché impur commis avec un autre est d'une espèce particulière, on n'est en aucun cas responsable particulière. Il n'est pas nécessaire de confesser ses péchés en termes savants et théologiques. Il suffit de dire les actes qu'on a faits, et selon qu'on l'enfonce n'est été coupable que dans la mesure où l'on savait déjà alors que c'étaient des péchés. Si on apprend plus tard, ces actes ne deviennent pas des péchés après coup, et on n'est pas tenu de les accuser maintenant, parce qu'on sait aujourd'hui qu'on n'aurait pas dû les faire. Il n'y a qu'à partir du moment où on en a connu la gravité qu'on en a été responsable et on est tenu de s'en accuser. Si on ne sait pas, par exemple, qu'un péché impur commis avec un autre est d'une espèce particulière, on n'est en aucun cas responsable particulière. Il n'est pas nécessaire de confesser ses péchés en termes savants et théologiques. Il suffit de dire les actes qu'on a faits, et selon qu'on l'enfonce n'est été coupable que dans la mesure où l'on savait déjà alors que c'étaient des péchés. Si on apprend plus tard, ces actes ne deviennent pas des péchés après coup, et on n'est pas tenu de les accuser maintenant, parce qu'on sait aujourd'hui qu'on n'aurait pas dû les faire. Il n'y a qu'à partir du moment où on en a connu la gravité qu'on en a été responsable et on est tenu de s'en accuser. Si on ne sait pas, par exemple, qu'un péché impur commis avec un autre est d'une espèce particulière, on n'est en aucun cas responsable particulière. Il n'est pas nécessaire de confesser ses péchés en termes savants et théologiques. Il suffit de dire les actes qu'on a faits, et selon qu'on l'enfonce n'est été coupable que dans la mesure où l'on savait déjà alors que c'étaient des péchés. Si on apprend plus tard, ces actes ne deviennent pas des péchés après coup, et on n'est pas tenu de les accuser maintenant, parce qu'on sait aujourd'hui qu'on n'aurait pas dû les faire. Il n'y a qu'à partir du moment où on en a connu la gravité qu'on en a été responsable et on est tenu de s'en accuser. Si on ne sait pas, par exemple, qu'un péché impur commis avec un autre est d'une espèce particulière, on n'est en aucun cas responsable particulière. Il n'est pas nécessaire de confesser ses péchés en termes savants et théologiques. Il suffit de dire les actes qu'on a faits, et selon qu'on l'enfonce n'est été coupable que dans la mesure où l'on savait déjà alors que c'étaient des péchés. Si on apprend plus tard, ces actes ne deviennent pas des péchés après coup, et on n'est pas tenu de les accuser maintenant, parce qu'on sait aujourd'hui qu'on n'aurait pas dû les faire. Il n'y a qu'à partir du moment où on en a connu la gravité qu'on en a été responsable et on est tenu de s'en accuser. Si on ne sait pas, par exemple, qu'un péché impur commis avec un autre est d'une espèce particulière, on n'est en aucun cas responsable particulière. Il n'est pas nécessaire de confesser ses péchés en termes savants et théologiques. Il suffit de dire les actes qu'on a faits, et selon qu'on l'enfonce n'est été coupable que dans la mesure où l'on savait déjà alors que c'étaient des péchés. Si on apprend plus tard, ces actes ne deviennent pas des péchés après coup, et on n'est pas tenu de les accuser maintenant, parce qu'on sait aujourd'hui qu'on n'aurait pas dû les faire. Il n'y a qu'à partir du moment où on en a connu la gravité qu'on en a été responsable et on est tenu de s'en accuser. Si on ne sait pas, par exemple, qu'un péché impur commis avec un autre est d'une espèce particulière, on n'est en aucun cas responsable particulière. Il n'est pas nécessaire de confesser ses péchés en termes savants et théologiques. Il suffit de dire les actes qu'on a faits, et selon qu'on l'enfonce n'est été coupable que dans la mesure où l'on savait déjà alors que c'étaient des péchés. Si on apprend plus tard, ces actes ne deviennent pas des péchés après coup, et on n'est pas tenu de les accuser maintenant, parce qu'on sait aujourd'hui qu'on n'aurait pas dû les faire. Il n'y a qu'à partir du moment où on en a connu la gravité qu'on en a été responsable et on est tenu de s'en accuser. Si on ne sait pas, par exemple, qu'un péché impur commis avec un autre est d'une espèce particulière, on n'est en aucun cas responsable particulière. Il n'est pas nécessaire de confesser ses péchés en termes savants et théologiques. Il suffit de dire les actes qu'on a faits, et selon qu'on l'enfonce n'est été coupable que dans la mesure où l'on savait déjà alors que c'étaient des péchés. Si on apprend plus tard, ces actes ne deviennent pas des péchés après coup, et on n'est pas tenu de les accuser maintenant, parce qu'on sait aujourd'hui qu'on n'aurait pas dû les faire. Il n'y a qu'à partir du moment où on en a connu la gravité qu'on en a été responsable et on est tenu de s'en accuser. Si on ne sait pas, par exemple, qu'un péché impur commis avec un autre est d'une espèce particulière, on n'est en aucun cas responsable particulière. Il n'est pas nécessaire de confesser ses péchés en termes savants et théologiques. Il suffit de dire les actes qu'on a faits, et selon qu'on l'enfonce n'est été coupable que dans la mesure où l'on savait déjà alors que c'étaient des péchés. Si on apprend plus tard, ces actes ne deviennent pas des péchés après coup, et on n'est pas tenu de les accuser maintenant, parce qu'on sait aujourd'hui qu'on n'aurait pas dû les faire. Il n'y a qu'à partir du moment où on en a connu la gravité qu'on en a été responsable et on est tenu de s'en accuser. Si on ne sait pas, par exemple, qu'un péché impur commis avec un autre est d'une espèce particulière, on n'est en aucun cas responsable particulière. Il n'est pas nécessaire de confesser ses péchés en termes savants et théologiques. Il suffit de dire les actes qu'on a faits, et selon qu'on l'enfonce n'est été coupable que dans la mesure où l'on savait déjà alors que c'étaient des péchés. Si on apprend plus tard, ces actes ne deviennent pas des péchés après coup, et on n'est pas tenu de les accuser maintenant, parce qu'on sait aujourd'hui qu'on n'aurait pas dû les faire. Il n'y a qu'à partir du moment où on en a connu la gravité qu'on en a été responsable et on est tenu de s'en accuser. Si on ne sait pas, par exemple, qu'un péché impur commis avec un autre est d'une espèce particulière, on n'est en aucun cas responsable particulière. Il n'est pas nécessaire de confesser ses péchés en termes savants et théologiques. Il suffit de dire les actes qu'on a faits, et selon qu'on l'enfonce n'est été coupable que dans la mesure où l'on savait déjà alors que c'étaient des péchés. Si on apprend plus tard, ces actes ne deviennent pas des péchés après coup, et on n'est pas tenu de les accuser maintenant, parce qu'on sait aujourd'hui qu'on n'aurait pas dû les faire. Il n'y a qu'à partir du moment où on en a connu la gravité qu'on en a été responsable et on est tenu de s'en accuser. Si on ne sait pas, par exemple, qu'un péché impur commis avec un autre est d'une espèce particulière, on n'est en aucun cas responsable particulière. Il n'est pas nécessaire de confesser ses péchés en termes savants et théologiques. Il suffit de dire les actes qu'on a faits, et selon qu'on l'enfonce n'est été coupable que dans la mesure où l'on savait déjà alors que c'étaient des péchés. Si on apprend plus tard, ces actes ne deviennent pas des péchés après coup, et on n'est pas tenu de les accuser maintenant, parce qu'on sait aujourd'hui qu'on n'aurait pas dû les faire. Il n'y a qu'à partir du moment où on en a connu la gravité qu'on en a été responsable et on est tenu de s'en accuser. Si on ne sait pas, par exemple, qu'un péché impur commis avec un autre est d'une espèce particulière, on n'est en aucun cas responsable particulière. Il n'est pas nécessaire de confesser ses péchés en termes savants et théologiques. Il suffit de dire les actes qu'on a faits, et selon qu'on l'enfonce n'est été coupable que dans la mesure où l'on savait déjà alors que c'étaient des péchés. Si on apprend plus tard, ces actes ne deviennent pas des péchés après coup, et on n'est pas tenu de les accuser maintenant, parce qu'on sait aujourd'hui qu'on n'aurait pas dû les faire. Il n'y a qu'à partir du moment où on en a connu la gravité qu'on en a été responsable et on est tenu de s'en accuser. Si on ne sait pas, par exemple, qu'un péché impur commis avec un autre est d'une espèce particulière, on n'est en aucun cas responsable particulière. Il n'est pas nécessaire de confesser ses péchés en termes savants et théologiques. Il suffit de dire les actes qu'on a faits, et selon qu'on l'enfonce n'est été coupable que dans la mesure où l'on savait déjà alors que c'étaient des péchés. Si on apprend plus tard, ces actes ne deviennent pas des péchés après coup, et on n'est pas tenu de les accuser maintenant, parce qu'on sait aujourd'hui qu'on n'aurait pas dû les faire. Il n'y a qu'à partir du moment où on en a connu la gravité qu'on en a été responsable et on est tenu de s'en accuser. Si on ne sait pas, par exemple, qu'un péché impur commis avec un autre est d'une espèce particulière, on n'est en aucun cas responsable particulière. Il n'est pas nécessaire de confesser ses péchés en termes savants et théologiques. Il suffit de dire les actes qu'on a faits, et selon qu'on l'enfonce n'est été coupable que dans la mesure où l'on savait déjà alors que c'étaient des péchés. Si on apprend plus tard, ces actes ne deviennent pas des péchés après coup, et on n'est pas tenu de les accuser maintenant, parce qu'on sait aujourd'hui qu'on n'aurait pas dû les faire. Il n'y a qu'à partir du moment où on en a connu la gravité qu'on en a été responsable et on est tenu de s'en accuser. Si on ne sait pas, par exemple, qu'un péché impur commis avec un autre est d'une espèce particulière, on n'est en aucun cas responsable particulière. Il n'est pas nécessaire de confesser ses péchés en termes savants et théologiques. Il suffit de dire les actes qu'on a faits, et selon qu'on l'enfonce n'est été coupable que dans la mesure où l'on savait déjà alors que c'étaient des péchés. Si on apprend plus tard, ces actes ne deviennent pas des péchés après coup, et on n'est pas tenu de les accuser maintenant, parce qu'on sait aujourd'hui qu'on n'aurait pas dû les faire. Il n'y a qu'à partir du moment où on en a connu la gravité qu'on en a été responsable et on est tenu de s'en accuser. Si on ne sait pas, par exemple, qu'un péché impur commis avec un autre est d'une espèce particulière, on n'est en aucun cas responsable particulière. Il n'est pas nécessaire de confesser ses péchés en termes savants et théologiques. Il suffit de dire les actes qu'on a faits, et selon qu'on l'enfonce n'est été coupable que dans la mesure où l'on savait déjà alors que c'étaient des péchés. Si on apprend plus tard, ces actes ne deviennent pas des péchés après coup, et on n'est pas tenu de les accuser maintenant, parce qu'on sait aujourd'hui qu'on n'aurait pas dû les faire. Il n'y a qu'à partir du moment où on en a connu la gravité qu'on en a été responsable et on est tenu de s'en accuser. Si on ne sait pas, par exemple, qu'un péché impur commis avec un autre est d'une espèce particulière, on n'est en aucun cas responsable particulière. Il n'est pas nécessaire de confesser ses péchés en termes savants et théologiques. Il suffit de dire les actes qu'on a faits, et selon qu'on l'enfonce n'est été coupable que dans la mesure où l'on savait déjà alors que c'étaient des péchés. Si on apprend plus tard, ces actes ne deviennent pas des péchés après coup, et on n'est pas tenu de les accuser maintenant, parce qu'on sait aujourd'hui qu'on n'aurait pas dû les faire. Il n'y a qu'à partir du moment où on en a connu la gravité qu'on en a été responsable et on est tenu de s'en accuser. Si on ne sait pas, par exemple, qu'un péché impur commis avec un autre est d'une espèce particulière, on n'est en aucun cas responsable particulière. Il n'est pas nécessaire de confesser ses péchés en termes savants et théologiques. Il suffit de dire les actes qu'on a faits, et selon qu'on l'enfonce n'est été coupable que dans la mesure où l'on savait déjà alors que c'étaient des péchés. Si on apprend plus tard, ces actes ne deviennent pas des péchés après coup, et on n'est pas tenu de les accuser maintenant, parce qu'on sait aujourd'hui qu'on n'aurait pas dû les faire. Il n'y a qu'à partir du moment où on en a connu la gravité qu'on en a été responsable et on est tenu de s'en accuser. Si on ne sait pas, par exemple, qu'un péché impur commis avec un autre est d'une espèce particulière, on n'est en aucun cas responsable particulière. Il n'est pas nécessaire de confesser ses péchés en termes savants et théologiques. Il suffit de dire les actes qu'on a faits, et selon qu'on l'enfonce n'est été coupable que dans la mesure où l'on savait déjà alors que c'étaient des péchés. Si on apprend plus tard, ces actes ne deviennent pas des péchés après coup, et on n'est pas tenu de les accuser maintenant, parce qu'on sait aujourd'hui qu'on n'aurait pas dû les faire. Il n'y a qu'à partir du moment où on en a connu la gravité qu'on en a été responsable et on est tenu de s'en accuser. Si on ne sait pas, par exemple, qu'un péché impur commis avec un autre est d'une espèce particulière, on n'est en aucun cas responsable particulière. Il n'est pas nécessaire de confesser ses péchés en termes savants et théologiques. Il suffit de dire les actes qu'on a faits, et selon qu'on l'enfonce n'est été coupable que dans la mesure où l'on savait déjà alors que c'étaient des péchés. Si on apprend plus tard, ces actes ne deviennent pas des péchés après coup, et on n'est pas tenu de les accuser maintenant, parce qu'on sait aujourd'hui qu'on n'aurait pas dû les faire. Il n'y a qu'à partir du moment où on en a connu la gravité qu'on en a été responsable et on est tenu de s'en accuser. Si on ne sait pas, par exemple, qu'un péché impur commis avec un autre est d'une espèce particulière, on n'est en aucun cas responsable particulière. Il n'est pas nécessaire de confesser ses péchés en termes savants et théologiques. Il suffit de dire les actes qu'on a faits, et selon qu'on l'enfonce n'est été coupable que dans la mesure où l'on savait déjà alors que c'étaient des péchés. Si on apprend plus tard, ces actes ne deviennent pas des péchés après coup, et on n'est pas tenu de les accuser maintenant, parce qu'on sait aujourd'hui qu'on n'aurait pas dû les faire. Il n'y a qu'à partir du moment où on en a connu la gravité qu'on en a été responsable et on est tenu de s'en accuser. Si on ne sait pas, par exemple, qu'un péché impur commis avec un autre est d'une espèce particulière, on n'est en aucun cas responsable particulière. Il n'est pas nécessaire de confesser ses péchés en termes savants et théologiques. Il suffit de dire les actes qu'on a faits, et selon qu'on l'enfonce n'est été coupable que dans la mesure où l'on savait déjà alors que c'étaient des péchés. Si on apprend plus tard, ces actes ne deviennent pas des péchés après coup, et on n'est pas tenu de les accuser maintenant, parce qu'on sait aujourd'hui qu'on n'aurait pas dû les faire. Il n'y a qu'à partir du moment où on en a connu la gravité qu'on en a été responsable et on est tenu de s'en accuser. Si on ne sait pas, par exemple, qu'un péché impur commis avec un autre est d'une espèce particulière, on n'est en aucun cas responsable particulière. Il n'est pas nécessaire de confesser ses péchés en termes savants et théologiques. Il suffit de dire les actes qu'on a faits, et selon qu'on l'enfonce n'est été coupable que dans la mesure où l'on savait déjà alors que c'étaient des péchés. Si on apprend plus tard, ces actes ne deviennent pas des péchés après coup, et on n'est pas tenu de les accuser maintenant, parce qu'on sait aujourd'hui qu'on n'aurait pas dû les faire. Il n'y a qu'à partir du

**Funérailles de M. F.-X. Desroches**

St-Augustin. — (D.N.C.). — En l'église de St-Augustin, ont eu lieu, le 5 mars, à 9 h., au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis, les funérailles de M. François-Xavier Desroches, époux, en 1ères noces, de feu Philomène Cantin et, en 2e alliance, de feu Obéline Cantin. M. le curé Ph. Cloutier fit la levée du corps et chanta le service.

M. Gaston Desroches portait la croix. Les porteurs de la dépouille mortelle étaient: MM. Léopold, C.-Ovide, Grégoire et Roger Desroches.

Survivent au défunt: son fils, M. Léonidas Desroches; sa belle-fille, Mme Léonidas Desroches; ses petits-enfants: M. Léopold Desroches, Mme Georges Gingras (Florence Desroches), M. Georges-Henri Desroches, Mlle Jeannette Desroches, M. Charles-Ovide Desroches, Mme Andréa Fortier (Rachel Desroches), MM. Grégoire, Roger, Gaston, Gustave, Raymond, Marcel, J.-Guy, Miles, Georges, Monique, Rita, Madeleine Desroches, M. Geo. Gingras, Mme Léopold Desroches et M. Andréa Fortier; ses arrière-petits-enfants: Mlle Jacqueline Gingras, MM. Roland, André et J. Desroches, Mlle Cécile Desroches.

La quête fut faite par MM. Antonio Racette, maire de la paroisse, et J. Henri Couture.

Plusieurs parents et amis assistaient aux funérailles.

A la famille en deuil, nous offrons nos plus sincères condoléances.

**A St-Malachie**

Cours de chapeaux. — Grâce au cercle de fermières, les dames et demoiselles de cette paroisse ont pu bénéficier d'un cours de chapeaux qui leur a été donné par Mlle Paré, du département des Arts domestiques.

L'assistance a été nombreuse à chaque cours.

Partie de cartes. — La société Saint-Patrick organise une partie de cartes pour le 17 mars, fête de son saint patron.

A tous, la plus cordiale bienvenue.

Feu le Dr Boutin. — Dans le compte rendu des funérailles du Dr Boutin, quelques omissions involontaires ont été faites, dont nous nous excusons.

M. J.-A. Lacasse portait la croix. Etaient présents: M. Arsène Vermette, de Cookshire, beau-frère du défunt; M. Léopold Boutin, de St-Marguerite, neveu; M. Léon Boullanger, gérant de la Banque Provinciale de Québec, M. Edmond Paradis, M. Lucien Lacasse, avocat aussi de Québec.

**A la Tuque**

Joyeux anniversaire. — (D.N.C.). — A l'occasion de son anniversaire de naissance, les parents et amis de Mme Ferdinand Paquet se réunirent à sa résidence et lui présentèrent de riches cadeaux, après quoi il y eut musique et goûter.

L'héroïne de la fête remercia les organisateurs et participants de cette fête.

En convalescence. — M. Armand Deschênes, qui a subi une grave opération est maintenant en bonne voie de rétablissement.

Au basket-ball. — La rencontre entre filles et garçons fut la plus animée de la saison, au club Community. Après s'être égalisés, ils durent jouer 10 minutes supplémentaires, et les garçons prirent l'avant avec le score de 35 à 31. Le meilleur marqueur chez les garçons fut John Parson avec 20 et chez les filles, la meilleure, fut Ruth Jamieson, avec 16.

**N.-D.-du-Rosaire**

Baptême. — (D.N.C.). — Joseph-Jean-Louis, fils de M. et Mme Gérard Dubé (Marie-Louise Côté), Part. et marr., M. et Mme Philippe Tanguay, oncle et tante de l'enfant.

Retraite. — Du 18 au 22 fév., nous eûmes l'avantage de suivre les exercices d'une retraite prêchée par le R. P. Caron, Miss, du Sacré-Coeur.

**St-Samuel (Front.)**

Décès. — Le 6 mars, un bel hommage a été rendu à la mémoire de M. François Robert, un des citoyens les plus en vue de notre paroisse, décédé le 4, à la résidence de sa fille, Mme Joseph Boutin, après une longue maladie, à l'âge de 87 ans, 7 mois.

Avec M. François Robert disparaît le dernier des marguilliers élus par les paroissiens de St-Samuel, le 14 juillet 1907, lors de l'érection canonique de la paroisse. Auparavant, il avait exercé la fonction de syndic et, comme tel, il avait pris une part active à la construction de l'église et à son parachèvement. Fait à noter: c'est dans sa maison que fut célébrée la première messe à St-Samuel. Le nom de M. François Robert mérite d'être cité à l'histoire de la paroisse.

Ses funérailles ont eu lieu le 6, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. La levée du corps fut faite par M. le curé Jean-Charles Dumas, qui chanta également le service, assisté de M. l'abbé Emile Laplante, curé de St-Sébastien, et de M. l'abbé Maurice Boutin, vicaire à St-Samuel.

La chorale de la paroisse, sous la direction de M. Gédéon Lacroix, maître de chapelle, a rendu une belle messe de requiem.

L'inhumation eut lieu au cimetière paroissial.

M. François Robert laisse dans le deuil ses filles: Mmes Alfred Bureau (Mary), de Lowell, Mass.; Joseph Boutin (Alice), de St-Samuel; Edras Létourneau (Dulcinea) de St-Ludger, Edmond Lacroix (Adèle), de St-Ludger, Albert Lacroix (Léonie), de Fontainebleau, P.Q.; Gédéon Lacroix (Philomène), de St-Samuel et Joseph Denis (Corinne), de Weedon.

Départ. — Mlle Lucille Dubois, G. M. G., est retournée à Montréal, après un séjour de deux mois parmi nous.

L'Emprunt de la Victoire. — La campagne en faveur de l'Emprunt de la Victoire a été couronnée de succès dans notre paroisse. On y a souscrit la somme de \$18,350, soit 603% de l'objectif fixe.

**Nouvelles Occasions d'Economiser AUX Plus Grands Magasins de Québec**



**Membres de l'Association des Marchands Détaillants du Canada**

**C'est à nos magasins que vous trouverez le tout nouveau en**

**GARNITURES DE MAISON**

Pour toutes vos décorations intérieures, il y a de votre intérêt de venir faire l'inspection de nos immenses assortiments. Malgré les nombreuses difficultés parsemées partout sur le marché, notre POUVOIR D'ACHAT AU COMPTANT nous permet de les contourner et, comme par les années passées, nous avons à votre disposition la plus grande variété qui puisse se voir à Québec de tissus pour décorations, et toujours à prix très raisonnables.

**Voici un aperçu des aubaines qui vous attendent**

**Pour votre chambre de bain**

Nous venons de recevoir les nouveaux rideaux pour fenêtre et douche — Ils sont en soie huilée très souple.



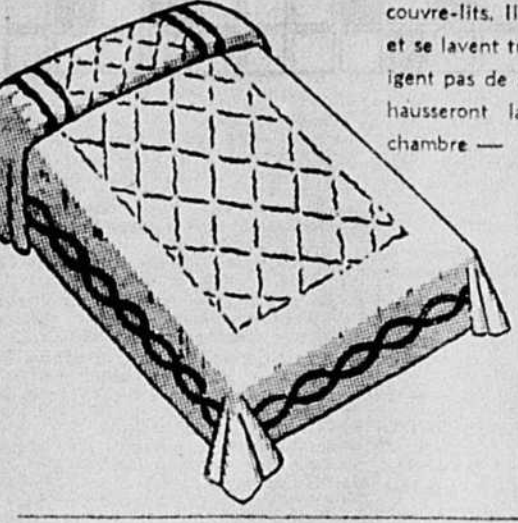
Rideaux de douche, environ 72 x 72 pou- **\$8.25** ces

Rideaux de fenêtre, 18 pouces x 51 pou- **\$4.50** ces, la paire

Ces mêmes rideaux, à la verge, largeur 36 **\$1.70** pouces, la verge

Rideaux de douche, en soie moirée, à l'épreuve de l'eau — Environ 6 pieds par 6 pieds — **\$5.90** Chacun

**Couvre-lit en chenille**



Procurez-vous un de ces jolis couvre-lits. Ils sont très pratiques et se lavent très bien — Ils n'exigent pas de repassage — Ils réhausseront la beauté de votre chambre —

L'UNITE **\$7.95 à \$18.00**

**Rideaux prêts à poser**

Assortiment immense de styles, couleurs, qualités et dimensions.

Style "Cottage" en 4 parties — Le "set" : **\$1.98 à \$4.25**

Style "Tailleur" finis avec ourlet sur un côté et bas. La paire : **\$2.29 à \$3.50**

Style "MARTHA WASHINGTON", finis avec large frison au bas — La paire **\$1.98 à \$4.25**

Style "Priscilla" finis avec frison sur un côté, bas et haut — La paire **\$1.75 à \$7.25**

Tous ces rideaux sont de bonnes largeurs.

**Autres Rideaux**

Grand choix de rideaux en Point Filet, Toscan, etc. — fabrication anglaise ou écossaise — en coton ou rayon et coton — Des rideaux qui se recommandent par leur qualité. Ils se lavent facilement et sont faits pour durer.

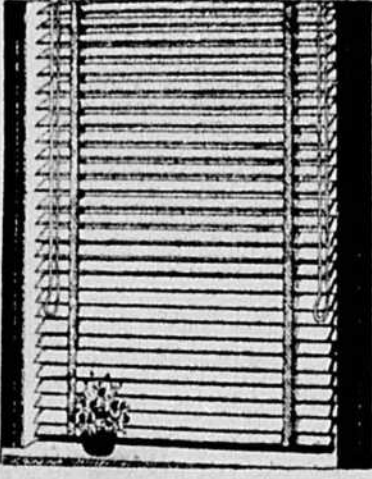
LA PAIRE : **\$1.49 à \$7.50**

**Stores pour fenêtres**

Nous les avons dans différentes largeurs : 36, 37, 42, 45, 48 et 52 pouces — Hauteurs : 70 à 82 pouces — Demandez nos prix en spécifiant les dimensions qu'il vous faut.

Nous nous spécialisons aussi dans la confection de stores de toutes sortes sur dimensions spéciales

Nous représentons, à Québec, les fabricants les mieux réputés en fait de stores vénitiens, avec lattes en bois ou en métal flexible — Soumettez-nous vos besoins, et nous verrons à vous donner entière satisfaction.



**Le tout nouveau en tissus à draperies**

**Tissus à Tentures**

Reps, brochés, satins unis ou satins deux tons — Damas aux couleurs vives, etc., etc. — Grande variété de dessins — Largeur : 50 pouces — La verge : **\$1.10 à \$3.90**

REPS brochés — couleurs unies, bonne qualité — Largeur : 40 pouces — La verge **79c.**

TISSUS de coton, couleur naturelle, largeur : 50 pcs — La verge **\$1.10 à \$1.39**

TISSUS de coton, fond naturel ou de couleurs, avec dessins de couleurs — La verge — **\$1.50 à \$2.50**

TISSUS de coton, dessins rayés, largeur : 86 pcs — **\$2.25**

TISSUS genre homespun, à larges carreaux, largeur : **\$4.25** 100 pcs. La verge

CRETONNE de belle qualité, largeur : 36 pcs — La verge — **39c. à 98c.**

CRETONNE double largeur, 48 pouces, dessins et coloris les plus nouveaux — Voyez les jolies housses et draperies que vous pouvez confectionner avec ces tissus — La verge **39c. à \$2.10**

IMPRIME "HARMONY", trois riches dessins en huit couleurs différentes, vous permettant d'exécuter de riches combinaisons de tons — Largeur : 48 — 36 — 30 — 24 — 18 — 12 — 6 — La verge **\$1.25**

RICHES SATINS IMPRIMES — couleurs vives, largeur : 48 — 36 — 30 — 24 — 18 — 12 — 6 — La verge **\$2.50 à \$4.50**

Marquise de coton, fond crème avec dessins de couleurs. La verge : **29c. à 65c.**

Fond de couleurs, la verge : **32c. à 55c.**

Marquise tout blanc, crème ou écru, la verge : **29c. à 55c.**

Voile "Sunweb" par Celanese, et Marquise "Crystal"

Nous vous conseillons fortement d'acheter ces voiles dès maintenant, tandis que notre choix est dans son meilleur.

Voile "Sunweb", **.65** 45 pcs, la verge

Marquise "Crystal" — 47 pouces, **.69** la verge

Marquise de soie lavable "Queen Valley" Cette marquise, si populaire est encore à l'étalage dans nos magasins — Elle est de riche apparence et de qualité durable — Largeur : 48 pouces, unie, **LA VERGE : \$1.25**

Largeur : 48 pouces, rayée, **LA VERGE : \$1.35**

**Couvertures de Meubles**

VELOURS à dessins de feuillage ou rayures — Largeur 54 pcs — La verge **\$2.75 et \$3.00**

TAPESTRY, Brocattée, Reps, Damas, etc. Grand choix de dessins et couleurs, pour couverture de meubles — La verge **\$1.95 à \$3.50**

**PROFITEZ DONC DE CES SPECIAUX TRES INTERESSANTS, AU RAYON DES . . . .**

**Balais mécaniques**

**125** BALAIS mécaniques "PAQUET" finis émail brun, coins caoutchoutés, brosse solide, suspension sur acier — Vous ne voudrez pas manquer une occasion aussi exceptionnelle, à notre prix très spécial. **2.95**

**Pour chambre de bain**

DESCENTE de baignoir, et dessus de cabinet — en chenille touffue sur épais fond de canevas — Choix de couleurs : Rose, rouge, vert, jaune, bleu, blanc, mauve **1.49**

**ATTENTION!**

Nos experts sont à votre disposition pour aller prendre les mesures sur les lieux, GRATUITEMENT, dans les limites de la ville.

**Linoleum incrusté**

Le prélat qui ne s'efface jamais, car les couleurs sont de part en part — Belle variété de dessins et nuances, pour cuisine ou chambre de bain — La verge carrée **98c. à \$1.59**

**Nattes en fibre de coco**

Choix superbe de jolis dessins et couleurs, finies avec frange — 27 x 54 36 x 72 **\$1.90** 36 x 72 **\$3.40** pouces

**COUVRE-PLANCHERS**

**Carrés de prélat**

Un lot d'échantillons superbes de carrés de prélat: LINOLEUM — CONGOLEUM — FELTOL — BARFELT — etc., désassortis de qualités et dimensions — Dans le lot nous avons les dimensions suivantes :

6' x 9' — 7'6" x 9' — 9' x 9' — 9' x 10'9" — 9' x 12' **\$2.95 à \$8.95**

**Coupons de prélat**

CONGOLEUM — LINOLEUM — FELTOL — BAROLEUM —

Dimensions : 8 verges carrées à 20 verges carrées. Très spécial, la verge : **29c. à 78c.**



**NOUS VENDONS AU COMPTANT SEULEMENT ET L'ECONOMIE QUI EN RESULTE REJAILLIT SUR LES PRIX DE NOS MARCHANDISES**

# La Vie Sociale

Son Honneur le maire et madame Lucien Borne, le brigadier général et madame Georges-P. Vanier ont accordé leur patronage au concert qui donnera le Trio lyrique, au palais Montcalm, sous les auspices des étudiants de l'école des Sciences sociales.

Les étudiants de l'école des Sciences sociales présentent au palais Montcalm, le lundi 23 mars, le Trio lyrique et M. Robert Choquette, qui récitera de vers. Parmi ceux qui assisteront à cette soirée musicale et artistique, men-

tionons: l'honorable et madame Wilfrid Girouard, l'honorable et madame Hector Laferté, M. et madame Fernand Chaquette, madame A. Paquet, M. et madame René Chalouit, M. et madame Armand Viau, M. et madame J. Livernois, M. et madame S. Germain, M. et madame L.-P. Turgeon, madame Paul Fortin, le docteur Alphonse Giguère, madame J.-R. Chalouit, M. et madame Maurice Meunier, madame Rodolphe Roy, mademoiselle Marguerite Allet, M. Henri Fontaine, madame Arthur Legendre, le docteur et madame J.-E. Perron, M. et madame Wilfrid Desjardins, M. et madame Rosaire Courtois, M. et madame Yvon Tas-

seur. Madame Henri Bray est de retour du Club seigneurial, où elle a fait un bref séjour.

Madame Jean Garneau recevra, cet après-midi, à sa résidence de l'avenue Brown, son cercle de tricots au bénéfice de la ligue de la Jeunesse féminine.

Mademoiselle Louise Paradis, de Montréal, passe quelques jours à Québec, chez sa tante, madame Lecierc.

Mademoiselle Hortense Morin est retournée à Saint-Joseph de Beauce, après avoir passé quelques temps en notre ville.

Mademoiselle Grace Derome est de retour de Beauveville, où elle a passé quelques jours.

Madame Léon Casgrain, de Rivière-du-Loup, passe quelque temps en notre ville.

Madame Fernand Miville-Dechenne passe quelques jours à Saint-Joseph de Beauce.

Le lieutenant Robert Poulin, de Petawawa, passe quelques jours à Québec, chez sa mère, madame Alfred Poulin.

Madame Léonce Lessard recevra, cet après-midi, à sa résidence de l'avenue Phœnix, son cercle de tricots, au bénéfice de la Croix-Rouge.

En plus de la liste des invités à la soirée éducative de ce soir, au palais Montcalm, sous les auspices du Service auxiliaire de l'Association ambulatoire St-Jean, liste publiée déjà, voici les noms d'autres invités qui assisteront à la dite démonstration publique: M. Yvan E. Vallée, sous-ministre des Travaux publics, le major et madame T. Turmel, M. et madame E.-A. Henchey, madame G.-E.-A. Dupuis, madame Paul Samson, madame C.-E. Bélanger, madame Richard Delisle, madame Laure Giroux, mademoiselle Estelle Rheaume, madame H. Trudeau, g.m.e., mademoiselle R. Letarte, g.m.e., mademoiselle Juliette Villeneuve, g.m.e., madame M.-S. Casault, M. le docteur et madame Léonidas Reid, mademoiselle Suzanne Bégin, M. et madame Charles Langlois, le major et madame G. Gaudry, mademoiselle Jeanne Gérin, M. Benoît Levasseur, mademoiselle Gertrude Leduc, madame Joseph Matte, mademoiselle Alexandrine Lavallée, g.m.e., M. et madame L.-O. Dupuis, etc., etc.

Madame J.-D. Bégin était de passage à Québec, ces jours derniers.

Les dames dont les noms suivent ont reçu à des "Vanishing Teas": madame Paul Duffault, madame B.-A. Andrews, madame J.-O.-C. Gnanac, madame Georges Sheink, madame Jean Brunet, mademoiselle Aline Gignac, mademoiselle Gaby Gignac, mademoiselle Thérèse Gignac, mademoiselle Yvette Fortier, mademoiselle F. Leau, mademoiselle Jacqueline Parisault, mademoiselle Paule

## Lorsque vous avez besoin de Paradol



Pour le soulagement de la douleur vous le voulez à l'instant

Achetez le gros format vous y sauvez et vous êtes certain de toujours avoir Paradol sous la main en cas d'urgence. 60 tablettes pour \$1.

Shink, mademoiselle Louise Bru-

neau.

Mademoiselle Suzanne Bernier, de Saint-Michel de Bellechasse, passe quelques jours à Québec, l'invitée de mademoiselle Pauline Lefavre.

M. et madame Fred-J. Smith (Justine Roy) de Sherbrooke, annoncent la naissance de leur fille, Irène-Norma, née à l'hôpital St-Vincent de Paul, de Sherbrooke.

M. et madame Hubert Vallières sont retournés à Ham-Sud, après avoir passé quelque temps à Lévis, les invités de M. et de madame G. Vallières.

Madame Ernest Green, de Peterborough, Ont., est à Québec, l'invitée de son fils et de sa belle-fille, M. et madame Richard Green, au château Saint-Louis.

## SOULAGEZ VOS RHUMES à la Façon Vicks Perfectionnée

Le traitement Vicks est perfectionné. Il agit de 2 façons à la fois pour soulager... Il pénètre dans les voies respiratoires supérieures, grâce à ses vapeurs médicamenteuses adoucissantes... Il stimule la surface de la poitrine et du dos, comme un cataplasme réchauffant... Et il agit pendant des heures pour calmer la toux, soulager l'irritation ou la constriction des muscles, et apporter un réel bien-être.

Pour jour de ce traitement perfectionné... massez simplement, pendant 3 minutes, le dos, ainsi que la gorge et la poitrine, avec du VapoRub, puis mettez-en une couche épaisse sur la poitrine, et recouvrez d'un linge chaud. Faites-en l'essai!

Mlle Angéline Morency du SALON DE BEAUTE MORENCY 180, rue St-Jean, Québec. Tél.: 2-8572 est partie en voyage d'études à New York.

Dans la métropole Sous la présidence d'honneur de madame Adhémar Raynault, la section féminine de l'Association des voyages historiques, présentera sa revue annuelle de haute élite, le jeudi soir, 26 mars, à huit heures et demie, en la salle des chevaliers de Colomb, rue de la Montagne. Au nombre des personnes qui y assisteront, on remarque: mesdames A.-A. Lapointe, Armand Lefebvre, J.-E. Mebard, Hector Vinet, Oscar Léger, J.-A. Bernier, Adélar Beauchamp, mesdemoiselles Juliette Laitremouille, Simone Roy, Rita Perreault, Imelda Laplante, Cécile Barrette, Yvette Bastien, Simone Sylvestre, Laurette Desjardins, mesdames R. Lacroix, A. Desrochers, L.-A. Lefebvre, F. Roy, C. Beaudoin, L. Cadieux, Adien Pélouquin, L. Bédard, mesdemoiselles Fernande Choquette, L. Duquette, Rose Giasson, Olivine Trudel, Françoise Lalonde, mesdames G.-E. Chouinard, A. Doyre, mesdemoiselles A. Bergeon, Pauline Hébert, Adrienne Charbon, A. Bergeron, Yvette Gagnon, Juliette Desrochers, Madeleine Latour, Lucile Famelart, mesdames Marcel Jolicoeur, O. Caron, Paul Chamberland, mesdemoiselles Alice Asselin, R. Sainte-Marie, Manon Tourneau, Bernadette Allard, Renée Comiré, Catherine Comiré, Claire Dussault, Cécile Bergeon, Renée Arcand, Albertine Prud'homme, Adrienne Charbon, Simone Fontaine, Jeannette Fontaine, A. Letendre, Lorraine Jean, mesdames A. Chartrand, L. Poupert, R. Parisien et A. Provost.

Sous les auspices de la Société artistique de l'Université de Montréal, M. Jean Dansereau, donnera le 28 mars, à l'auditorium du Plateau, un concert auquel l'honorable sénateur et madame Athanasie David ont accordé leur patronage d'honneur. Le comité en charge de l'organisation est composé de mesdemoiselles Claire Lefrançois, présidente, Annette Roux, Jeannine Paletant, Gertrude Lafortune, Yolande Lefebvre, Louise Paradis et de MM. Fernand Leblanc, Robert Quintal, E.-Henri Letellier de St-Just, André Bachand et Jean Mireault.

On annonce les fiançailles de mademoiselle Florence-E. Reid, fille de M. W.-J. Reid et de madame Reid, décédée, avec M. Gérard-Arthur Mignault, fils de M. et de madame J.-M. Mignault, décédés. Le mariage aura lieu en avril.

## NOTES CROISÉES de L'ACTION CATHOLIQUE No 1216

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1														
2														
3														
4														
5														
6														
7														
8														
9														
10														
11														
12														
13														
14														
15														

### HORIZONTAL

- 1-Usurper sur la propriété d'autrui — Morceau de bois rapporté pour dissimuler une fente dans un ouvrage de menuiserie.
- 2-Pièce ronde de métal, cannelée en spirale — Perroquet.
- 3-Séjour pour certains fromages — Affliction, chagrin — Prénom féminin.
- 4-Bruit — Mont des Alpes — Adj. possessif.
- 5-Grosse corde d'étaupe ou de chanvre grossier — Conde avec laquelle on pendait les criminels.
- 6-Se dit des fleurs dont les pétales forment une couronne — Tranquille.
- 7-Art, Contraste — Oie la vie — Pécuniaire de Jérusalem.
- 8-Pointe de terre qui s'avance dans la mer — Toute libéralité à titre gratuit.
- 9-Portique en bois, en bronze érigé au Japon devant les temples shintoïstes — Petit fleuve de France — Chemin de halage.
- 10-Entrée, introduction (Fig) — Panier de jonc pour les figures.
- 11-Plus âgé qu'un autre — Qui consiste en argent.
- 12-Terre entourée d'eau — Manteau à capuchon — Légumineuse.
- 13-Fruit pour prendre des oiseaux — Clair, transparent — Lest mobile qui se servait sur les galères de la Méditerranée.
- 14-Trois fois — Camp armé.
- 15-Lire en décomposant les syllabes — Importer.

### VERTICAL

- 1-Tache de roussure — Pièce honorifique en forme d'Y (Dias).
- 2-Tente des soldats.
- 3-Orifice inférieure de l'estomac — Coiffure de certaines religieuses.
- 4-Sale, vilain (Vx) — Liste des mets qu'on trouve dans un restaurant — Aspiration.

### Solution du problème no 1215

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15

CAGOT P S ALLETTE  
 2 BIGOT E MOI LER  
 3 AGAN G METACE S  
 4 ROMAN O TTE FELS  
 5 R T COL LIER CODA  
 6 TAUNNE L LIBERAL  
 7 ROUSE M MULE PUNIL  
 8 APIVORE U N N ETE  
 9 MOTA ENDROIT ER  
 10 TUE C TRUROP PE  
 11 D E A R C A R T B R U  
 12 GRENELAGE LAINE  
 13 M E M E P A R M I  
 14 S R E N E T T I E R D I E S E

## Encourageons nos Annonceurs

### LE THÉ DONT LA DEMANDE S'ACCROIT LE PLUS AU CANADA

Chez votre épicer, en paquets de 7 et 12 onces — ainsi que dans les sacs à thé FILTRE améliorés.

Mélangé et mis en paquets dans la province de Québec

Le thé dont la demande s'accroît le plus au Canada est le thé Tender Leaf. Ce thé est mélangé et mis en paquets dans la province de Québec. Chez votre épicer, en paquets de 7 et 12 onces — ainsi que dans les sacs à thé FILTRE améliorés.

## Nouvelle Crème Déodorisante

pour arrêter, sans danger, la Transpiration sous les Bras

1. Ne détériore pas les robes ni la chemise d'homme. N'irrite pas l'épiderme.
2. Sèche immédiatement. On peut frotter sous de suite après s'être rasé.
3. Arrête instantanément la transpiration non d'usage. Enlève l'odeur de la transpiration.
4. Une crème pure, blanche, pas grasse qui s'absorbe sans laisser de tache.
5. Le "American Institute of Laundering" a décerné le cachet d'approbation à Arrid, comme étant inoffensif pour les tissus.

ARRID est le DÉODORISANT OU SE VEND LE PLUS Essayez-en un pot aujourd'hui!

Dans tous les magasins tenus des articles d'hygiène.

39¢ le pot. (Aval en sacs à 15¢ et 59¢)

## A Fortierville

NAISSANCES. — D.N.C. — Le 24 fév., fut baptisé Joseph-Emile, Conrad, enfant de M. et madame Raymond Bélanger, Parr. et marr.: M. Paul-Emile et Mlle Gilberte Bélanger, porteuze, Mme Etienne Demers.

— Le 24 également, Marie-Suzanne-Françoise, enfant de M. et madame Marcel Gaudet, Parr. et marr.: François et Denise Gaudet; porteuze, Mme Alphonse Nadeau.

— Le 2, Marie-Véronique, Lina, enfant de M. et madame Benoit Brisson, Parr. et marr.: M. et madame Léger Brisson; porteuze, Mlle Georgiana Brisson.

— Le 7 mars, Marie-Denise-Cécile, enfant de M. et madame Rosaire Gervais, Parr. et marr.: M. et madame Jos. Gervais, de Parisville; porteuze, Mlle Justine Gervais, inst., de Parisville.

— Le 8, Marie-Alice-Céline-Louise, enfant de M. et madame Jos. Tousignant, Parr. et marr.: M. et madame Clovis Castonguay, de Parisville; porteuze, Mme Alphonse Tousignant.

CINEMA. — Le 12, à la nouvelle salle paroissiale, fut donné un programme de vues animées par M. l'abbé Tétrault, de Manseau. On y représenta "Les deux gamines" au profit du cercle des fermières et pour l'ameublement de la nouvelle salle, cette séance fut lieu à 3 h. de l'après-midi.

## Cap St-Ignace

OCTOGENAIRE DECEDE. (D.N.C.) — Le 12 fév., est décédé à l'âge de 82 ans, 10 mois, Mme Yve Eugène Deladurante, née Aurélie Caron. Ses funérailles eurent lieu le 16.

M. l'abbé D. Mandat, curé, fit la levée du corps et chanta le service, assisté de MM. les abbés Tessier et Simard.

Porteur du cercueil étaient MM. Gas-Louis Deladurante, Adolphe Caron et Mathias Deladurante, neveux de la défunte.

Tenaient les rubans: Mmes Adolphe Caron, Joseph et Louis Deladurante. Conduisèrent le cercueil: son fils, M. Alphonse Deladurante; son petit-fils Paul-Eugène Deladurante; ses filles Mmes Omer Caron (Valérie), de Montréal, Mme Pythime Bélanger (Adèle) de Lévis, Mme Nap. Gagné (Marie-May), de Cap St-Ignace; ses belles-filles Mmes Jos. et Alph. Deladurante; ses sœurs, Mmes Omer Caron, Pythime Bélanger et Nap. Gagné; sa belle-soeur Mme Yve Jos. Deladurante; ses neveux et nièces, MM. Philéas Caron, Nap. Deladurante, Adolphe Bernier, de Montréal, Jos. Blouin, de Québec, et Amédée Deschênes, Mlle Emma Deladurante, Anselme Thibault, de St-Anne, Mme Eug. Gaudreau, Adolphe Gauthier, Ludger Couillard, Adolphe Mercier, de Montmagny; ses petits-fils Lionel et Odilon et Roger Caron de Montréal, Robert, Leo, Jean, Guy Gagné, Jeanne Caron, Montréal, Mariette Gagné, Eva, Rita et Yvande Bélanger, de Lévis; Mme Amédée Deschênes, Lévis; Mlle Thérèse Annette Deladurante, Denise, Yolande et Louise Deladurante, Trois-Rivières.

Dans le cortège, on remarquait aussi MM. Roch Caron, Bernard Caron, Ernest-Arthur Deladurante, Emilien Marois, Zéphirin Coulombe, de Montmagny, Léandrus Simonneau, Alex. et Alphonse Simonneau, Payette, Alfre et Léandrus Deladurante, Eugène et Alfred Gagné, Daniel Gagné, Jos. Benoit Landry, Victor Ouellet, Jos. Méthot, Alphonse Bernier.

## Chronique de Bridge

par Arsène DesRochers  
MEMBRE AGREGÉ DES STUDIOS DE ELY CULBERTSON

1073. — Simple squeeze.

Quand le jeu du déclarant et celui du mort comptent onze levées, la douzième levée est souvent réalisée grâce à un coup de fin de partie ou par un squeeze. En exécutant un squeeze simple, le déclarant de la donne, d'aujourd'hui sut trouver la douzième levée nécessaire au contrat qu'il s'était engagé à remplir.

Donneur: Est.  
Tous vulnérables.

♠ AD  
♥ R 9 8 6 4 3  
♦ 8 4 2  
♣ 7 2

♠ 8 7 6 3 2  
♥ DV 10 5 2  
♦ DV 10 9 6  
♣ R 9 5

♠ RV 10 9 4  
♥ A 7  
♦ ARD 5  
♣ A

Les enchères:  
Est Sud Ouest Nord  
2-♠ passe 3-♥  
3-SA passe 4-♠  
5-SA tous passent

Entamé d'Ouest: dame de trèfle.

Sud brusqua les enchères et se fut un heureux effet du hasard qu'il se trouva à jouer le coup au contrat le plus favorable pour les deux jeux.

Quest entama de la dame de trèfle et le déclarant fit un inventaire de ses levées gagnantes dès que Nord étala ses cartes sur la table. Il en vit onze: cino à pique, deux à coeur, trois à carreau et une à trèfle. Si les carreaux adverses ne sont pas répartis 3-3, il lui faudra chercher la douzième levée. Au cas où il lui faudrait recourir à un squeeze, le déclarant, laissa Est (qui avait couvert du roi la dame de son partenaire) remporter la première levée. Mais Est continua la couleur et le déclarant tira la levée de l'as pour défilé ses cinq piques. Avant de jouer son cin-

quième pique, les jeux étaient réduits aux cartes suivantes:

♠ R 9 8 6  
♥ 8 4 2  
♦ N O S  
♣ DV 10  
DV 10 9 6

Est était à l'agonie quand vint le temps de défausser sur le neuf de pique: il ne pouvait à la fois protéger et les coeurs et les carreaux. Il crut un moment que le déclarant n'avait que trois carreaux; aussi, protégea-t-il ses coeurs et défaussa le six de carreau. Le déclarant remporta alors quatre levées à carreau, ce qui lui assura la douzième levée dont il avait si grand besoin.

On ne peut pas redresser un vieux arbre. Mais même à un âge avancé l'homme sage est toujours disposé à corriger toute habitude qui nuit à sa santé. Un changement d'habitudes peut accomplir des prodiges vraiment étonnants dans la santé même des vieillards. Dans le domaine de la santé, il n'est vraiment jamais trop tard pour se corriger ou pour bien faire.

## LE SUCRE

... et votre épicier

Vous épiciériste préférerait vous vendre autant de sucre que vous désirez. Il a bâti son commerce en donnant satisfaction à ses clients.

Cependant, il a maintenant un devoir patriotique à accomplir. Le Canada doit économiser le sucre. Aussi, le Canada demande-t-il à votre épicier de surveiller les achats de sucre.

Songez que votre épicier n'a rien à gagner et beaucoup à perdre, car il doit s'assurer que vos achats de sucre ne dépassent pas 2 1/2 de livre par personne et par semaine. N'oubliez pas qu'il a aussi le droit de refuser les commandes des personnes qui, à son avis, tentent d'enfreindre la loi, et qu'il conservera dans un livre les noms et adresses de celles dont les achats semblent exagérés.

**VOUS DEVEZ OBSERVER LA LOI**

LA COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE, OTTAWA.

## HOLT-RENFREW

### MANTEAUX PETITE-TOILETTE

Poches et revers finis au point de selle.

\$25.

Voici le nouveau-venu de notre série spéciale de manteaux en poil-de-chameau et laine — de couleur neutre et de modèle classique — il pourra se porter avec presque tous les genres de robes ou de costumes — et en tout temps.

Minutieusement taillé — et doublé à la grandeur en satin-rayonné.

Rue Buade

## MONSIEUR ET MADAME

par Arthur Folwell et E. Hoover

Il fait chaud comme dans un four ici!

Il y a un courant d'air ici et j'ai froid!

par Bob Moore

R.38. Quels sont ces gens. Excellence! Pas de questions... Ouvrez vite!

Vous êtes pressé... Mais ce garçon, c'est le —

Taisez-vous donc! Voulez-vous vous hâter!

Votre ami "X" a une fameuse cachette. Excellence!

Silence, imbécile! Vous regretterez peut-être d'avoir vue!

Que venez-vous faire ici, Klug? Que se passe-t-il?

Quelque chose qui devrait vous faire plaisir. "X"!

# Les Alliés déclenchent une offensive aérienne

**CALCUTTA, 16.** — (Par L.-P. Atkinson, de la BUP). — On annonce que plusieurs milliers de troupes chinoises d'élite arrivent en Birmanie septentrionale et centrale, où l'aviation britannique a déclenché une offensive contre les Japonais qui remontent du sud du pays à pied, en camions et même en canots.

(Le maréchal de l'air sir Richard Peirse, commandant de la R.A.F. dans l'Inde, aurait révélé l'arrivée dans cette région du globe de grands renforts aéronautiques des Etats-Unis, en vue d'une offensive qui s'étendra jusqu'au Japon. On précise que les aviateurs américains ont établi leur grand quartier dans l'Inde).

Des dépêches officielles disent que les renforts chinois sont considérables et que la population birmane leur a fait un accueil enthousiaste.

Un communiqué du général Wavell mentionne l'activité aérienne au cours des deux derniers jours. Il y a eu des attaques contre les Japonais qui remontaient une rivière en canots. Toutes les embarcations ont été coulées ou se sont échouées. Des avions britanniques ont aussi mitraillé et bombardé des camions remplis de troupes ennemies près de Tankkian, une concentration de troupes japonaises à Hmawbi et un régiment nippon sur la route menant à Galadon.

Les Britanniques et les Chinois ont maintenant joint leurs forces le long de leurs nouvelles lignes et les opérations se poursuivent de façon satisfaisante, selon un communiqué de Mandalay sur les hostilités dans la journée de samedi.

Les gros des forces japonaises est encore contenu dans le sud de la Birmanie et il n'y a pas eu encore de lutte importante.

Suprématie de l'air  
**NEW-DELHI, 16.** — (Par John M. Morris, de la BUP). — Le maréchal de l'air sir Richard Peirse, commandant de la R.A.F. dans l'Inde, a annoncé l'arrivée de puissants renforts aéronautiques dans cette riche colonie de la couronne britannique. Ces renforts participeront à une grande offensive qui s'étendra jusqu'aux îles du Japon.

Les appareils arrivés aux Indes comprennent des avions des plus récents modèles et les officiers d'aviation américains ont établi leur grand quartier quelque part dans la colonie.

Le nombre des avions britanniques augmenterait sans cesse. Le maréchal Peirse a révélé que les aviateurs volontaires américains ont détruit 200 avions japonais en Birmanie et n'ont perdu que 42 appareils.

Il a déclaré que les avions alliés aux Indes sont plus nombreux que ceux des Japonais et que les pilotes alliés n'ont rien à redouter de leurs adversaires.

« Nous allons porter la guerre jusque dans le pays de nos ennemis », a dit le maréchal de l'air britannique. Il est probable que les Alliés emploieront dans leurs attaques les bases chinoises ou japonaises.

**Sir Paw Tun**  
**CALCUTTA, 16.** — (BUP). — Le premier ministre de Birmanie, sir Paw Tun, a déclaré hier que son gouvernement se rallie aux masses birmanes pour appuyer l'effort de guerre national et il a exprimé sa confiance dans le succès ultime des armes alliées.

**Japonais à Hsing-shan**  
**CHUNGKING, 16.** (BUP). — La "Central News Agency" mande que deux milliers de soldats japonais ont réussi à entrer dans la ville de Hsing-shan, sur la côte de la province de Chekiang, à environ 28 milles au sud-est de Ning-po, le 11 mars, après de violents engagements.

**A la mémoire de feu A. Lamontagne**  
Un service du septième jour sera chanté, le vendredi, vingt mars, à huit heures et demie, en l'église de Saint-Cœur de Marie, pour le repos de l'âme de feu Achille Lamontagne, père du R. P. Maurice Lamontagne, C.J.M., curé de la paroisse.

**On demande que les fils de cultivateurs soient exemptés**  
LES BECQUETS, 16. — (Spécial). — La corporation municipale du village de Les Becquets va de passer une résolution relative à l'entraînement des fils de cultivateurs. Les conseillers demandent au gouvernement fédéral d'exempter du service militaire tous les fils de cultivateurs, ou tout au moins de différer leur entraînement, et ce pour ne pas réduire la production agricole du pays.

Cette résolution, proposée par le conseiller J.-A. Lefebvre et secondée par le conseiller Henri Lemay, a été envoyée à M. Hugues Lapointe, député de Lotbinière aux Communes.

**Religieuse décédée**  
Nous recommandons aux prières de nos lecteurs l'âme de la Révérende Soeur Sainte-Apolline, née Caroline Boutin, décédée le dimanche, quinze mars, au couvent de Jésus-Marie, Sillery, à l'âge de 81 ans, après 55 ans de profession religieuse.

Le service sera chanté, le mardi, dix-sept mars, à sept heures, dans la chapelle de la communauté.

L'inhumation se fera dans le cimetière du couvent.

L'Action Catholique prie la communauté en deuil et les membres de la famille d'accepter l'expression de ses sincères condoléances.

**Sir Geoffrey Layton est promu commandant**  
LONDRES, 16. — (BUP). — Le vice-amiral sir Geoffrey Layton, commandant des forces navales britanniques en Extrême-Orient, a été promu commandant en chef à Seylan. Il aura juridiction suprême sur toutes les autorités navales, militaires, aéronautiques et civiles.

Cette nomination a été faite à cause de la menace d'une invasion japonaise des Indes.

**CANONS "FABRIQUÉS AU CANADA"**

<b>ARTILLERIE DE CAMPAGNE</b>	<b>D.C.A.</b>
CANON DE 25 AVEC AFFÛT	LE ROBOT AVEC AFFÛT TUBES POUR LE 17"
<b>TANK</b>	<b>ANTI-TANK</b>
2 CALIBRES—1 AFFÛT	2 CALIBRES—2 AFFÛTS
<b>CANONS NAVALS</b>	<b>AFFÛTS NAVALS</b>
CANON DE 12"	3 MODÈLES

**SERONT "FABRIQUÉS AU CANADA" PROCHAINEMENT**

<b>ARTILLERIE DE CAMPAGNE</b>	<b>D.C.A.</b>
UN AUTRE GENE D'AFFÛT	LE 17" AVEC AFFÛT ET UN AUTRE TYPE DE TUBE
<b>CANONS NAVALS</b>	<b>AFFÛTS NAVALS</b>
3 CALIBRES	2 MODÈLES

## Montréal a eu une fin de semaine tragique

**MONTREAL, 16.** — (D.N.C.) — La métropole a eu une fin de semaine tragique. On compte en effet sept morts.

Un homme a succombé à l'hôpital à des causes inconnues, samedi matin. Il s'agit de M. Thomas Wright, 50 ans, qui avait été transporté d'urgence à l'hôpital de l'ouest de l'hôpital Général, dans la journée de vendredi.

La veuve du capitaine R.-H. Page, de la force aérienne royale canadienne, a été trouvée asphyxiée par le gaz, hier soir, dans l'appartement qu'elle occupait chemin Côte-des-Neiges. Le capitaine Page a péri récemment au cours d'un combat aérien au-dessus de la Méditerranée. D'origine anglaise, son épouse était âgée de 33 ans.

D'après le rapport des agents, les robinets du poêle à gaz étaient ouverts, quand on découvrit la disparue, et toutes les ouvertures de l'appartement avaient été caïfeutrées. Le corps de Mme Page se trouve à la morgue.

M. Paul-Emile Desjardins, 38 ans, a été mortellement blessé à son travail, samedi après-midi. M. Desjardins était à l'emploi de la "Dominion Bridge", à Lachine. Il aurait été broyé par une machine.

Une fillette de dix ans, Denise Blisson, a été mortellement blessée par un camion, samedi après-midi.

L'enfant se trouvait dans la voie de véhicule au moment où son chauffeur, M. Lucien Caron, le véhicule, faisait marche arrière. Elle eut la tête écrasée sous les roues de la lourde voiture.

Un employé de la "Canadian Liquor Co. Ltd.", a été tué au cours d'un tragique accident de travail, hier matin. C'est M. Omer Bruneau, 55 ans.

Il était monté sur une machine pour effectuer une réparation ou un réglage, lorsque ses vêtements se prirent dans une roue d'engrenage. L'étoffe cédait bientôt à la pression et M. Bruneau fut projeté sur le parquet de l'usine, où il se fracassa le crâne.

M. Paul Dubois, 43 ans, de Ste-Thérèse de Blainville, où il travaillait pour le compte de l'usine Bouchard, a perdu la vie, samedi, à la suite d'un accident de chemin de fer. M. Dubois devait prendre le train à destination de la métropole, en compagnie de quelques camarades, mais ceux-ci l'avaient devancé.

Au moment de s'embarquer à son tour, il s'aperçut que les portes du convoi étaient déjà fermées et qu'il se mettait en marche. Déterminé à suivre ses compagnons, il s'agrippa à l'une des portières et y demeura suspendu sur une bonne distance. Cependant il dut finalement lâcher prise et roula en bas du talus, près de Ste-Rose. Retrouvé un peu plus tard dans un grave état, on le transporta à l'hôpital St-Luc, de Montréal. Il y succomba hier.

Un bébé de quatre mois, Léopold Sauvé, fut trouvé mort dans son berceau, samedi.

Afin de déterminer la cause exacte de son décès, suivant les instructions du Dr Pierre Hébert, coroner adjoint de la Métropole, le cadavre de M. Paul Lalonde, 40 ans, a été conduit du cimetière de Lachine à la morgue. Mort depuis le 23 février dernier, le corps du défunt se trouvait dans le charnier du cimetière.

**Ministres aux fabriques de canons à Montréal**  
MONTREAL, 16. — (BUP) — Trois ministres du cabinet King ont visité, samedi, une grosse usine de Montréal qui produit des canons navals et de campagne.

L'usine est exploitée par le chemin de fer national canadien. Les trois ministres qui l'ont visitée sont celui des munitions, C.-D. Howe, celui de la Marine, Angus Macdonald et celui des postes, W.-P. Mulock.

# Port Moresby est attaqué

**MELBOURNE, 16.** — (Par Brydon Taves, de la BUP). — Des avions japonais venant de l'est et de l'ouest, ont exécuté deux attaques contre Port-Moresby, hier, et l'on exprime dans les cercles officiels que l'ennemi a probablement entrepris un "mouvement de pince aérien" contre toute l'Australie septentrionale.

Quelques-uns des avions ennemis provenaient de porte-avions qui se sont de nouveau approchés du littoral septentrional australien.

Les appareils japonais volaient en formations de neuf chacune et à une si haute altitude que leurs bombes n'ont causé que de légers dommages.

On croit que les Japonais sont déterminés à s'emparer de Port-Moresby, quoi qu'il puisse leur en coûter.

**Porte-avions au large de la N.-Guinée**  
MELBOURNE, 16. (Par Brydon Taves, de la BUP) — On mande de source officielle que des porte-avions japonais croisent au large de la Nouvelle-Guinée et qu'ils pourraient bien constituer l'avant-garde de l'armée japonaise d'invasion de l'Australie. (La radio de Melbourne annonce de nouvelles attaques contre les aérodromes japonais de Gasmata et de Rabaul, dans l'île de la Nouvelle-Bretagne. De gros bombardiers américains ont participé à ces attaques).

Un informateur australien a déclaré que la bataille pour la maîtrise du ciel et des aérodromes de la Nouvelle-Guinée gagne de l'intensité.

Depuis quelques jours, la situation dans le sud-ouest du Pacifique accuse peu de changements. De part et d'autre, il y a échange de bombes d'avions.

En Australie, l'armée organise des unités d'usines pour protéger les industries de guerre contre les parachutistes et les saboteurs.

La poussée japonaise en direction de Port-Moresby s'est ralentie par suite du mauvais temps dans les jungles de la Papouasie. Mais même les observateurs les plus optimistes doutent que les défenseurs de Port-Moresby puissent tenir longtemps devant une attaque japonaise par mer en conjonction avec une poussée du golfe de Huon, à travers la péninsule de la Papouasie.

Le samedi, 14 mars, à 9 h, se déroula en l'église St-Sacrement, chemin Ste-Foy, une imposante et pieuse cérémonie funèbre pour le repos de l'âme du R. P. Diogène, supérieur général des Maristes, décédé dernièrement à Lyon, France.

Une assistance considérable composée de membres du clergé, de délégations de communautés de religieux et de religieuses, et d'amis distingués lui s'étant fait un devoir de manifester leur sympathie à la communauté en deuil et d'unir leur pensée et leur prière commune pour le repos de l'âme du vénéré supérieur défunt.

Le service fut chanté par le R. P. Albert Cossette, des Missions Étrangères, ancien élève des Frères Maristes de Roberval. Il était assisté des RR. PP. Rhealet, S.S.S. et Murphy, S.S.S., remplissant respectivement les fonctions de diacre et de sous-diacre.

On choeur, on remarquait les R. P. Ernest Carrier, S.S.S., curé de la paroisse, le R. P. Clovis Rondeau, supérieur, Probation des Missions Étrangères, G. Labrecque, S.S.S., F. Gover, S.S.S., E. Lecompie, S.S.S., G. Chaput, S.S.S., P. Boisclair, S.S.S., l'abbé Alexis Poulain, l'abbé Edmond Poulin.

Le service on pouvait voir M. Jean Ricard, consul de France; les Frères Isidore, Gabriel, de l'école St-Dominique, Pierre, de l'école St-Roch; FF. Joseph et Placide, de l'école St-Sauveur; F. Palais et un groupe de confrères de la maison de Ste-Foy; M. J.-W. Caron, insp. d'écoles; Fernand Lemieux, professeur à l'école St-Marys; les Révérends Soeurs Jésus-Marie, du couvent St-Sacrement; Frère Marie-Alexandre, dir. du journal de Lévis; F. Pierre-Adolphe, maître des jeunes; F. Henri-Étienne, dir. de l'école St-Malo; F. Donatien, dir. de l'école St-François-Xavier; F. Albert-Benoît, dir. de Pont-Rouge; F. Rémi-Antoine, dir. de Charlesbourg; F. Paul-Alexis, dir. des St-Marys; F. Antonio-Joseph, dir. de Québec-Ouest; F. Antoine-Louis, dir. de Montmorency; et plusieurs autres religieux et élèves des différentes écoles.

La chorale des Jeunes de Lévis, aidée de quelques Frères, exécuta la messe grégorienne des morts. A l'orgue le Frère Sylvio-Marie.

Les Frères Maristes réitérèrent aux bords du clergé séculier et prêtre, aux communautés des FF. des Ecoles Chrétiennes, de l'Instruction Chrétienne, du Sacré-Coeur, aux Révérends Soeurs de Jésus-Marie, et autres amis l'hommage de leur profonde gratitude.

**Gratification**  
Mlle Gemma Dubé, de St-Maurice, vient d'obtenir une prime de \$20, pour succès dans l'enseignement, par l'entremise de M. l'inspecteur Gérard Fliteau.

tre mieux. Allez-y avec enthousiasme. Pour vous préparer à remplir sérieusement votre noble rôle de cultivateurs de progrès et de citoyens modèles et vous réussirez beaucoup.

**Henri LACOURCIÈRE,** agronome-propagandiste.



Division de chars d'assaut  
● Les Canadiens ont maintenant une division complète de chars d'assaut à l'entraînement en Angleterre. Ci-haut un char d'assaut M-3, de provenance américaine. Ces engins de guerre seront bientôt remplacés au complet par des chars d'assaut fabriqués au Canada.

## La mobilisation serait retardée par de longues négociations dans l'Inde

**CHUNGKING, 16.** — (Par George Wang, de la BUP). — Des informateurs affirment que les longues négociations entre les chefs politiques indiens intransigeants et sir Stafford Cripps menacent de retarder la mobilisation complète des millions d'habitants de l'Inde pour résister à l'invasion japonaise.

Sir Stafford Cripps est porteur d'une offre de son gouvernement à l'Inde. Londres tente d'obtenir la collaboration des Indiens dans sa lutte contre le Japon en retour de la promesse d'un statut de dominion.

Les informateurs disent que la mobilisation des Indiens dépendra de l'issue de la mission de Cripps. Apparemment, les chefs politiques de l'Inde refuseront d'encourager la mobilisation de leurs compatriotes si la Grande-Bretagne n'accorde pas immédiatement à l'Inde le statut de dominion.

Selon Jawaharlal Nehru, chef conservateur du parti panindien, Cripps n'offrirait à l'Inde qu'un plus grand degré d'indépendance et la promesse du statut de dominion après la guerre.

**Un avion de transport est attaqué par un avion de combat nippon**  
PERTH, Australie, 16. (BUP) — Trois personnes, dont une femme et son bébé, ont perdu la vie dans une attaque d'avions de combat japonais contre un avion de transport des Royal Dutch Airlines, au nord de Broome, le 3 mars. Trois avions ennemis ont pris part à l'attaque.

Le banquet était sous la présidence de M. Dessie Whitey. Le maître de cérémonie était M. John Lyle et le grand maréchal, M. Patrick Lynch.

Après la santé du Roi, on présenta la santé du Canada; ce fut le Dr H.-R. Flemming, député de Humboldt, aux Communes, qui y répondit. Ce toast avait été précédé d'un court discours par le grand maréchal P. Lynch.

C'est le haut commissaire d'Irlande au Canada, l'hon. John J. Hearne, qui y répondit. M. Hearne a parlé de l'Irlande, de son peuple et de ses aspirations. Appuyant sa thèse sur les grands principes de psychologie humanitaire qui conduisent le monde, et sur l'histoire, il a fait ressortir les grandes qualités de l'Irlande, il a donné les grandes lignes de ce qu'elle a accompli, de ce qu'elle est actuellement et de quelle espère devenir. Il a aussi fait connaître la grande lutte qu'a eu à soutenir son pays à travers les siècles.

Dans une très courte allocution, S. E. Mgr Lawrence Whelan, évêque auxiliaire de Montréal, le premier évêque de sans irlandais de la métropole, a dit quelques mots sur St. Patrick et a fait remarquer la grande foi des Irlandais qui affirment leur catholicisme en prenant leur saint patron comme modèle.

**Navires coulés**  
LISBONE, 16. (BUP) — Un avion allemand a coulé le cargo "Dago", en dehors des eaux portugaises, entre le cap Carvoeiro et les îles Berlengas. Le navire avait un déplacement de 1,737 tonnes. Sept membres de l'équipage ont été blessés, dont quatre grièvement.

**Pétrolier américain**  
WASHINGTON, 16. (BUP) — Le secrétaire de la Marine annonce qu'un gros pétrolier américain a été torpillé au large de la côte de l'Atlantique.

Cela porte à près de 90 le nombre de navires attaqués dans les eaux de l'hémisphère occidental.

**Le "Colabee"**  
LA HAVANE, Cuba, 16. (BUP) — Le journal "El Mundo" dit qu'un transport de l'armée des Etats-Unis, chargé de sucre, a été torpillé près de Nuevitas, le 11 mars. Il s'agit du "Colabee", de 5,000 tonnes, 36 de ses 37 membres d'équipage auraient perdu la vie. Le journal ajoute qu'un autre vaisseau non identifié, transportant également une cargaison de sucre, a été coulé à 20 milles au nord de Nuevitas.

LONDRES, 16. (BUP) — La radio de Rome prétend qu'un sous-marin italien a coulé un pétrolier américain de 10,000 tonnes dans l'Atlantique.

**Sous-marin italien coulé**  
NEW-YORK, 16. (BUP) — La radio de Rome admet qu'un sous-marin italien a été coulé au large de la côte américaine de l'Atlantique. Elle disait hier, qu'un sous-marin fasciste n'était pas rentré à sa base et qu'on devait présumer sa perte. Elle ajoutait, cependant, que les sous-marins italiens avaient coulé 21,000 tonnes de navires alliés dans l'ouest de l'Atlantique.

**Hitler dit que l'hiver est responsable de ses défaites.**  
(SUITE)  
reste à parcourir est moins difficile que celui que nous avons parcouru.

Hitler n'a fait qu'une seule allusion à la campagne du printemps des armées nazies.

"Maintenant, dans un laps de temps relativement court, l'été viendra et l'histoire démontrera si les terribles pertes en vies humaines des Soviétiques ont été justifiées ou non."

Le Führer a aussi tenté de trouver un alibi pour l'entrée du Japon dans la guerre. Comme l'Italie et l'Allemagne, selon lui, le Japon a été provoqué par les restrictions économiques des Alliés.

Il a accusé le président Roosevelt de vouloir punir l'Europe avec le bolchévisme, mais il a ajouté:

"La nation allemande, heureusement, n'a rien à craindre des bolchévistes. Nous sommes assez forts pour leur résister. Il a terminé par ces paroles que Churchill ou Roosevelt auraient bien pu prononcer:

"Aujourd'hui, pensons à nos morts et ayons la ferme détermination que leurs sacrifices n'aient pas été vains. Quels que soient les sacrifices que puissent nous être encore imposés, une chose est certaine. C'est que les années de lutte à venir seront plus brèves que les années de paix qui suivront."

**"L'ACTION CATHOLIQUE"**  
BULLETIN D'ABONNEMENT  
On est prié de nous faire parvenir sa souscription par bon de poste ou par chèque et d'indiquer plus haut par une croix, s'il s'agit d'un ancien ou d'un nouvel abonné.

Adressez votre abonnement à  
**L'ACTION CATHOLIQUE QUEBEC**  
Téléphone : 2-4771  
Vous trouverez ci-inclus 5 ..... pour ..... mois d'abonnement à l'édition quotidienne.  
 Nouvel abonné  Ancien abonné  
Nom ..... Comté .....  
Adresse .....  
MALLE A QUEBEC ET LEVIS  
Abonnement régulier \$5.00 Abonnement régulier \$6.00  
Six mois ..... 2.50 Six mois ..... 3.00  
Trois mois ..... 1.25 Trois mois ..... 1.50

Aux commandes de l'appareil



On voit ici le sergent-aviateur L.-C. BRAY, d.f.m., de Bronte, Ontario, aux commandes d'un appareil. Le sergent Bray et son co-pilote gagnèrent la D.F.M. en ramenant leur appareil en flammes à l'aérodrome d'où ils étaient partis pour un raid.

"La Solidarité" aura un capital de \$1,000,000.

Le lieutenant-gouverneur en conseil a accordé des lettres patentes constituant en corporation une nouvelle compagnie d'assurance-vie, la "Solidarité", qui aura son siège social à Québec. D'après sa charte, "La Solidarité" a les pouvoirs de réaliser des opérations d'assurance et de réassurance-vie, accident et maladie. Son capital-action autorisé est de \$1,000,000, divisé en 10,000 actions d'une valeur au pair de \$100.00 chacune. La compagnie a reçu l'autorisation par le gouvernement de la province de faire souscrire ses actions dans le public de la façon suivante: \$30.00 par actions, soit \$15.00 à titre de premier appel sur le capital et \$15.00 à titre de prime, devant servir à constituer un fonds contingent de roulement.

La première assemblée des administrateurs provisoires a été tenue samedi, le 14 mars, au siège social de la compagnie. Les personnes suivantes, soit tous les administrateurs provisoires, assistaient à cette réunion: MM. Charles-J. Baillargeon, notaire, de Québec; Rosario Manseau, gérant de Québec; Albert Boulet, comptable public, de Québec; Dollard Dansereau, avocat, de Montréal; J.-Yvon Bouchard, industriel, de Québec; Alphonse Gagnon, marchand, de Chicoutimi; Lorenzo Martel, médecin, de Québec; Wilfrid Cliche, industriel de Vallée-Jonction.

Les administrateurs provisoires ont adopté les règlements de la compagnie et ils ont pris les mesures nécessaires pour que le capital-actions soit souscrit dans le plus bref délai. Ils ont procédé à l'élection des principaux officiers de la compagnie et à la nomination du comité exécutif provisoire qui verra à la vente des actions. Le notaire C.-J. Baillargeon a été choisi comme président. M. Rosario Manseau, comme vice-président et gérant général, M. Albert Boulet, comme secrétaire-trésorier et organisateur de la vente du capital, et M. Dollard Dansereau comme conseiller juridique.

Le comité exécutif provisoire de "La Solidarité" se composera des personnes suivantes: le notaire C.-J. Baillargeon, président d'office; M. Rosario Manseau, M. Albert Boulet et le docteur Lorenzo Martel.

Afin de prélever par souscription publique le capital-actions de la compagnie, le conseil d'administration, sur le conseil de M. Albert Boulet a divisé la province en un certain nombre de régions. Les souscripteurs recevront, dans les huit jours suivant leur demande d'actions, un certificat attestant qu'ils possèdent un certain nombre d'actions de "La Solidarité".

Il est entendu que seules les personnes munies d'une attestation écrite d'un officier de la compagnie sont autorisées à vendre ces actions et chaque souscripteur recevra une copie de son bulletin de souscription des mains mêmes du vendeur. Ce bulletin a reçu l'approbation du gouvernement de Québec et les administrateurs provisoires tiennent à signaler le fait que la nouvelle compagnie est placée sur la haute surveillance du département des assurances et que des mesures rigoureuses ont été prises pour que son organisation se fasse avec la plus stricte économie.

L'un des pionniers de la nouvelle compagnie, M. Rosario Manseau, a été élu président de la Fête des Arbres.

Par l'agencement de ses cercles régionaux, l'Association connaît un rayonnement très efficace.

La conservation de nos forêts, facteur important dans la bonne conduite de la guerre et dans l'économie d'après-guerre, pose des problèmes qui doivent retenir l'attention de tous ceux qui ont à cœur la prospérité de la province.

Après l'élection des officiers et directeurs, l'on soumettra un programme d'action pour l'année en cours.

Une représentation cinématographique portant sur des sujets de conservation, terminera la séance.

Suicide à Montréal

MONTREAL, 16. — (BUP). — Madame R.-H. Page, veuve du capitaine-aviateur R.-H. Page, de la "Royal Air Force", s'est suicidée, à Montréal, hier, ancien pilote des "Imperial Airways", le capitaine Page disparut récemment au cours d'un raid en Méditerranée.

L'hélice d'un avion



Le caporal T. RYLAND, de Winnipeg, à cheval sur l'avant d'un avion de bombardement de marque "Hurricane", fixe l'hélice de l'appareil.

A la St-Jean-Baptiste de St-Louis de Courville

M. Henri-Octave Grenier a été élu hier président de la St-Jean-Baptiste de Courville. Les autres nouveaux officiers sont M. Henri Cliche, premier vice-président, et M. Maurice Giroux, 2ième vice-président; tous les autres membres du bureau de direction ont été réélus. M. Grenier est un ancien président de la section de St-Louis de Courville de notre société nationale, mais il n'occupait pas ce poste depuis quelques années.

Seulement, la difficulté pour ceux qui cherchent le bonheur dans un être, c'est de choisir qui leur rendra leur amour.

Une auto plonge dans l'égout collecteur

Une automobile de marque Chevrolet, transportant deux personnes, a fait un plongeon d'une douzaine de pieds dans la tranchée de l'égout collecteur, sur la 14ième rue, samedi soir. L'accident est survenu vers neuf heures et demie.

Les deux occupants du véhicule un père et sa fille, n'ont pas été blessés, quoiqu'ils aient été fortement secoués. L'auto plongeait première dans la tranchée; elle a été grandement endommagée et elle a dû être remorquée par les employés du garage Andrews.

Récupération des cartes d'identité

Le ministre de la Santé et du Bien-Être social de la province de Québec, par l'intermédiaire de la division de la démographie, annonce qu'il doit recueillir les certificats d'inscription nationale après la mort de leur détenteur. Cette décision a été prise à la suite d'une entente intervenue entre le gouvernement de la province de Québec et le ministère fédéral des services de guerre.

La collection des cartes d'identité se fait donc, désormais, en même temps que celle des formulaires de décès. Les curés, les secrétaires de municipalités, l'administration des hôpitaux et les entrepreneurs de pompes funèbres sont chargés de récupérer les certificats d'inscription nationale émis depuis le mois d'août 1940.

Le permis d'inhumation ne pourra être remis que si la carte d'identité a été recouverte ou, dans le cas où elle serait perdue, si une déclaration a été faite à cet égard.

Médecins, coroners et hôpitaux sont priés de rappeler ces dispositions aux familles, le cas échéant.

On conçoit que l'Etat dont la première fonction est de protéger ses administrés ne peut laisser en circulation des cartes d'identité nulles et dont pourraient se servir des personnes malintentionnées.

Bâtissez des églises, prêchez des missions, fondez des écoles; c'est grand, c'est noble. Mais toutes vos œuvres seront exposées à la ruine si vous ne savez pas manier en même temps l'arme offensive et la défensive de la presse catholique.

Dans l'active

Soldats Hector Emond, Rimouski, P.-E. Dugas, Lac-au-Saumon, J.-A. Côté, Sayabec, Richard, Kenny, SteRose, N. B. G. P. Gallant, St-Laurent, André Gagnant, Québec, I. Théberge, Québec, Adrien Vaillancourt, Rimouski, M. Chaîne, Montréal, Joseph Houle, Victoriaville,

Le commerce à la Tuque

LA TUQUE. — (D. N. C.) — Revenant à l'hôtel de ville, les marchands détaillants procédaient à l'élection de leurs officiers, comme suit: président, M. Jean Côté, boulanger; 1er vice-président, M. J.-O. Lejeune, épicer; 2ième vice-président, M. Frank Spain; secrétaire, M. Rosario Pelletier, restaurateur; trésorier, M. Honoré Tremblay, épicer; directeurs, M. F.-X. Lamontagne, Ovide Mail, Armand Gingras, J.-A. Bertrand, J.-C. Laporte, J.-E. Arseneault, Lévis Marchand, et Nazaire Hamel.

Les réunions régulières auront lieu tous les lundis de chaque mois. Après l'élection, M. J.-Albert Caron, donna une intéressante conférence concernant les licences de commerce, les bonis de vie chère, plafond des prix et plafond des salaires. Il ajouta que l'association possédait un système de comptabilité rencontrant toutes les exigences tant du gouvernement provincial que fédéral, et qu'il était à la portée de tous les hommes d'affaires, sans exception.

Le chrétien ne se venge que par la patience, la prière et les bons faits.

Itinéraire du train de l'armée

Le train-exposition de l'année canadienne arrivera à Lévis le 21 mars et à Québec le 23.

Ce train est parti d'Ottawa le 4 février dernier, pour entreprendre une randonnée de 15,000 milles dont plus de 250 arrêts dans les principaux centres du pays.

Composé de quinze wagons, ce train est divisé en deux parties: une partie pour le personnel, c'est-à-dire six wagons, et l'autre partie pour les exhibits. Ils sont peints aux quatre couleurs des divisions de l'armée canadienne: outre-mer, soit bleu, rouge, gris et marron. Inutile de dire que cela donne un effet des plus attrayants et que l'œil du visiteur est aussitôt intéressé lorsqu'il s'avance pour voir le train-exposition.

En ce moment, il roule sur les rails des provinces maritimes, et reviendra dans la province de Québec, le 20 mars courant, lorsqu'il s'arrêtera à Rimouski. La population de cet endroit pourra le visiter de dix heures à midi, ensuite, il continuera son chemin pour atteindre Rivière du Loup, où les gens pourront aussi le visiter, de trois heures à cinq heures p. m. La même journée, Montmagny sera atteint, car le train s'y arrêtera de huit heures et quarante-cinq p. m. jusqu'à dix heures et quinze le même soir. Le lendemain, c'est-à-dire le 21, la ville de Lévis aura l'occasion de recevoir l'exposition roulante entre dix heures du matin à deux heures de l'après-midi.

Le train de l'armée continuera ensuite son chemin pour visiter Victoriaville et Sorel, puis, enfin, reviendra dans le district militaire no 5, le 23 mars courant. Cette date restera dans la mémoire des Québécois, puisque le train d'exposition sera dans nos murs à partir de dix heures à midi, jusqu'à dix heures p. m.

On s'attend à ce que des milliers de gens se rendent à la gare du Palais pour voir cette merveille militaire.

Nous donnerons plus tard, une description complète de ce que renferme le train-exposition.

Un feu de cheminée qui a duré 20 minutes

Un incendie grave n'a été signalé en fin de semaine. Les pompiers ont effectué huit sorties, mais dans aucun cas, il ne s'agissait d'incendies graves. Le feu le plus long a duré 20 minutes; il a éclaté à une heure et demie dans la cheminée d'un magasin de Limoilou.

Le juge lui donne gain de cause

ST-JOSEPH de Beauce, (D. N. C.) — M. Dominique Lessard, de St-Victor vient d'obtenir gain de cause en Cour Suprême, devant l'honorable juge Oscar Boulanger.

Depuis 1930, M. Lessard retirait de la Mutual Life une somme de \$135.00 par mois pour incapacité absolue et permanente. Cette somme lui était garantie par quatre polices d'assurance au montant total de \$13,500.

En novembre 1941, la Mutual Life a cassé de payer cette somme et a exigé le paiement des primes parce que, prétendait-elle, Lessard ne souffrait pas d'incapacité permanente.

Ce procès a donné lieu à de longs débats à la Cour. De nombreux témoins ont été entendus de part et d'autre. En outre d'une déclaration par la Cour d'incapacité absolue et permanente, M. Dominique Lessard réclamait de la compagnie une somme de \$484.89, résultat de la suspension du paiement de la somme de \$135.00 par mois de la Mutual Life.

L'hon. juge Boulanger lui a tout accordé.

La protection des richesses forestières

L'Association forestière québécoise tiendra ses assises annuelles au Château Frontenac, mardi le 17 mars, à 8 heures du soir.

Cette réunion groupera nombre de représentants de l'industrie forestière, des associations de protection, des ministères des Terres et Forêts, de la Chasse et de la Pêche, de la Colonisation, de l'Agriculture, de l'Industrie et du Commerce, de l'Éducation, etc.

Cette organisation fondée il y a trois ans, et qui a pour objet la conservation de nos forêts et l'éducation du public sur l'importance économique et sociale de nos ressources forestières, compte près de 2,500 membres répartis dans toute la province.

L'Association a déjà à son actif plusieurs initiatives fécondes. Entre autres, la Fête des Arbres, coutume menaçant de tomber dans l'oubli, qui connaît depuis deux ans un regain manifeste.

La propagande par le cinéma dans les chantiers, au cours de la saison d'exploitation forestière, tout en apportant aux ouvriers de la forêt une distraction appréciable, éveille leur intérêt aux aspects économiques de nos richesses naturelles.

Une attention particulière est apportée à l'éducation des jeunes. Des milliers de pancartes-affiches sont distribuées dans les écoles rurales et des concours de rédaction ont été organisés lors de la

SOULAGE LE LUMBAGO ET MAUX ET DOULEURS L'HUILE ÉLECTRIQUE DU DR. THOMAS

THE MANUFACTURERS LIFE INSURANCE COMPANY. RIEN ne contribue davantage au bonheur d'un homme que de savoir l'avenir de sa famille assuré. L'assurance-vie est le seul moyen par lequel la plupart des hommes peuvent assurer cette sécurité financière. Elle leur permet d'assumer, en toute confiance, de lourdes responsabilités. Succursale -- Edifice Dominion -- 126, rue St-Pierre Québec A. Chaumette -- Gérant

IL NOUS FAUT PRODUIRE Ceci... OUTILLAGE TÉLÉPHONIQUE POUR NOS FORCES ARMÉES. Ceci... OUTILLAGE TÉLÉPHONIQUE À L'USAGE DES CIVILS. L'outillage téléphonique pour la victoire d'abord!

Northern Electric COMPANY LIMITED. Nous, de la Northern Electric, fabricants des appareils téléphoniques du pays, avons consacré la majeure partie de notre organisation à la production d'outillage pour les armées. Bien que les systèmes téléphoniques actuels soient encore en mesure de répondre à des exigences additionnelles des civils, les matériaux requis pour la fabrication d'équipements nouveaux sont rationnés. L'outillage téléphonique n'est que l'un des nombreux produits de cette compagnie dont la fabrication pour fins civiles a été ralentie afin de permettre au Canada de contribuer de plus en plus à cette Victoire qu'il faut obtenir à tout prix.

Les Australiens veulent retourner dans leur pays

SYDNEY, Australie, 16 (BUP) — Le major-général Henry Gordon Bennett a déclaré aujourd'hui qu'il croit que tous les soldats australiens combattant actuellement outre-mer veulent revenir au pays parce que le territoire de l'Australie est menacé.

Il est décoré



Le timonier Hugh-E. Tobin, un volontaire de la Marine, a reçu le Distinguished Service medal, une des décorations les plus convoitées, pour la part qu'il a prise dans l'abordage et la destruction du sous-marin U-501, dont l'équipage fut capturé. Le U-501 fut envoyé par le fond par la corvette canadienne Chamblay, dont le commandant, le capitaine de frégate T.-D. Prentice, reçut le Distinguished Service Order. Le timonier Tobin, photographié ici avec une lampe de signal, couvrit l'équipage du sous-marin de sa mitrailleuse, durant l'abordage.

Faisant allusion à la possibilité d'une tentative d'invasion japonaise, le général a demandé qu'on laisse les "maïs libres" aux commandants australiens qui dirigeront les effectifs chargés de la défense du sol national. Il dit qu'en Malaisie, on n'avait pas laissé assez d'initiative aux commandants britanniques.

Gordon Bennett répéta que plusieurs officiers britanniques en Malaisie étaient d'avis qu'il n'y aurait pas de guerre avec le Japon. Il critiqua également les méthodes d'entraînement qui étaient en vigueur à cet endroit.

—Avant l'entrée en guerre du Japon, déclara le général, je me trouvais de passage en Egypte. Le 2 décembre, je reçus un télégramme me disant qu'il n'y aurait pas de guerre avec le Japon. A Calcutta, le 5 décembre, un officier haut placé me répéta qu'il n'y aurait pas de guerre. Le lendemain, la guerre éclatait!

Gordon Bennett ajouta que les forces australiennes se battirent jusqu'à la mort en Malaisie, et que quelques bataillons ne comptaient à la fin que 100 hommes.

Les clubs de cartes vont être visités

Le sergent-détective Joseph-Delphis Beaudoin a traduit devant S. H. le recorder Emile Morin, ce matin, un tenancier de maison de jeu et onze joueurs de cartes.

Le tenancier a plaidé culpabilité et il a été condamné à \$25 et les frais ou à quinze jours.

C'est Me Ross Drouin qui a comparu au nom des onze joueurs de cartes et il a enregistré un plaidoyer de culpabilité.

Les onze ont été condamnés à \$3 et les frais ou à cinq jours.

Si tous les clubs de cartes étaient vidés, il faudrait arrêter les prisons et cinq juges", dit Me Drouin.

M. Beaudoin disait que ce club était un de ceux qui fonctionnaient le plus dans la ville. Il ajouta qu'il est d'autres clubs mais qu'ils seront aussi visités.

Le tenancier a déjà été condamné pour la même offense.

Un colonel américain signa la capitulation

TOKIO, 16. — (Emission captée par la BUP). — L'agence Domei dit qu'un colonel américain se trouvait au nombre des commandants alliés qui signèrent l'accord relatif à la capitulation des défenseurs de Java. Il s'agit, dit-on, d'un colonel Sarr, commandant du contingent américain. Elle ajoute que les articles du document furent aussi signés par le major-général Maulsby, commandant de la R. A. F. dans les Indes orientales néerlandaises, et le major général Shotwell, de l'armée britannique.

(Les registres de l'armée américaine ne contiennent le nom d'aucun "colonel Sarr").

Les anciens du collège St-Laurent

Les anciens du collège St-Laurent, de Montréal, qui habitent présentement le district de Québec, auront un souper de famille, dimanche soir, le 2 mars au "Old Homestead". L'on est prié, pour toute information, de communiquer avec le R. P. Hotte, C.S.C., 144 rue Claire-Fontaine, tél.: 3-2334.

Mort tragique à Chambord de M. R. Cloutier

CHICOUTIMI, 16. — (D. N. C.) — M. Rosario Cloutier, de Québec, 30 ans, marié et père d'un enfant, a été victime d'un accident mortel vers 1 h. ce matin, à Chambord. Cloutier, qui était serre-frein pour le Canadien National, tomba du haut d'un wagon de fret et roula sous la lourde voiture qui lui passa sur le corps. La mort a été instantanée.

Prêtre et médecin, l'abbé Lessard et le Dr Boudreau, accomplirent les derniers devoirs de leurs ministères. A l'enquête tenue par le Dr Pineault, de Roberval, un verdict de mort accidentelle a été rendu ce matin pour Québec.

C'est le 31ème accident mortel de ce genre à Chambord depuis environ 5 ans.

M. Duplessis en convalescence à St-Sacrement

L'hon. M. Maurice Duplessis, chef de l'opposition provinciale, est toujours en convalescence à l'hôpital St-Sacrement, de Québec. Son état s'est sensiblement amélioré. Ses médecins ne lui permettent pas encore de recevoir de visiteurs ni de faire un travail intense. Mais la maladie n'a pas abattu l'ardeur du chef de l'Union nationale. Nous apprenons qu'il se tient au courant de tous les travaux de la session et tout particulièrement des bills à l'étude. Il a sous la main une collection des statuts et emploie ses loisirs de façon très active.

Ils coulent des pétroliers, dit Tokio

TOKYO, 16. — Emission japonaise captée par la BUP — La radio de Tokyo annonce aujourd'hui que des sous-marins nippons opèrent au large des côtes de la Californie au large de la baie de San Francisco. Le 1er mars, un pétrolier de 10,000 tonnes, et le 2 mars, un cargo de 7,000 tonnes, au large des côtes du comté de Mendocino, en Californie du Nord.

(Depuis le 24 décembre dernier, on n'a rapporté, aux Etats-Unis, la perte d'aucun navire américain au large des côtes de l'ouest du pays. Les autorités du 12ème district naval ont annoncé que le "H. B. Morgan", de la Standard Oil Company avait échoué des coups de nuit. Le pétrolier ne fut pas atteint, et l'on ne dit pas ce qui était advenu de "l'ennemi").

Il y en a un qui a été "certainement" coupé

AKRON, E.-U., 16. — (BUP). — La marine américaine a "certainement" coulé un sous-marin ennemi, au large des côtes américaines, récemment, et elle en a "très probablement" détruit trois autres, annonce le "Beacon Journal" d'Akron. La nouvelle est rédigée par Patrick McMahon, journaliste, qui a pu assister aux engagements à bord d'un ballon de la marine. La nouvelle a reçu l'approbation de la censure navale américaine.

Aucun avion ennemi ne s'est montré

LONDRES, 16. — (BUP). — Il y a eu alerte aux avions, samedi soir, à Londres, mais on a relevé plus tard que les sirènes avaient retenti par accident et qu'aucun avion ennemi n'avait survolé la région métropolitaine.

A la Commission des prix



Photo prise, samedi soir, au Palais Montcalm, avant la réunion tenue sous les auspices du comité consultatif féminin de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre. On remarque, à droite, madame Pierre Dery, présidente du comité féminin ayant à sa gauche lady Fiset et madame Pierre-F. Casgrain, agent de liaison de la Commission et conférencière. On remarque aussi madame Hugues Lapointe, mademoiselle Jeanne Talbot, madame R. Bastien, mademoiselle Cécile Rouleau, etc.

L'hon. Girouard va quitter le ministère

De source bien informée, nous apprenons que l'hon. Wilfrid Girouard, procureur-général de la province, donnera sa démission comme procureur-général et comme député, cette semaine. L'hon. Girouard est actuellement malade à l'hôpital et il devra prendre un long repos.

On assure qu'à son retour, il sera nommé juge de la Cour Supérieure pour remplacer l'hon. juge Aimé Marchand, nommé à la Cour d'Appel.

L'hon. Adélaïde Godbout nommerait le nouveau procureur général, dès cette semaine. On parle actuellement de trois candidatures, celle de l'hon. Léon Casgrain, de l'hon. B. Bissonnette et de Me Valmore Bienvenue.

Les travaux de l'ascenseur vont commencer bientôt

M. Jacques Gosselin entend commencer bientôt la construction de l'ascenseur qui reliera la côte d'Abraham et la rue Saint-Vallier à la rue Saint-Réal.

A l'endroit où sera l'ascenseur se trouve actuellement un panneau-reclame pour les produits Catelli. En cour du Recorder ce matin, Me Ernest Godbout, du contentieux municipal, a plaidé devant S. H. le recorder suppléant Emile Morin, pour obtenir une ordonnance obligeant Catelli à déloger son panneau-reclame.

Me Godbout argumenta que la cité avait avisé avant le 31 décembre, soit avant l'ordonnance de la Commission du commerce et des prix en temps de guerre, la compagnie des produits Catelli à quitter les lieux. La cité avait en effet passé un bail amphitétrique avec M. Jacques Gosselin pour la construction d'un ascenseur.

Me Godbout estime que la Cour du Recorder a juridiction concernant les immeubles de la cité et il réclame l'ordonnance dont nous parlons plus haut. Me Godbout a expliqué que la compagnie Catelli n'avait pas répondu à la mise en demeure de la cité mais que, toutefois, elle en était venue à une entente avec M. Gosselin.

M. Gosselin a expliqué aux journalistes ce matin qu'il construirait un puits pour deux ascenseurs d'une capacité de seize personnes chacun. Toutefois, on n'installera qu'un ascenseur pour commencer. Cet appareil pourra parcourir 300 pieds à la minute. Ainsi il pourra faire le voyage aller et retour en l'espace d'une minute.

Le prix du transport sera de deux cents mais on pourra avoir sept billets pour dix cents. L'ascenseur circulera de 6 heures du matin à 1 heure du matin.

Mort de madame Pierre Tremblay

Nous avons le regret d'apprendre la mort de Mme (Vve) Pierre Tremblay, née Georgianna Gariépy, décédée samedi à l'âge de 50 ans et 2 mois, après une brève maladie. Née de l'Ange-Gardien, Mme G. Tremblay était très bien connue à Limoilou, où elle habitait avec sa famille, depuis nombre d'années. Elle laisse dans le deuil ses enfants, M. Maurice Tremblay, Mlle Marie-Paule et M. Robert Tremblay; sa belle-fille, Mme Maurice Tremblay; une sœur, Mme Edouard Gariépy, de l'Ange-Gardien; un frère, M. Arthur Gariépy, de Notre-Dame-de-Grâce. Ses beaux-frères et belles-sœurs lui survivent également. Ce sont: M. et Mme Béatrice Gosselin, M. et Mme Alphonse Tremblay, M. et Mme Ernest Tremblay, M. et Mme Irène Tremblay, M. et Mme Octave Tremblay, M. et Mme Henri Tremblay, M. Edouard Gariépy, Mme Arthur Gariépy et M. Aimé Dion, ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines. Les funérailles auront lieu mardi matin, à 9 heures, à l'église du St-Esprit. Le départ de la maison mortuaire de 13-1-2, 4e Rue se fera à 3 h. 45, pour l'église paroissiale, puis la cimetièrre St-Charles. A la famille en deuil, nous offrons l'expression de nos très sincères condoléances.

Concert de la maîtrise N.-Dame

La Maîtrise Notre-Dame, sous la direction de M. l'abbé Joseph de Smet, et M. Jean-Marie Bussières, organisés à St-Sacrement et professeurs à l'École de Musique de Laval, donneront un concert jeudi soir, le 19 mars, 8 h. 30. Quelques chanteurs ont assuré leur collaboration à la Maîtrise de sorte que des pièces du programme seront chantées à quatre voix mixtes. Un extrait d'une Cantate de Bach, "Le Seigneur Notre Dieu", méritera spécialement l'attention des auditeurs. Ce morceau est intitulé "Hymne du soir". On donnera en plus des pièces de Viadana, Perruchot, Hauebert, etc. M. Bussières jouera du Dandrieu, du Bach, de la Tombelle, "La Navitité" de Jean Langlais et un choral de Karg Elert.

La princesse Alice à Québec, le 18

La princesse Alice, épouse du comte d'Athlone, visitera Québec mercredi. La princesse vient faire l'inspection du corps d'aviation royale féminin. Elle sera accompagnée de l'officier de section Myra Drummond et sera reçue ici par le "flight lieutenant" L.-R. Gingras.

En Appel

Six jugements viennent d'être rendus en Cour d'Appel sur des causes entendues au cours de février: Dame R.-A. Bernard vs la corporation de la paroisse de Sainte-Justine, appel rejeté; Mutual Life vs J.-N. Lefebvre, appel rejeté; Frelid-J. Balzime vs William Brown, appel maintenu; Edgar Garneau vs Saül Garneau, appel maintenu; Dame O. Massé vs Théo. Gilbert, appel rejeté.

Autant que les convenances et nos devoirs d'état nous le permettront, fuyons le monde et ses vanités.

Dr E. Maranda SPECIALISTE YEUX - NEZ - GORGE - OREILLES

329, rue ST-VALLIER - Tél.: 2-5832

La police devra se surveiller

Un bourgeois qui comparait ce matin pour son commissaire que l'on accusait d'avoir circulé sur le trottoir avec sa bicyclette, n'avait pas froid aux yeux.

Le bourgeois enregistra un plaidoyer de culpabilité puis il lança: "Nous sommes prêts à observer les règlements de la circulation mais à condition que la police commence par les observer."

"Vous êtes ici pour être accusé et non pour accuser, fit le juge Morin. Nous allons régler votre cas d'abord et ensuite s'il y a des accusations à porter contre ceux qui en sont chargés y verront!"

L'homme répéta qu'il plaidait culpabilité mais ajouta qu'il n'est pas facile de circuler avec une bicyclette dans les rues lorsqu'elles sont dans un état épouvantable. "La prochaine fois, conclut-il, je prendrai le numéro de la police, même si c'est le chef Bigaouette". Le prévenu s'en tira avec les frais seulement.

Ces journalistes ont décidé de poursuivre la ville

Me Jean-Louis Delisle vient d'aviser la ville de Québec que M. Gaston-Robert Poulin, journaliste de l'Événement - Journal, poursuivra la ville pour un montant de \$754, en dommages pour avoir été molesté et arrêté sans raison par deux constables de Radio-Police, la semaine dernière. On sait que la charte de la ville oblige ceux qui veulent poursuivre la ville à lui en donner avis.

Fondrières dans toutes nos rues

Pendant tout le cours de la saison, et à plus forte raison à l'époque du printemps, les plus belles routes sont celles du circuit d'hiver. On les a maintenant sur l'asphalte pendant tout le cours de l'hiver. On ne pourrait en dire autant de la plupart des rues de Québec. Quelques-unes sont dans un état déplorable.

Sur la route Montréal-Québec, dont l'entretien s'est fait plus ou moins régulièrement, certaines parties sont plus ou moins recommandables, tout en étant bien passables.

C'est ainsi qu'entre Trois-Rivières et Berthier, on rencontre des fondrières. Sur plusieurs sections, le chemin est assez étroit. Mais les automobilistes peuvent circuler sans difficulté entre Montréal et Québec.

Sur la route d'hiver se prolonge de façon désespérante. On n'a pas recommencé le déblayage de la route Lévis-St-Marie. Aucune autre section n'a encore été ouverte à la circulation. Il faudra attendre que le soleil ait fait un peu plus de travail. Rien ne presse encore, car d'ordinaire, les routes ne s'ouvrent que vers le 10 ou le 15 avril. L'an dernier, par exception, la saison avait été excessivement hâtive.

Tout de même, il est possible que dans les cantons de l'est, plusieurs routes s'ouvrent aux automobiles, dès la fin de semaine.

Deux soldats ont plaidé coupable

Le soldat Wallace Hanson a plaidé coupable d'avoir conspiré et fraudé le gouvernement fédéral pour un montant de \$1,000, ce matin, devant M. le juge Thomas Tremblay. L'accusation était pour un montant de \$25,000. Le juge rendra la sentence de Hanson demain.

Le soldat Léon Rheaume a plaidé coupable de son côté à l'accusation d'avoir volé des denrées du Camp pour un montant de moins de \$25. Il a reçu 8 jours de prison par le même juge.

Jean Tarte veut racheter sa faute

MONTREAL, 16. — (D. N. C.) — Jean Tarte, avocat, accusé de conspiration pour avoir contribué à faire exempter des recrues du service militaire et d'avoir reçu de l'argent à cette fin, s'est avoué coupable ce matin aux Assises, devant le juge Lazure. Il a déclaré qu'il est prêt à s'enrôler au service de Sa Majesté pour payer de sa personne la faute commise. Il a été laissé en liberté en attendant sa sentence le 31 mars.

Mort de madame J.-E. Andrews

Mme John-Edward Andrews (Georgianna Mineault), de Limoilou, est décédée hier, à l'âge de 49 ans et 3 mois, à la suite d'une longue maladie. Elle était l'épouse de M. J.-E. Andrews, papeterier, et la fille de feu Georges Mineault, de Sturgeon-Falls, Ont., membre de la Catholic Women's League. Mme Andrews était très avantagusement connue.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Mlle Lillian et MM. John-Philip, Lewis-Paul, et Ransom-Allen, tous de Québec; sa mère, Mme Georges Mineault, de Sturgeon-Falls; ses sœurs: Mme Art. Andrews, de Kénoyami, Mme Bernice Hott, de Sault-St-Marie, Mme Cyrille Vézina, de Cobalt, Ont., Mme Dan, McCool, de Sudbury.

Elle laisse également ses frères, MM. Philippe, Georges et Alfred Mineault, de Kénoyami, et M. Ernest Mineault, de Parrysound.

sa belle-mère, Mme Léon Peters, de Englehart; son beau-frère, M. Arthur Andrews, de Kénoyami; ses belles-sœurs: Mme A. Leveau (Laura), de Détroit; et Mme Eddie Cain, d'Ontario. Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures, à Saint-Charles de Limoilou. Le départ de la maison mortuaire se fera à 8 h. 45, de la demeure, à 126, 7e rue, pour l'église Saint-Charles de Limoilou. L'inhumation sera faite au cimetière Saint-Charles.

A la famille en deuil, nous offrons nos très sincères condoléances.

A la prison

Deux militaires des Royal Rifles ont été condamnés à trois mois de prison, ce matin, par M. le juge Laetere Roy, après avoir plaidé coupable à l'accusation d'avoir défilé la montre d'un magasin de Lauzon et d'y avoir volé deux boîtes de saumon.

Partout et toujours exigez les LIQUEURS "FORTIER"

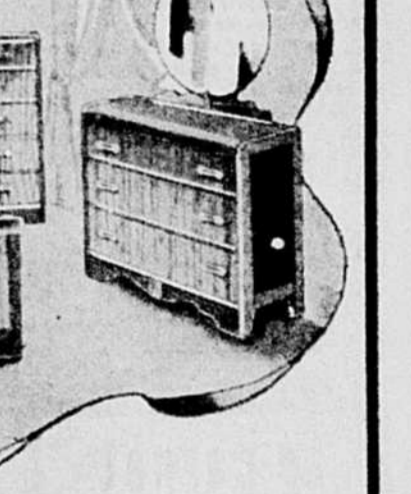
Pour vous désaltérer... Buvez ORANGEADE LIMONADE "Fortier"

Deux soldats ont plaidé coupable

Le soldat Wallace Hanson a plaidé coupable d'avoir conspiré et fraudé le gouvernement fédéral pour un montant de \$1,000, ce matin, devant M. le juge Thomas Tremblay. L'accusation était pour un montant de \$25,000. Le juge rendra la sentence de Hanson demain. Le soldat Léon Rheaume a plaidé coupable de son côté à l'accusation d'avoir volé des denrées du Camp pour un montant de moins de \$25. Il a reçu 8 jours de prison par le même juge.

Une aubaine irrésistible...

MAGNIFIQUE MOBILIER DE CHAMBRE à COUCHER GENRE DE L'ILLUSTRATION



Une aubaine irrésistible...

MAGNIFIQUE MOBILIER DE CHAMBRE à COUCHER GENRE DE L'ILLUSTRATION

Genre de l'illustration. — Riche mobilier de chambre — 5 morceaux en noyer combiné de merisier, tel qu'illustration comprenant: lit — bureau — commode — vanity et banc.

18 ARTICLES \$114.

- Mobilier 5 morceaux
Un banc
Un sommier à câbles
Un matelas de laine
Parures de chambre 7 morceaux
4 oreillers

C.ROBITAILLE

PIANOS - RADIOS - LESSTIVEUSES MEUBLES - POÊLES - REFRIGÉRATEURS

320, rue St-Joseph Téléphone: 8167

Membres de l'Association des Marchands détaillants

Advertisement for Daily Double cigarettes, featuring a large illustration of a cigarette and promotional text: 'Le Daily Double Arrive Bon Premier', 'Il Gagne Tous les Paris comme Cigare le Plus Savoureux à Aussi Bas Prix', 'CIGARES DAILY DOUBLE 2 pour 5¢'.



# Pusie est le favori contre le champion Lortie, ce soir

## Claude Faguy gagne le combiné au Lac Beauport



L'équipe de 1942 des As de Québec

Voici l'équipe qui représente la ville de Québec dans le hockey senior. C'est la première photo complète des As de Québec cet hiver. On remarque sur la première rangée, de gauche à droite: JULES BLAIS, EDDIE BRUNETEAU, STAN ROBERTSON, LIONEL BOUVRETTE, MAURICE COURTEAU, ROZIE ROZZINI, ROLAND ROSSIGNOL, BILL BEAY; seconde rangée: CHARLIE SMITH, trésorier, RALPH MAURICHAULT, entraîneur, GEORGES DESCHENES, secrétaire, THEO HAMEL, MIKE McMAHON, BOB LEE, WALTER NICHOLSON, BUTCH STAHAN, LESTER BRENNAN, JO-JO GRABOWSKI, ARMAND GAUDREAU, GERALD MARTINEAU, vice-président, DON PENNISTON, et JACK LATTEUR, président.

## Une bagarre éclate, samedi soir, sur la patinoire du Forum entre les Canadiens et les Wings

### Les Dodgers de Brooklyn

DAYTONA BEACH, 16. — Les Dodgers de Brooklyn forment un groupe de joueurs contents et satisfait. Le lanceur Whitlow Wyatt est le seul qui n'a pas encore signé son contrat mais il le fera bien dans quelques jours. Léo Durocher, pilote du Brooklyn, fait la déclaration suivante: "Je suis favorablement impressionné et je crois que mon club est prêt pour cette saison. Nous aurons plus de puissance au bâton et naturellement, notre champ intérieur qui était le meilleur de la ligue l'an passé, se surpassa cette année. Mes receveurs sont améliorés et j'ai de bons et nombreux lanceurs."

### Une partie rude que Canadien gagne

Montréal, 16. — (DNC). — Les Canadiens ont eu la plus grosse foule de la saison, samedi soir au Forum, lorsqu'ils ont gagné par 4 à 3, la première partie d'une série de deux parties en deux jours contre les Red Wings de Détroit. Jamais, depuis des années, on n'a assisté à une scène telle que celle qui s'est déroulée à la fin de la troisième période. Trois punitions pour la partie ont été imposées tandis qu'il y eut quatre majeures, de cinq minutes chacune. Gettiffe et Bush furent punis pour la partie lorsqu'ils commencèrent une bataille en règle, au centre de la glace, après que Quilty et Abel eussent mérité chacun une punition majeure. Jimmy Orlando a également été puni pour la partie lorsqu'il quitta le banc de son club pour aller défendre son père et son frère qui étaient près de la bande et semblaient grandement favoriser les Red Wings.

### Qui a été le plus utile ?

Le choix de l'arbitre Chadwick ainsi que les juges de lignes, Jollit et Wilcox, eurent toutes les difficultés du monde à empêcher une émeute entre joueurs et spectateurs. De nombreux placards intervinrent et l'ordre se rétablit enfin. C'est alors qu'on annonça les punitions de match pour les trois joueurs qui avaient été responsables du début des hostilités. Tous les joueurs qui étaient sur la glace se sont battus. Alors qu'il ne restait que 12 secondes de jeu, Abel porta le compte à 4-3 et les Red Wings retirèrent alors le gardien de buts. Sands faillit compter dans les filets vides.

## Le Bellevue gagne le championnat juvénile

Le club Bellevue a remporté, samedi soir, le championnat juvénile de Québec pour la cinquième année de suite, en disposant des Indiens de St-Fidèle. Le pointage fut de 5-2. C'était la seconde victoire du Bellevue dans cette série de deux de trois.

## Le Gauvin et Gauvin est vainqueur, samedi

Le Gauvin - Gauvin a défait les As de St-Fidèle au score de trois à un, samedi après-midi, pour remporter la première victoire de la série de deux de trois pour le championnat de la ligue du midi. La première partie de cette série fut nulle au score de 3 à 3. Les deux clubs en viendront de nouveau aux prises, mardi soir, à 6 heures 30, à l'arena.

## Trophée Betty

VICTORIA, 16. — (BUP). — En fin de semaine, E.-W. Tait, de Calgary, a remporté le trophée Sir Edward Betty au club Colwood. Il a défait le vétéran Frank Wright, de Anacortes, Washington, dans la finale de 36 trous, par un score de 4-5.

## NOUVELLES BRÈVES de JOHNS-MANVILLE

Si un maître du chant tyrolien cherche un écho "ultra-tyrolien" ou loulou une belle chanson montagnarde, il devrait voir ce que les techniciens viennent de faire dans les célèbres laboratoires de recherches de Johns-Manville. C'est une construction spéciale appelée "chambre réverbérante", dans laquelle la durée de réverbération d'un son est si longue qu'on peut chanter tout le couplet d'une chanson et même le refrain, avant que l'écho des premières notes ait pu se perdre...

## AU PARADIS DES CHANTEURS TYROLIENS

Si un maître du chant tyrolien cherche un écho "ultra-tyrolien" ou loulou une belle chanson montagnarde, il devrait voir ce que les techniciens viennent de faire dans les célèbres laboratoires de recherches de Johns-Manville. C'est une construction spéciale appelée "chambre réverbérante", dans laquelle la durée de réverbération d'un son est si longue qu'on peut chanter tout le couplet d'une chanson et même le refrain, avant que l'écho des premières notes ait pu se perdre...

## Charlie Blanchet a établi un record en faisant une descente en 52.9 secondes.

Claude Faguy a remporté le championnat de la ville et du district, dans les concours de descente et de slalom, dimanche hier après-midi au lac Beauport, avec un total de 159.57 points. Gaston Angers, aussi du club des Employés Civils s'assura la seconde position du combiné avec 156.82 points. Claude Faguy se classa premier avec 80 points et G. Angers, second avec 78.84 points dans la descente.

DESCENTE - SENIORS			
	Sec.	Sec.	Total
1-Claude Faguy, E. civils	54.1	55.1	109.2
2-Gaston Angers, E. civils	56.0	54.8	110.8
3-Paul Auger, Laval	56.8	55.4	112.2
4-Brian Davis, Québec	57.3	56.1	113.4
5-Clément Renaud, Voirie	63.4	54.5	117.9

SLALOM - SENIORS			
	Sec.	Sec.	Total
1-Conrad Delisle, Voirie	52.4	39.3	112.2x
2-Claude Faguy, E. civils	51.3	62.2	112.8x
3-Ch.-E. Blanchette, Québec	51.0	61.9	112.8x
4-Gaston Angers, E. civils	51.6	63.5	115.1x
5-Maurice Bastien, Voirie	47.6	68.4	116.0x

COMBINE - SENIORS			
	Desc.	Slal.	Total
1-Claude Faguy, E. civils	80.00	79.57	159.57
2-Gaston Angers, E. civils	78.84	77.98	156.82
3-Clément Renaud, Voirie	74.10	77.71	151.81
4-Paul Auger, Laval	73.83	74.20	150.13
5-Maurice Bastien, Voirie	72.74	77.38	150.12

DESCENTE - JUNIORS			
	Sec.	Sec.	Total
1-Pierre Jalbert, Voirie	46.0	45.2	91.2
2-André Reny, Voirie	51.2	49.3	100.5
3-Pierre Fortier, Voirie	50.8	50.5	101.3
4-Claude Leblanc, Voirie	53.7	49.6	103.3
4-Pierre Desy, Voirie	54.3	49.2	103.5

SLALOM - JUNIORS			
	Sec.	Sec.	Total
1-Raymond Houle, Laval	35.8	48.5	84.4
2-Jacques Langevin, Voirie	37.6	47.0	84.6
2-Jean-Paul Pénicaut, Laval	38.4	46.2	84.6
4-Bernard Grondin, Québec	37.5	48.1	85.6
5-Pierre Jalbert, Voirie	38.8	47.9	86.7

COMBINE - JUNIORS			
	Desc.	Slal.	Total
1-Pierre Jalbert, Voirie	70.00	68.14	138.14
2-Pierre Fortier, Voirie	63.02	67.14	130.16
3-André Tessier, Laval	61.21	67.06	128.27
4-Jacques Langevin, Voirie	57.57	69.84	127.41
5-Claude Leblanc, Voirie	61.68	64.92	126.60

## Classement des pugilistes

POIDS LOURDS			
1. Joe Louis	1. Gus Lesnevich	1. Tony Zale	1. Ray Robinson
2. Billy Conn	2. Freddie Mills	2. Ken Overlin	2. B. Montgomery
3. Alberto Lovell	3. Billy Soose	3. George Abrams	3. Jackie Wilson
4. Bob Pastor	4. Mello Bellina	4. A. Fernandez	4. Yg. Kid McCoy
5. Arturo Godoy	5. Jimmy Rivin	5. Charles Burley	5. Fred Cochrane
6. Roscoe Toles	6. A. Christensen	6. Ernie Vigil	6. Izzy Januszko
7. Lou Nova	7. Mose Brown	7. Steve Belleise	7. Emile Dzierzek
8. Lem Franklin	8. Book Backwith	8. Tony Martin	8. Frankie Zavia
9. Freddy Mills	9. Jimmy Colas	9. Cef. Garcia	9. Tony Moris
10. Harry Bobo	10. Jimmy Webb	10. Coley Welch	10. Sammy Seccret

POIDS MOYENS			
1. Tony Zale	1. Ray Robinson	1. Ray Robinson	1. Ray Robinson
2. Ken Overlin	2. B. Montgomery	2. B. Montgomery	2. B. Montgomery
3. George Abrams	3. Jackie Wilson	3. Jackie Wilson	3. Jackie Wilson
4. A. Fernandez	4. Yg. Kid McCoy	4. Yg. Kid McCoy	4. Yg. Kid McCoy
5. Charles Burley	5. Fred Cochrane	5. Fred Cochrane	5. Fred Cochrane
6. Ernie Vigil	6. Izzy Januszko	6. Izzy Januszko	6. Izzy Januszko
7. Steve Belleise	7. Emile Dzierzek	7. Emile Dzierzek	7. Emile Dzierzek
8. Tony Martin	8. Frankie Zavia	8. Frankie Zavia	8. Frankie Zavia
9. Cef. Garcia	9. Tony Moris	9. Tony Moris	9. Tony Moris
10. Coley Welch	10. Sammy Seccret	10. Sammy Seccret	10. Sammy Seccret

## par Paine et Wexler



## par Monte Barrett et Russell Ross



## Geo. Cagney vs Joe Conkle

Jean Pusie, le solide athlète de Chambly, est favori à 5-2 pour vaincre le champion Paul Lortie, ce soir, à la Tour. Le titre mondial des poids-lourds junior sera à l'enjeu dans cette rencontre de 3 à 5. Le vainqueur du combat de vendredi par la suite défendra le titre contre Victor Delamarre que la commission de boxe locale reconnaît comme premier aspirant. C'est l'homme fort qui devait rencontrer le champion Or, comme il lui était impossible de monter dans l'arène ce soir, il s'adressa au président W. Samson pour que le vainqueur soit forcé de défendre son titre contre lui avant tout autre adversaire. Pusie et Lortie ont signé un contrat en conséquence. Que l'on favorise Pusie, la chose s'exécute facilement puisqu'il est rendu en finale du tournoi mi-lourd après avoir disposé de Lortie en semi-finale. Tous les amateurs sont d'avis que le fameux athlète de Chambly pourra révéler son exploit ce soir en terrassant de nouveau le champion.

George Cagney et Joe Conkle s'affronteront dans un combat de 3 à 5 minutes. Après avoir été vaincu dans ses récents combats de championnat, les amateurs ont fait pression auprès du promoteur pour que ce dernier lui oppose le fougueux lutteur de Toronto. Les rencontrer Cagney-Conkle ont été tout aussi mouvementées que celles entre Cagney et Marshall.

## Les Américains sont vainqueurs

New-York, 16. (BUP). — Dans la dernière partie régulière de la saison à New-York, les Américains de Brooklyn ont défait les Leafs de Toronto au score de 6 à 3, hier soir, et conservé une chance de participer aux éliminatoires de la ligue Nationale à la suite de la défaite des Canadiens à Detroit.

## SOMMAIRE

Période	Club vainqueur	Score
Première période	Brooklyn - Chamberlain	1-33
Deuxième période	Brooklyn - Chamberlain	1-44
Troisième période	Toronto - Goldham	1-44

## Le championnat aux Sciences

Samedi soir, à l'arena, les étudiants en Sciences ont remporté le championnat de la ligue Interfacultés de l'Université Laval, en battant l'équipe de la médecine par 3-2.

## VIC JORDAN

Harassé par des Français qui refusent d'apprécier les avantages de la collaboration, le major Von Schroeder du bureau parisien de la Gestapo reçoit un jour un coup dur...

## DEUXIEME BUREAU BERLIN

Major Von Schroeder, Gestapo, Paris. Si vous étiez aussi expert comme détective que vous l'êtes à fusiller les otages, l'organisation contraindre de la région parisienne n'existerait plus. Mais elle existe et ses activités s'étendent de plus en plus. Elle aide maintenant les aviateurs anglais abattus en France à regagner leur pays—et cela sous votre nez!

## Plus tard.

Koenig est notre meilleur espion, mais le doute qu'il réussisse là où j'ai échoué!

## Heil, capitaine.

Berlin attire beaucoup d'attention à l'officier Taylor, venu du fiefcher lui-même. Rendons-nous à vos bureaux sans perdre une minute!

# Instructions de Son Eminence

(Suite)

L'intégrité de la confession est assurée en y reprenant ses confessions passées, comme on y est obligé chaque fois qu'on a lieu de penser qu'elles ont été sacrilèges.

Rappelons bien qu'il faut toutefois, pour y être vraiment tenu, qu'on ait des raisons sérieuses de juger ainsi les confessions antérieures. Comme par exemple, si on s'était employé de propos délibéré, dans le passé, à trouver un confesseur sourd, étranger, malade, distrait, endormi, afin qu'il ne puisse comprendre les péchés qu'on lui a accusés. De même, si on est sûr de n'avoir pas regretté tel péché grave accusé, d'avoir caché volontairement des fautes mortelles, d'avoir gravement menti au confesseur, et le reste.

Si on reprend sa confession auprès d'un nouveau confesseur, il faut faire explicitement l'accusation de tous les péchés non encore régulièrement accusés. Après d'un confesseur habituel, il suffit qu'il ait gardé des confessions passées une connaissance générale, pour en pouvoir juger, sans qu'on ait alors à tout détailler.

Au reste, il y a parfois lieu, avant de se troubler en cette affaire, de s'en remettre aux conseils qu'on se voit donner par le confesseur lui-même.

Ceci amène à parler de ce qu'on appelle la confession générale, c'est-à-dire la reprise de plusieurs confessions antérieures, par exemple de toute sa vie ou d'une longue période.

La confession générale est nécessaire chaque fois qu'il est manifeste que plusieurs des confessions passées ont été invalides ou sacrilèges.

Même si elle n'est pas nécessaire, elle est souvent utile et à conseiller, pour rassurer les âmes inquiètes, quoique non scrupuleuses, et pour les introduire plus fermement dans une vie plus fervente, par exemple au moment de la confession, avant la première communion, avant le mariage, avant l'entrée en religion, à l'occasion d'une retraite sérieuse ou d'une mission, au cours d'une maladie fébrile, et ainsi de suite.

Mais la confession générale doit être considérée inopportune et nuisible, quand il s'agit de scrupuleux, d'imaginatifs, de bavards et d'anormaux. Ce sera au confesseur à juger de ces divers cas, il le fera avec bonté mais avec fermeté.

Enfin, voici comment procéder au sujet de la confession générale. D'abord se demander si elle est nécessaire au moment de la confession. Si elle n'est pas nécessaire, il faut la faire sans trop de sollicitude. Quand on doute si elle sera utile, qu'on commence par consulter le confesseur, et qu'on lui demande de l'aide. Avec son expérience il saura nous instruire sur la façon de procéder. Et il nous guidera quant aux divers points à examiner. Qu'on demande lumière à l'Esprit divin, et qu'on s'applique plus encore à regretter tous ses péchés passés qu'à découvrir le nombre absolument exact.

### CONCLUSION

Je le disais tout à l'heure, mes Frères, rien n'est

plus nuisible au salut que de cacher un péché grave à confession. Or, au témoignage des saints en particulier des grands missionnaires comme S. Alphonse de Liguori, et S. Léonard de Port Maurice et d'autres, c'est là l'un des moyens dont se sert le démon pour garder les âmes dans ses filets, une fois qu'il les tient par le péché. Et l'on voit parfois des fidèles se consacrer même pendant plusieurs années et persévérer jusqu'à la mort dans leurs confessions sacrilèges.

Témoin, ce fait entre tant d'autres. Un curé fut appelé un jour à se rendre en toute hâte auprès d'une femme mourante. Il y courut avec d'autant plus d'empressement qu'il savait que cette malade ne s'était guère préoccupée de son âme. Dès son arrivée, il s'aperçut que la mort était imminente. Il entendit donc la confession de cette personne, lui donna les Sacraments, et au bout d'une heure il dut la quitter pour courir au chevet d'un autre malade. A peine revenu au village, il s'entendit appeler par un message qu'on avait envoyé derrière lui. Celui-ci criait: "Pour l'amour de Dieu, reviens en toute hâte, Monsieur le Curé, ma mère désire encore vous voir, et elle est à mourir." Le curé retourna, entre dans la chambre, la malade l'aperçut et lui cria d'une voix désespérée: "C'est trop tard!" et bientôt elle le perdit connaissance et elle expira. Tout troublé de cette scène étrange, le curé s'informa de ce qui s'était passé depuis son départ, et il apprend ces effrayants détails. A peine était-il parti que cette femme s'était écriée avec effroi: "Cherchez-moi encore le prêtre, car j'ai encore caché le péché grave que, depuis plus de vingt ans, je cache toujours au confessional. Oh! hâtez-vous, car si je mourrais sans le confesser, je serais perdue pour l'éternité!"

Que cette femme, mes Frères, n'eût-elle pas cherché en ce moment à faire au moins son acte de contrition? Car, il n'est jamais trop tard (il-bas, et malgré tout, tous les péchés cachés, on a toujours le droit de repentir et d'avoir confiance en la divine miséricorde).

Un autre trait nous en fournira la preuve. Sainte Angèle de Toligno, au XIIIe siècle, avait été mariée jeune mais s'était livrée pendant plusieurs années à une vie de désordre. Enfin, elle se convertit. Mais, hélas! s'étant présentée à un confesseur, elle ne put se résoudre à lui faire l'aventure complète de ses fautes, et alla jusqu'à recevoir la sainte Communion d'une manière sacrilège. Toutefois, les plus terribles, elle allait désespérer de son salut; mais François d'Assise qui la conduisit ensuite lui-même à confesser avec lui, elle reprit sa confession coupable. Et à partir de là, elle fut élevée au plus haut degré de vertu et gratifiée par Dieu des dons surnaturels et des illuminations les plus extraordinaires. Tant il est vrai, mes Frères, de dire avec les saintes Ecritures, et voilà ce que je vous conjure de ne jamais oublier que la miséricorde de Dieu est haute comme le ciel: usque ad caelos misericordia tua (Ps. LVI, 11). Ainsi soit-il.

## Obsèques de M. J.-Cléophas Savard

Dimanches funéraires ont été faites, le mercredi, 4 mars, en l'église de Saint-Jean, à M. Joseph Cléophas Savard, décédé le mardi 3 mars, à l'âge de 72 ans. Dans les rangs du défilé, on remarquait des citoyens en vue de notre ville, des hommes d'affaires ainsi que de nombreux amis de la famille en deuil.

A l'église, la cérémonie religieuse fut solennelle. M. L.-J. Bouchard, P.D., a fait la messe, et le corps a été porté à l'église de la paroisse de Saint-Jean, où il a été inhumé au cimetière de la paroisse de Saint-Jean, à l'âge de 72 ans.

Le deuil était conduit par les fils du défunt: MM. Edmond, Victor, Charles, Henri, Ernest et Louis Savard; ses petits-fils: MM. Gaston Jean-Marc, Jean-Claude et Marcel Savard; Yvon et André Boulet, Eugène Frigault; ses neveux: MM. Paul Boulet et ses frères: MM. Raymond, P.-X. Desjardis, P.-L. Roy, Jean-B. Roy, Jos. Beaulieu et Raymond-Marie Juneau.

Dans l'imposant cortège, à la suite des membres de la famille, on remarquait l'hon. Wilfrid Hamel, ministre dans le cabinet provincial, M. l'évêque Arthur Drolet, M. le chanoine L.-A. Gagnon, M. l'abbé Terreau, L.-C. Terreau, Alfred Terreau, Jacques Terreau, Joseph Dion, Ulric Bedard, Maurice Turgeon, P. Fortier, E. Plante, R. Rochette, F. Rochette, Marcel Chabot, Edgar Drolet, Raymond Gobeil, Edmond Hunter, Irène Harboure, Eugène Verret, Lucien Marceau, W. Chénier, Jos. Martel, Louis Martel, Edmond Martel, Willie Martel, Raymond Gobeil, Edgar et Louis Drolet, Evariste Boulet, Ermand Boulet, Charles, Boulet, Henri, Charles, Omer Bourget, Arthur Bourget, Eugène Bourget, Elias Bourget, Jos. Bourget, Alphonse Hunter, Henri Bourget, Florius Blouin, René Harbo, Roland Dumont, Guy Racine, Henri Racine, Robert Racine, Jules Martel, Paul Martel, A. Lachance, B.-F. Burden, représentant de la maison Ritchie, J.-H. Potvin, le sergent Paul Bilodeau, Victor Gingras, S. Boulet, Z. Auger, F. Gagnon, A. Gagnon, J.-M. Gagnon, J. Lachance, L. Lachance, J.-B. Paquet, U. G. Royer, J.-M. Boulet, Ad. Crépeau, Eug. Lajeunesse, Jos. Martel, Edmond Martel, A. Ratté, L. Tardif, R. Dionne, O. Parent, L. Langlois, L. Charvalier, J.-H. Paquet, Martin, Arthur Tremblay, Ernest Delisle, Albert Donaldson, Arthur Bouchard, Alf. Renaud, W. Racine, Ant. Pouliot, J.-P. Duboué, M. Giroux, Paul Bouffard, E. Giroux.

La maison Sylvio Marceau, 900, rue St-Vallier, avait la direction des funéraires.

Aux membres de la famille en deuil, l'Action Catholique offre ses plus sincères condoléances.

## Funérailles de M. Gérard Renaud

Des funérailles imposantes ont été faites, le mercredi, 4 mars, en l'église de Cap-Rouge, à M. Gérard Renaud, employé de la Laiterie de Québec, époux de dame Blaindine Renaud, décédée le mardi 3 mars à l'hôpital St-Sacrement, à l'âge de 34 ans, 4 mois. Dans les rangs du défilé, on remarquait des citoyens en vue de Québec, des hommes d'affaires et de nombreux amis des familles éprouvées.

A l'église de Cap-Rouge, la cérémonie religieuse fut solennelle. Le curé Valère Pouliot, curé, a fait la levée du corps et a chanté le service, assisté des RR. PP. Marie-Joseph et Damien, franciscains, comme diacre et sous-diacre.

Le deuil était conduit par les frères du défunt: MM. Henri et André Chabot; ses beaux-frères: MM. Eugène Chabot, son beau-père, M. Eugène Chabot; ses neveux: MM. Jean-Paul Mathieu, René, Gérard, André, Paul-Emile, Louis-Marie, Luc, Antoine, Euchariste et Marcel Chabot, ainsi que Charles Davis; ses neveux: MM. Paul-Emile, André, Jean, Raymond, Maurice et Jacques Renaud, ainsi que René Chabot, ses oncles: MM. Eugène Careau, Honorius Chabot, Louis Chabot, J.-M. Périard, J.-A. Tanguay, E. Lachance, Jos. Gagné, Louis D'Argie, ses cousins: MM. Gaudiosio et Francis Noël, Maurice Turgeon, Albert

Funérailles de M. Gérard Renaud

## Funérailles de M. Gérard Renaud

Des funérailles imposantes ont été faites, le mercredi, 4 mars, en l'église de Cap-Rouge, à M. Gérard Renaud, employé de la Laiterie de Québec, époux de dame Blaindine Renaud, décédée le mardi 3 mars à l'hôpital St-Sacrement, à l'âge de 34 ans, 4 mois. Dans les rangs du défilé, on remarquait des citoyens en vue de Québec, des hommes d'affaires et de nombreux amis des familles éprouvées.

A l'église de Cap-Rouge, la cérémonie religieuse fut solennelle. Le curé Valère Pouliot, curé, a fait la levée du corps et a chanté le service, assisté des RR. PP. Marie-Joseph et Damien, franciscains, comme diacre et sous-diacre.

Le deuil était conduit par les frères du défunt: MM. Henri et André Chabot; ses beaux-frères: MM. Eugène Chabot, son beau-père, M. Eugène Chabot; ses neveux: MM. Jean-Paul Mathieu, René, Gérard, André, Paul-Emile, Louis-Marie, Luc, Antoine, Euchariste et Marcel Chabot, ainsi que Charles Davis; ses neveux: MM. Paul-Emile, André, Jean, Raymond, Maurice et Jacques Renaud, ainsi que René Chabot, ses oncles: MM. Eugène Careau, Honorius Chabot, Louis Chabot, J.-M. Périard, J.-A. Tanguay, E. Lachance, Jos. Gagné, Louis D'Argie, ses cousins: MM. Gaudiosio et Francis Noël, Maurice Turgeon, Albert

## Funérailles de M. Gérard Renaud

Des funérailles imposantes ont été faites, le mercredi, 4 mars, en l'église de Cap-Rouge, à M. Gérard Renaud, employé de la Laiterie de Québec, époux de dame Blaindine Renaud, décédée le mardi 3 mars à l'hôpital St-Sacrement, à l'âge de 34 ans, 4 mois. Dans les rangs du défilé, on remarquait des citoyens en vue de Québec, des hommes d'affaires et de nombreux amis des familles éprouvées.

A l'église de Cap-Rouge, la cérémonie religieuse fut solennelle. Le curé Valère Pouliot, curé, a fait la levée du corps et a chanté le service, assisté des RR. PP. Marie-Joseph et Damien, franciscains, comme diacre et sous-diacre.

Le deuil était conduit par les frères du défunt: MM. Henri et André Chabot; ses beaux-frères: MM. Eugène Chabot, son beau-père, M. Eugène Chabot; ses neveux: MM. Jean-Paul Mathieu, René, Gérard, André, Paul-Emile, Louis-Marie, Luc, Antoine, Euchariste et Marcel Chabot, ainsi que Charles Davis; ses neveux: MM. Paul-Emile, André, Jean, Raymond, Maurice et Jacques Renaud, ainsi que René Chabot, ses oncles: MM. Eugène Careau, Honorius Chabot, Louis Chabot, J.-M. Périard, J.-A. Tanguay, E. Lachance, Jos. Gagné, Louis D'Argie, ses cousins: MM. Gaudiosio et Francis Noël, Maurice Turgeon, Albert

## Funérailles de M. Gérard Renaud

Des funérailles imposantes ont été faites, le mercredi, 4 mars, en l'église de Cap-Rouge, à M. Gérard Renaud, employé de la Laiterie de Québec, époux de dame Blaindine Renaud, décédée le mardi 3 mars à l'hôpital St-Sacrement, à l'âge de 34 ans, 4 mois. Dans les rangs du défilé, on remarquait des citoyens en vue de Québec, des hommes d'affaires et de nombreux amis des familles éprouvées.

A l'église de Cap-Rouge, la cérémonie religieuse fut solennelle. Le curé Valère Pouliot, curé, a fait la levée du corps et a chanté le service, assisté des RR. PP. Marie-Joseph et Damien, franciscains, comme diacre et sous-diacre.

Le deuil était conduit par les frères du défunt: MM. Henri et André Chabot; ses beaux-frères: MM. Eugène Chabot, son beau-père, M. Eugène Chabot; ses neveux: MM. Jean-Paul Mathieu, René, Gérard, André, Paul-Emile, Louis-Marie, Luc, Antoine, Euchariste et Marcel Chabot, ainsi que Charles Davis; ses neveux: MM. Paul-Emile, André, Jean, Raymond, Maurice et Jacques Renaud, ainsi que René Chabot, ses oncles: MM. Eugène Careau, Honorius Chabot, Louis Chabot, J.-M. Périard, J.-A. Tanguay, E. Lachance, Jos. Gagné, Louis D'Argie, ses cousins: MM. Gaudiosio et Francis Noël, Maurice Turgeon, Albert

## Funérailles de M. Odilon Audy

Dimanches funéraires ont été faites, le jeudi 5 mars, à M. Odilon Audy, marié de feu dame Marie-Délima Pierre, et en deuxième noces de feu dame Rebecca Langevin, décédée à l'âge de 72 ans, le mardi 3 mars, à l'âge de 72 ans.

Le deuil était conduit par M. le chanoine L.-A. Gagnon, curé, le service a été chanté par M. l'abbé M.-A. Allen, assisté de MM. les abbés J. Nollet et Benoît Fortier, comme diacre et sous-diacre. La chorale, sous la direction de M. Louis Gravel, a chanté la messe. M. Requin, des solistes ont été rendus par MM. Laurent Gosselin et Roger Thorm, A. Lorgue, M. Mendonça et Roland.

Au départ, sous la direction de M. Gérard A. Moisan, le deuil était conduit par son fils, M. Alphonse Audy; son frère, M. Odilon Audy; son fils, M. Joseph St-Pierre; son gendre, M. Philippe Papiillon; ses neveux: MM. Paul, Eugène, Adrien Audy, Henri, Eugène, René, Paul-Eugène, Gaston, Roger et Marcel Langevin; ses cousins: MM. P.-X. Desjardis, P.-L. Roy, Jean-B. Roy, Jos. Beaulieu et Raymond-Marie Juneau.

Dans l'imposant cortège, à la suite des membres de la famille, on remarquait l'hon. Wilfrid Hamel, ministre dans le cabinet provincial, M. l'évêque Arthur Drolet, M. le chanoine L.-A. Gagnon, M. l'abbé Terreau, L.-C. Terreau, Alfred Terreau, Jacques Terreau, Joseph Dion, Ulric Bedard, Maurice Turgeon, P. Fortier, E. Plante, R. Rochette, F. Rochette, Marcel Chabot, Edgar Drolet, Raymond Gobeil, Edmond Hunter, Irène Harboure, Eugène Verret, Lucien Marceau, W. Chénier, Jos. Martel, Louis Martel, Edmond Martel, Willie Martel, Raymond Gobeil, Edgar et Louis Drolet, Evariste Boulet, Ermand Boulet, Charles, Boulet, Henri, Charles, Omer Bourget, Arthur Bourget, Eugène Bourget, Elias Bourget, Jos. Bourget, Alphonse Hunter, Henri Bourget, Florius Blouin, René Harbo, Roland Dumont, Guy Racine, Henri Racine, Robert Racine, Jules Martel, Paul Martel, A. Lachance, B.-F. Burden, représentant de la maison Ritchie, J.-H. Potvin, le sergent Paul Bilodeau, Victor Gingras, S. Boulet, Z. Auger, F. Gagnon, A. Gagnon, J.-M. Gagnon, J. Lachance, L. Lachance, J.-B. Paquet, U. G. Royer, J.-M. Boulet, Ad. Crépeau, Eug. Lajeunesse, Jos. Martel, Edmond Martel, A. Ratté, L. Tardif, R. Dionne, O. Parent, L. Langlois, L. Charvalier, J.-H. Paquet, Martin, Arthur Tremblay, Ernest Delisle, Albert Donaldson, Arthur Bouchard, Alf. Renaud, W. Racine, Ant. Pouliot, J.-P. Duboué, M. Giroux, Paul Bouffard, E. Giroux.

La maison Sylvio Marceau, 900, rue St-Vallier, avait la direction des funéraires.

Aux membres de la famille en deuil, l'Action Catholique offre ses plus sincères condoléances.

## Funérailles de M. Gérard Renaud

Des funérailles imposantes ont été faites, le mercredi, 4 mars, en l'église de Cap-Rouge, à M. Gérard Renaud, employé de la Laiterie de Québec, époux de dame Blaindine Renaud, décédée le mardi 3 mars à l'hôpital St-Sacrement, à l'âge de 34 ans, 4 mois. Dans les rangs du défilé, on remarquait des citoyens en vue de Québec, des hommes d'affaires et de nombreux amis des familles éprouvées.

A l'église de Cap-Rouge, la cérémonie religieuse fut solennelle. Le curé Valère Pouliot, curé, a fait la levée du corps et a chanté le service, assisté des RR. PP. Marie-Joseph et Damien, franciscains, comme diacre et sous-diacre.

Le deuil était conduit par les frères du défunt: MM. Henri et André Chabot; ses beaux-frères: MM. Eugène Chabot, son beau-père, M. Eugène Chabot; ses neveux: MM. Jean-Paul Mathieu, René, Gérard, André, Paul-Emile, Louis-Marie, Luc, Antoine, Euchariste et Marcel Chabot, ainsi que Charles Davis; ses neveux: MM. Paul-Emile, André, Jean, Raymond, Maurice et Jacques Renaud, ainsi que René Chabot, ses oncles: MM. Eugène Careau, Honorius Chabot, Louis Chabot, J.-M. Périard, J.-A. Tanguay, E. Lachance, Jos. Gagné, Louis D'Argie, ses cousins: MM. Gaudiosio et Francis Noël, Maurice Turgeon, Albert

## Funérailles de M. Gérard Renaud

Des funérailles imposantes ont été faites, le mercredi, 4 mars, en l'église de Cap-Rouge, à M. Gérard Renaud, employé de la Laiterie de Québec, époux de dame Blaindine Renaud, décédée le mardi 3 mars à l'hôpital St-Sacrement, à l'âge de 34 ans, 4 mois. Dans les rangs du défilé, on remarquait des citoyens en vue de Québec, des hommes d'affaires et de nombreux amis des familles éprouvées.

A l'église de Cap-Rouge, la cérémonie religieuse fut solennelle. Le curé Valère Pouliot, curé, a fait la levée du corps et a chanté le service, assisté des RR. PP. Marie-Joseph et Damien, franciscains, comme diacre et sous-diacre.

Le deuil était conduit par les frères du défunt: MM. Henri et André Chabot; ses beaux-frères: MM. Eugène Chabot, son beau-père, M. Eugène Chabot; ses neveux: MM. Jean-Paul Mathieu, René, Gérard, André, Paul-Emile, Louis-Marie, Luc, Antoine, Euchariste et Marcel Chabot, ainsi que Charles Davis; ses neveux: MM. Paul-Emile, André, Jean, Raymond, Maurice et Jacques Renaud, ainsi que René Chabot, ses oncles: MM. Eugène Careau, Honorius Chabot, Louis Chabot, J.-M. Périard, J.-A. Tanguay, E. Lachance, Jos. Gagné, Louis D'Argie, ses cousins: MM. Gaudiosio et Francis Noël, Maurice Turgeon, Albert

## Funérailles de M. Gérard Renaud

Des funérailles imposantes ont été faites, le mercredi, 4 mars, en l'église de Cap-Rouge, à M. Gérard Renaud, employé de la Laiterie de Québec, époux de dame Blaindine Renaud, décédée le mardi 3 mars à l'hôpital St-Sacrement, à l'âge de 34 ans, 4 mois. Dans les rangs du défilé, on remarquait des citoyens en vue de Québec, des hommes d'affaires et de nombreux amis des familles éprouvées.

A l'église de Cap-Rouge, la cérémonie religieuse fut solennelle. Le curé Valère Pouliot, curé, a fait la levée du corps et a chanté le service, assisté des RR. PP. Marie-Joseph et Damien, franciscains, comme diacre et sous-diacre.

Le deuil était conduit par les frères du défunt: MM. Henri et André Chabot; ses beaux-frères: MM. Eugène Chabot, son beau-père, M. Eugène Chabot; ses neveux: MM. Jean-Paul Mathieu, René, Gérard, André, Paul-Emile, Louis-Marie, Luc, Antoine, Euchariste et Marcel Chabot, ainsi que Charles Davis; ses neveux: MM. Paul-Emile, André, Jean, Raymond, Maurice et Jacques Renaud, ainsi que René Chabot, ses oncles: MM. Eugène Careau, Honorius Chabot, Louis Chabot, J.-M. Périard, J.-A. Tanguay, E. Lachance, Jos. Gagné, Louis D'Argie, ses cousins: MM. Gaudiosio et Francis Noël, Maurice Turgeon, Albert

## Funérailles de M. Gérard Renaud

Des funérailles imposantes ont été faites, le mercredi, 4 mars, en l'église de Cap-Rouge, à M. Gérard Renaud, employé de la Laiterie de Québec, époux de dame Blaindine Renaud, décédée le mardi 3 mars à l'hôpital St-Sacrement, à l'âge de 34 ans, 4 mois. Dans les rangs du défilé, on remarquait des citoyens en vue de Québec, des hommes d'affaires et de nombreux amis des familles éprouvées.

A l'église de Cap-Rouge, la cérémonie religieuse fut solennelle. Le curé Valère Pouliot, curé, a fait la levée du corps et a chanté le service, assisté des RR. PP. Marie-Joseph et Damien, franciscains, comme diacre et sous-diacre.

Le deuil était conduit par les frères du défunt: MM. Henri et André Chabot; ses beaux-frères: MM. Eugène Chabot, son beau-père, M. Eugène Chabot; ses neveux: MM. Jean-Paul Mathieu, René, Gérard, André, Paul-Emile, Louis-Marie, Luc, Antoine, Euchariste et Marcel Chabot, ainsi que Charles Davis; ses neveux: MM. Paul-Emile, André, Jean, Raymond, Maurice et Jacques Renaud, ainsi que René Chabot, ses oncles: MM. Eugène Careau, Honorius Chabot, Louis Chabot, J.-M. Périard, J.-A. Tanguay, E. Lachance, Jos. Gagné, Louis D'Argie, ses cousins: MM. Gaudiosio et Francis Noël, Maurice Turgeon, Albert

## Funérailles de Mme Jules Bergeron

Dimanches funéraires ont été faites, le lundi, 9 mars, à Mme Jules Bergeron, à Saint-Grégoire de Montmorency. Mme Bergeron, épouse de M. Jules Bergeron, rentier, née de M. J. Girard, est décédée le 6 mars, à l'âge de 72 ans. Un cortège nombreux, parmi lequel on remarquait M. Arthur Bergeron, sous-ministre de la Voirie, cousin de la défunte, ainsi que plusieurs personnalités de la municipalité de Saint-Grégoire, accompagnait la dépouille mortelle de la défunte.

Le deuil était conduit par M. le chanoine L.-A. Gagnon, curé, le service a été chanté par M. l'abbé M.-A. Allen, assisté de MM. les abbés J. Nollet et Benoît Fortier, comme diacre et sous-diacre. La chorale, sous la direction de M. Louis Gravel, a chanté la messe. M. Requin, des solistes ont été rendus par MM. Laurent Gosselin et Roger Thorm, A. Lorgue, M. Mendonça et Roland.

Au départ, sous la direction de M. Gérard A. Moisan, le deuil était conduit par son fils, M. Alphonse Audy; son frère, M. Odilon Audy; son fils, M. Joseph St-Pierre; son gendre, M. Philippe Papiillon; ses neveux: MM. Paul, Eugène, Adrien Audy, Henri, Eugène, René, Paul-Eugène, Gaston, Roger et Marcel Langevin; ses cousins: MM. P.-X. Desjardis, P.-L. Roy, Jean-B. Roy, Jos. Beaulieu et Raymond-Marie Juneau.

Dans l'imposant cortège, à la suite des membres de la famille, on remarquait l'hon. Wilfrid Hamel, ministre dans le cabinet provincial, M. l'évêque Arthur Drolet, M. le chanoine L.-A. Gagnon, M. l'abbé Terreau, L.-C. Terreau, Alfred Terreau, Jacques Terreau, Joseph Dion, Ulric Bedard, Maurice Turgeon, P. Fortier, E. Plante, R. Rochette, F. Rochette, Marcel Chabot, Edgar Drolet, Raymond Gobeil, Edmond Hunter, Irène Harboure, Eugène Verret, Lucien Marceau, W. Chénier, Jos. Martel, Louis Martel, Edmond Martel, Willie Martel, Raymond Gobeil, Edgar et Louis Drolet, Evariste Boulet, Ermand Boulet, Charles, Boulet, Henri, Charles, Omer Bourget, Arthur Bourget, Eugène Bourget, Elias Bourget, Jos. Bourget, Alphonse Hunter, Henri Bourget, Florius Blouin, René Harbo, Roland Dumont, Guy Racine, Henri Racine, Robert Racine, Jules Martel, Paul Martel, A. Lachance, B.-F. Burden, représentant de la maison Ritchie, J.-H. Potvin, le sergent Paul Bilodeau, Victor Gingras, S. Boulet, Z. Auger, F. Gagnon, A. Gagnon, J.-M. Gagnon, J. Lachance, L. Lachance, J.-B. Paquet, U. G. Royer, J.-M. Boulet, Ad. Crépeau, Eug. Lajeunesse, Jos. Martel, Edmond Martel, A. Ratté, L. Tardif, R. Dionne, O. Parent, L. Langlois, L. Charvalier, J.-H. Paquet, Martin, Arthur Tremblay, Ernest Delisle, Albert Donaldson, Arthur Bouchard, Alf. Renaud, W. Racine, Ant. Pouliot, J.-P. Duboué, M. Giroux, Paul Bouffard, E. Giroux.

La maison Sylvio Marceau, 900, rue St-Vallier, avait la direction des funéraires.

Aux membres de la famille en deuil, l'Action Catholique offre ses plus sincères condoléances.

## Funérailles de M. Gérard Renaud

Des funérailles imposantes ont été faites, le mercredi, 4 mars, en l'église de Cap-Rouge, à M. Gérard Renaud, employé de la Laiterie de Québec, époux de dame Blaindine Renaud, décédée le mardi 3 mars à l'hôpital St-Sacrement, à l'âge de 34 ans, 4 mois. Dans les rangs du défilé, on remarquait des citoyens en vue de Québec, des hommes d'affaires et de nombreux amis des familles éprouvées.

A l'église de Cap-Rouge, la cérémonie religieuse fut solennelle. Le curé Valère Pouliot, curé, a fait la levée du corps et a chanté le service, assisté des RR. PP. Marie-Joseph et Damien, franciscains, comme diacre et sous-diacre.

Le deuil était conduit par les frères du défunt: MM. Henri et André Chabot; ses beaux-frères: MM. Eugène Chabot, son beau-père, M. Eugène Chabot; ses neveux: MM. Jean-Paul Mathieu, René, Gérard, André, Paul-Emile, Louis-Marie, Luc, Antoine, Euchariste et Marcel Chabot, ainsi que Charles Davis; ses neveux: MM. Paul-Emile, André, Jean, Raymond, Maurice et Jacques Renaud, ainsi que René Chabot, ses oncles: MM. Eugène Careau, Honorius Chabot, Louis Chabot, J.-M. Périard, J.-A. Tanguay, E. Lachance, Jos. Gagné, Louis D'Argie, ses cousins: MM. Gaudiosio et Francis Noël, Maurice Turgeon, Albert

## Funérailles de M. Gérard Renaud

Des funérailles imposantes ont été faites, le mercredi, 4 mars, en l'église de Cap-Rouge, à M. Gérard Renaud, employé de la Laiterie de Québec, époux de dame Blaindine Renaud, décédée le mardi 3 mars à l'hôpital St-Sacrement, à l'âge de 34 ans, 4 mois. Dans les rangs du défilé, on remarquait des citoyens en vue de Québec, des hommes d'affaires et de nombreux amis des familles éprouvées.

A l'église de Cap-Rouge, la cérémonie religieuse fut solennelle. Le curé Valère Pouliot, curé, a fait la levée du corps et a chanté le service, assisté des RR. PP. Marie-Joseph et Damien, franciscains, comme diacre et sous-diacre.

Le deuil était conduit par les frères du défunt: MM. Henri et André Chabot; ses beaux-frères: MM. Eugène Chabot, son beau-père, M. Eugène Chabot; ses neveux: MM. Jean-Paul Mathieu, René, Gérard, André, Paul-Emile, Louis-Marie, Luc, Antoine, Euchariste et Marcel Chabot, ainsi que Charles Davis; ses neveux: MM. Paul-Emile, André, Jean, Raymond, Maurice et Jacques Renaud, ainsi que René Chabot, ses oncles: MM. Eugène Careau, Honorius Chabot, Louis Chabot, J.-M. Périard, J.-A. Tanguay, E. Lachance, Jos. Gagné, Louis D'Argie, ses cousins: MM. Gaudiosio et Francis Noël, Maurice Turgeon, Albert

## Funérailles de M. Gérard Renaud

Des funérailles imposantes ont été faites, le mercredi, 4 mars, en l'église de Cap-Rouge, à M. Gérard Renaud, employé de la Laiterie de Québec, époux de dame Blaindine Renaud, décédée le mardi 3 mars à l'hôpital St-Sacrement, à l'âge de 34 ans, 4 mois. Dans les rangs du défilé, on remarquait des citoyens en vue de Québec, des hommes d'affaires et de nombreux amis des familles éprouvées.

A l'église de Cap-Rouge, la cérémonie religieuse fut solennelle. Le curé Valère Pouliot, curé, a fait la levée du corps et a chanté le service, assisté des RR. PP. Marie-Joseph et Damien, franciscains, comme diacre et sous-diacre.

Le deuil était conduit par les frères du défunt: MM. Henri et André Chabot; ses beaux-frères: MM. Eugène Chabot, son beau-père, M. Eugène Chabot; ses neveux: MM. Jean-Paul Mathieu, René, Gérard, André, Paul-Emile, Louis-Marie, Luc, Antoine, Euchariste et Marcel Chabot, ainsi que Charles Davis; ses neveux: MM. Paul-Emile, André, Jean, Raymond, Maurice et Jacques Renaud, ainsi que René Chabot, ses oncles: MM. Eugène Careau, Honorius Chabot, Louis Chabot, J.-M. Périard, J.-A. Tanguay, E. Lachance, Jos. Gagné, Louis D'Argie, ses cousins: MM. Gaudiosio et Francis Noël, Maurice Turgeon, Albert

## Funérailles de M. Gérard Renaud

Des funérailles imposantes ont été faites, le mercredi, 4 mars, en l'église de Cap-Rouge, à M. Gérard Renaud, employé de la Laiterie de Québec, époux de dame Blaindine Renaud, décédée le mardi 3 mars à l'hôpital St-Sacrement, à l'âge de 34 ans, 4 mois. Dans les rangs du défilé, on remarquait des citoyens en vue de Québec, des hommes d'affaires et de nombreux amis des familles éprouvées.

A l'église de Cap-Rouge, la cérémonie religieuse fut solennelle. Le curé Valère Pouliot, curé, a fait la levée du corps et a chanté le service, assisté des RR. PP. Marie-Joseph et Damien, franciscains, comme diacre et sous-diacre.

Le deuil était conduit par les frères du défunt: MM. Henri et André Chabot; ses beaux-frères: MM. Eugène Chabot, son beau-père, M. Eugène Chabot; ses neveux: MM. Jean-Paul Mathieu, René, Gérard, André, Paul-Emile, Louis-Marie, Luc, Antoine, Euchariste et Marcel Chabot, ainsi que Charles Davis; ses neveux: MM. Paul-Emile, André, Jean, Raymond, Maurice et Jacques Renaud, ainsi que René Chabot, ses oncles: MM. Eugène Careau, Honorius Chabot, Louis Chabot, J.-M. Périard, J.-A. Tanguay, E. Lachance, Jos. Gagné, Louis D'Argie, ses cousins: MM. Gaudiosio et Francis Noël, Maurice Turgeon, Albert

## Funérailles de M. Rod. Lecours

Dimanches funéraires ont été faites, le lundi, 9 mars, à M. Rod. Lecours, à Saint-Grégoire de Montmorency. M. Lecours, époux de M. J. Girard, est décédé le 6 mars, à l'âge de 72 ans. Un cortège nombreux, parmi lequel on remarquait M. Arthur Bergeron, sous-ministre de la Voirie, cousin de la défunte, ainsi que plusieurs personnalités de la municipalité de Saint-Grégoire, accompagnait la dépouille mortelle de la défunte.

Le deuil était conduit par M. le chanoine L.-A. Gagnon, curé, le service a été chanté par M. l'abbé M.-A. Allen, assisté de MM. les abbés J. Nollet et Benoît Fortier, comme diacre et sous-diacre. La chorale, sous la direction de M. Louis Gravel, a chanté la messe. M. Requin, des solistes ont été rendus par MM. Laurent Gosselin et Roger Thorm, A. Lorgue, M. Mendonça et Roland.

Au départ, sous la direction de M. Gérard A. Moisan, le deuil était conduit par son fils, M. Alphonse Audy; son frère, M. Odilon Audy; son fils, M. Joseph St-Pierre; son gendre, M. Philippe Papiillon; ses neveux: MM. Paul, Eugène, Adrien Audy, Henri, Eugène, René, Paul-Eugène, Gaston, Roger et Marcel Langevin; ses cousins: MM. P.-X. Desjardis, P.-L. Roy, Jean-B. Roy, Jos. Beaulieu et Raymond-Marie Juneau.

Dans l'imposant cortège, à la suite des membres de la famille, on remarquait l'hon. Wilfrid Hamel, ministre dans le cabinet provincial, M. l'évêque Arthur Drolet, M. le chanoine L.-A. Gagnon, M. l'abbé Terreau, L.-C. Terreau, Alfred Terreau, Jacques Terreau, Joseph Dion, Ulric Bedard, Maurice Turgeon, P. Fortier, E. Plante, R. Rochette, F. Rochette, Marcel Chabot, Edgar Drolet, Raymond Gobeil, Edmond Hunter, Irène Harboure, Eugène Verret, Lucien Marceau, W. Chénier, Jos. Martel, Louis Martel, Edmond Martel, Willie Martel, Raymond Gobeil, Edgar et Louis Drolet, Evariste Boulet, Ermand Boulet, Charles, Boulet, Henri, Charles, Omer Bourget, Arthur Bourget, Eugène Bourget, Elias Bourget, Jos. Bourget, Alphonse Hunter, Henri Bourget, Florius Blouin, René Harbo, Roland Dumont, Guy Racine, Henri Racine, Robert Racine, Jules Martel, Paul Martel, A. Lachance, B.-F. Burden, représentant de la maison Ritchie, J.-H. Potvin, le sergent Paul Bilodeau, Victor Gingras, S. Boulet, Z. Auger, F. Gagnon, A. Gagnon, J.-M. Gagnon, J. Lachance, L. Lachance, J.-B. Paquet, U. G. Royer, J.-M. Boulet, Ad. Crépeau, Eug. Lajeunesse, Jos. Martel, Edmond Martel, A. Ratté, L. Tardif, R. Dionne, O. Parent, L. Langlois, L. Charvalier, J.-H. Paquet, Martin, Arthur Tremblay, Ernest Delisle, Albert Donaldson, Arthur Bouchard, Alf. Renaud, W. Racine, Ant. Pouliot, J.-P. Duboué, M. Giroux, Paul Bouffard, E. Giroux.

La maison Sylvio Marceau, 900, rue St-Vallier, avait la direction des funéraires.

Aux membres de la famille en deuil, l'Action Catholique offre ses plus sincères condoléances.



L'ACTION JOURNAL QUOTIDIEN

Propriété de L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

L'ACTION SOCIALE, Limitée

Abonnement: Québec: \$6.00 par année

TARIF DES ANNONCES CLASSIFIEES

NAISSANCES, PIANCAILLES, PROCHAIN MARIAGE, DECES, SERVICE ANNIVERSAIRE, GRANDS MESSRS, MESSRS DE REQUIEM, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES, \$1.00 par insertion

Une insertion - 20 mots ou moins - 25 cents par insertion

Les annonces n'auront droit qu'à un seul changement de copie par semaine

49 - SUCCURSALES - 49

ST-ROCH et JACQUES-CARTIER

ST-JEAN-BAPTISTE

HAUTE-VILLE

ST-SACREMENT

ST-SAUVAGEUR ET ST-MALO

QUARTIER MONTCALM

HAUTE-VILLE

ST-SACREMENT

ST-SACREMENT

ST-SACREMENT

ST-SACREMENT

ANIMAUX A VENDRE

ANIMAUX PERDUS

ARGENT A PRETER

CREDIT FONCIER FRANCO CANADIEN

ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER

de la Bruère Fortier, Notaire

49 - SUCCURSALES - 49

ARTICLES DE MENAGE

Y DRAPEAU, "Seconde Main"

A vendre - Divers

TABLES DE POOL

DEMONSTRATION GRATUITE

W. LEBLANC

DEUX GROSSES FOURNAISES

CAISSES ENREGISTREUSES

BALANCE TOLEDO

BALANCE DAYTON

HACHE-VIANDE

BOIS, CHARBON, HUILE

NOTE: Les entrepreneurs de pompes funèbres ne prennent que les avis de décès.

BOIS, CHARBON, HUILE

J. - B. COTE

P. DESHARNAIS

CHARBON

ELZ. TURCOTTE

Bois de construction

RHODEAU & DORE ENR

AUGER & AUGER

Buanderies

QUEBEC STEAM LAUNDRY

Bureaux à louer

CHAMBRES A LOUER

Chalets à vendre

CHIRURGIENS - DENTISTES

CLAVIGRAPHES

COMPTABLES

COMMERCE A VENDRE

TEINTURERIE A VENDRE

COUTURE - REPRISAGE

DEMENAGEMENTS

Encouragez nos Annonces

Les preuves en sont là!... La valeur d'une annonce classée... publiée dans l'Action Catholique... est étonnante.

Divers

Entrepôts à louer

Femmes, filles demand.

Electriciens - Plombiers

JULES DION

Élèves demandés

CHIRURGIENS - DENTISTES

CLAVIGRAPHES

COMPTABLES

COMMERCE A VENDRE

TEINTURERIE A VENDRE

COUTURE - REPRISAGE

DEMENAGEMENTS

Encouragez nos Annonces

Consultez nos annonces classées POUR LA LOCATION DE VOTRE LOGIS

Belvédère - St-Sacrement

Belvédère - St-Sacrement

Belvédère - St-Sacrement

Belvédère - St-Sacrement

Belvédère - St-Sacrement

Belvédère - St-Sacrement

Belvédère - St-Sacrement

Belvédère - St-Sacrement

Belvédère - St-Sacrement

Belvédère - St-Sacrement

Belvédère - St-Sacrement

Belvédère - St-Sacrement

Belvédère - St-Sacrement

Belvédère - St-Sacrement

Belvédère - St-Sacrement

Belvédère - St-Sacrement

Belvédère - St-Sacrement

Belvédère - St-Sacrement

Belvédère - St-Sacrement

Belvédère - St-Sacrement

Belvédère - St-Sacrement

Belvédère - St-Sacrement

Belvédère - St-Sacrement

Belvédère - St-Sacrement

Belvédère - St-Sacrement

Belvédère - St-Sacrement

Belvédère - St-Sacrement

Belvédère - St-Sacrement

Belvédère - St-Sacrement

Belvédère - St-Sacrement

Belvédère - St-Sacrement

Belvédère - St-Sacrement

Belvédère - St-Sacrement

Belvédère - St-Sacrement

Belvédère - St-Sacrement

Belvédère - St-Sacrement

Belvédère - St-Sacrement

Belvédère - St-Sacrement

Haute-Ville

Haute-Ville

Haute-Ville

Haute-Ville

Haute-Ville

Haute-Ville

Haute-Ville

Haute-Ville

Haute-Ville

Haute-Ville

Haute-Ville

Haute-Ville

Haute-Ville

Haute-Ville

Haute-Ville

Haute-Ville

Haute-Ville

Haute-Ville

Haute-Ville

Gratis

PARFUMERIE SOUVENIR

Electriciens - Plombiers

JULES DION

Élèves demandés

CHIRURGIENS - DENTISTES

CLAVIGRAPHES

COMPTABLES

COMMERCE A VENDRE

TEINTURERIE A VENDRE

COUTURE - REPRISAGE

DEMENAGEMENTS

Encouragez nos Annonces

Consultez nos annonces classées

Belvédère - St-Sacrement

Belvédère - St-Sacrement

Belvédère - St-Sacrement

Belvédère - St-Sacrement

Belvédère - St-Sacrement

Belvédère - St-Sacrement

Belvédère - St-Sacrement

Belvédère - St-Sacrement

Belvédère - St-Sacrement

Belvédère - St-Sacrement

Belvédère - St-Sacrement

Belvédère - St-Sacrement

Belvédère - St-Sacrement

Belvédère - St-Sacrement

Belvédère - St-Sacrement

Belvédère - St-Sacrement

Belvédère - St-Sacrement

Belvédère - St-Sacrement



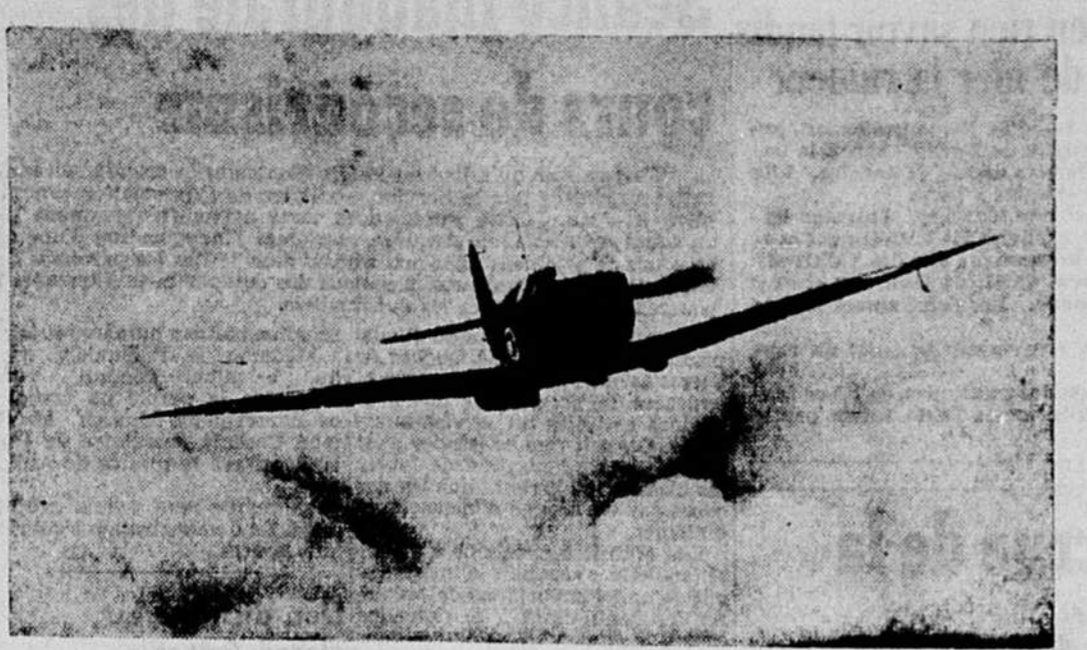




# L'inflation voilà l'ennemi que les...

(SUITE)  
 L'administration demande d'exercer mais uniquement une surveillance et un contrôle étroit des prix. Madame Casgrain explique que tous les marchands avaient apporté généreusement leur contribution et qu'il ne s'agissait pas de leur causer du préjudice mais bien plutôt de coopérer avec eux dans l'application du nouveau système. Si l'on a raison de craindre que le plafond des prix n'a pas été maintenu pour telle ou telle denrée, on a alors le devoir de signaler la chose au premier représentant de la Commission qui se chargera de conduire une enquête. Des remboursements seront effectués s'il y a lieu et d'ailleurs la chose est courante. Toutes les plaintes portées sont confidentielles et l'on n'a pas à craindre les tracasseries. Ceux qui ont charge de contrôler des prix sont des hommes sincères, imbuis d'un pur patriotisme. Ils pourront peut-être faire des erreurs, mais on devra s'efforcer de ne pas trop leur en tenir compte. On n'oublie pas non plus que chaque magasin peut avoir son plafond. Ainsi une denrée vendue trop cher dans un magasin peut se vendre un peu plus cher dans un établissement situé juste en face. Elle ne devra cependant pas être plus élevée que durant la période de base, soit du 15 septembre au 11 octobre. La concurrence n'est pas éliminée par la loi. Et madame Casgrain demande alors à ses auditeurs d'avoir l'oeil attentif à la quantité des marchandises livrées. Certains marchands ont pu en effet maintenir les prix à l'ancien niveau mais ils ont par contre diminué la qualité du produit. Ceci revient à une augmentation dans le prix et n'est pas permis par la loi. La conférencière signala ensuite qu'il existe toutefois des exceptions aux règlements de la Commission.

## En surveillance dans les airs



● Ce vigilant avion de marque "Spitfire" monte la garde à une très haute altitude, au-dessus d'une escadrille d'avions de bombardement. Il prévient ainsi les attaques des avions de chasse ennemis.

mission. Il s'agit des produits saisonniers. Il est entendu en effet que le prix des fraises ou des tomates, en janvier, ne peut être celui en vigueur durant les mois d'été. On vient cependant d'établir un plafond pour le prix des pommes de terre ou la tendance à la hausse était trop prononcée. La même chose pour les oignons.  
 Ici madame Casgrain demande aux ménagères qui n'ont pas encore commencé à noter le prix de chaque achat de le faire sans tarder. Si on n'a pas remarqué le prix en vigueur durant la période de base, on peut à la rigueur, en commençant immédiatement, maintenir une liste passablement juste d'autant plus que le coût de la vie n'a que très peu ou pas du tout

## Obsèques de Mlle Sarah Mercier

Un beau témoignage de vénération et d'estime a été rendu, le mercredi 11 mars, à la mémoire de Mlle Sarah Mercier, fille de feu Joseph Mercier et de feu dame Madeleine Harboure, décédée à l'âge de 74 ans et 9 mois. Ses funérailles ont eu lieu à 8 h. 30, en l'église de Saint-Sauveur, au milieu d'une belle assistance.  
 La cérémonie religieuse fut solennelle. Le R. P. Charles Laberge, O.M.I., a fait la levée du corps. Le R. P. Alain Kermel, O.M.I., a chanté le service. Il était assisté des RR. PP. Charles Laberge et Jacques Crépeault, O.M.I., comme diacre et sous-diacre.  
 La messe de requiem et les motets de circonstance ont été exécutés par la chorale paroissiale. A l'orgue, M. Omer Létourneau.  
 Au départ de la maison mortuaire, chez son neveu, M. Albert Blouin, pompier, sous la direction de M. Julien Lépine, le deuil était conduit par ses neveux : MM. Michel Gingras, Omer Gingras, Albert Blouin, Pierre Létourneau, Charles Létourneau, Alphonse Létourneau, Joseph Mercier, Arthur Mercier, Joseph Labonté, Arthur Labonté, Oreste Labonté, Michel Labonté, Joseph-Alphonse Mercier, Gérard Morel et René Beauré.  
 Nous remarquons aussi dans le cortège : l'hon. Pierre Bertrand, c. l. des pompiers de la station no 7; le capitaine Antoine Labreque, le lieutenant Joseph Laverdière, les pompiers Louis Simard, Uldéric Forques, Willie Maddison, Adélard Fortin, MM. O. Fardeau, A. Lachance, F. Gagnon, R. Gagnon, Alph. Talbot, Jos. Gagnon, Jr., Jos. Michaud, Alph. Aïain, L. Turcotte, G. Morel, P.-H. Blanchet, E. Sanchez, A. Brousseau, etc.  
 La maison Germain Lépine, limitée, 283, rue St-Vallier, avait la direction des funérailles.  
 Nos condoléances.

## La famille court un grave péril...

Il y a l'instruction, le combustible et la taxe de vente.  
 Comment voulez-vous qu'une famille puisse vivre à moins de faire des dettes? En effet, pour gagner \$1,598.00 en 1941, à raison de \$6.66 l'heure ou de \$5.28 par jour, il a fallu que l'ouvrier ne perde aucune journée de travail. Il en a dû être de même de l'ouvrier spécialisé. Mais les manœuvres qui ne gagnent que \$0.40 l'heure subissent un écart de \$648.00. Ils n'ont aucune protection de l'Etat puisqu'il y a même un impôt sur la consommation, une taxe de vente de 4 pour cent.  
 Pour arriver, comme l'on dit, l'ouvrier s'arrange pour ne pas avoir d'enfant et coupe également sur le logement, logeant dans des endroits insalubres et trop petits. A Québec, d'après un rapport de M. Valère Desjardins, il y a 26,452 logements pour 28,770 familles ce qui fait que 4,622 familles logent par groupe de deux ou trois familles et plus dans un même logement.  
 Il est facile de concevoir ce qui résulte de ce fait navrant. Les parents sont ahuris, les enfants sont dérangés dans leurs études et courent dans la rue, les grandes filles ne peuvent recevoir chez leurs parents. L'on manque de soins médicaux. Les enfants et même les grandes personnes souffrent de sous-alimentation et le taux de la mortalité en est rendu à 123 par mille.  
 M. l'abbé Dion proposa comme remède l'allocation familiale établie dans plusieurs pays. Il faudra donner une prime à la natalité l'on en donne bien pour les animaux, et si nous devons gagner la guerre, elle ne doit pas être notre unique préoccupation. Il faut songer à l'avenir et organiser dès maintenant ce qui doit être fait pour la famille de chez nous.  
 En terminant, M. l'abbé Dion souligna la formule heureuse sur laquelle les employés municipaux ont reçu à partir de samedi dernier leur bon, attribuant \$0.10 par enfant par jour.  
 Hunt, N.-J. Quinn, A. Martineau, J.-L. Bertrand, T. Sloan, G.-P. Bernier, J.-E. Gauthier, T.-V. Joyce, E. Gonn, W. Ryan, P. Ryan, D. Cleary, J.-A. Larochelle, J. Larochelle, J. Buggie, E. Doherty, P. Hughes, P. Doherty, E.-P. Cleary, J. O'Reilly, etc.  
 La maison Germain Lépine, limitée, 283, rue St-Vallier, avait la direction des funérailles.  
 Nos condoléances.

Libérez-vous la tête  
**MENTHOLATUM**  
 recouvert pour les jours

## Des fêtes à la Tuque

LA TUQUE. — (D. N. C.) — Le 22 mars, à l'occasion du 60ième anniversaire de fondation de l'ordre, le conseil 1887 de la Tuque donna une grande initiation aux 3 degrés. Le 3e sera sous la présidence du député du district le Dr Auguste Massiotte et conféré par Me Fabio Monet de Montréal, avec comme hôte d'honneur, le député d'Etat, M. Ludger Faugy, de Québec.  
 Quelque 200 chevaliers des Trois-Rivières, Shawinigan, Grand-Mère, etc., prendront part à ses fêtes du 22 courant. Le 1er degré sera conféré à 9 hres, à m., suivi de la messe, à 11 hres 15, le 2e à 2 hres p. m. et le troisième à 5 hres, suivi d'un grand banquet à l'Hotel Royal. L'ingénieur au deuxième sera M. l'abbé St-Georges Bergeron, professeur à l'Université Laval de Québec, qui sera accompagné de quelques dignitaires de l'ordre venant de la capitale.  
 Le grand chevalier, M. Le-Michaud Pelletier, ne néglige rien pour faire de ces fêtes un succès sans précédent. Plus de 75 membres nouveaux chevaliers seront initiés à cette occasion.

Le mois de saint Joseph  
 Dix-septième jour  
**PERTE DE L'ENFANT JESUS**  
 Lorsque Jésus eut atteint sa douzième année, Marie et Joseph le conduisirent à Jérusalem, selon la coutume des Juifs, pour célébrer la Pâque. Les rites sacrés accomplis, ils retournèrent Nazareth lorsque, après une journée de marche, ils s'aperçurent de l'absence du divin Enfant. Quelle angoisse, quelle douleur pour le coeur de Joseph, lorsqu'il apprit que Jésus n'était point avec sa mère, comme il le pensait. Il s'empressa d'aller à sa recherche, il parcourut tous les groupes, demandant à tout le monde son Jésus, son cher Fils. En proie aux angoisses les plus cruelles, il retourna promptement à Jérusalem avec Marie, et là, pendant deux jours, ils visitèrent tous les quartiers de la grande ville, les yeux pleins de larmes et l'âme à l'agonie. Enfin ils retrouvèrent l'Enfant bien-aimé dans le Temple au milieu des docteurs émerveillés de sa science et de sa sagesse. Dans la douce plainte que lui adressa sa mère, ne retrouvons-nous pas toute la douleur angoissée de son père adoptif? Mon Fils, pour quel motif te suis-je perdu? avec nous, toi qui nous parais si sage, moi nous vous cherchions dans une grande affliction. Quelle joie pour Joseph de retrouver Jésus, quel croiement avoir perdu par sa faute, alors que la volonté divine elle-même avait menagé cette épreuve pour grandir sa vertu. Désormais la crainte de perdre de nouveau son trésor rendra encore plus sensible à son fidèle gardien le bonheur de le posséder.

**SERVICES SPECIAUX**  
 AU SALON FLEURI ENRG.  
 362, St-Joseph Tél. : 5068  
 Fleurs naturelles et artificielles pour toutes occasions  
 Mme C. BLANCHET, Prop.  
 Tél. : 4-3021  
 28851-6-3 (25 ts) S.S.

**Decès**  
 Parents et amis sont priés d'assister aux funérailles sans autre invitation.  
 ALAIN. — A Québec, le 15 mars 1942, à l'âge de 87 ans et 8 mois, est décédé dame Anna Beauré, épouse de feu Napoléon Alain.  
 Les funérailles auront lieu mercredi à 8 h. 30.  
 Départ des salons mortuaires Sylvio Marceau, 800, rue St-Vallier, à 8 h. 15, pour l'église de St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles. 29204-16-3 (2 ts)

**P. FERLAND, INC.**  
 REINTURIER-RETOURNEUR EXPERT  
 Notre passé est votre GARANTIE  
 Notamment satisfaction Pourboire  
 Achille Bernier, époux de dame  
 Joséphine Gagné.  
 Les funérailles auront lieu mercredi le 18 mars, à Cap St-Ignace. 29206-16-3 (2 ts)

**FISTULE ANALE**  
 TRAITEMENT AMBULATOIRE au bureau de l'ambulance. Détails sur demande.  
 Dr L.-G. PERRIN  
 24, du Pont, Québec  
 28743-2-3 (26 ts) S.S.

**ALINE PATRY Enr.**  
 31, RUE DE LA COURONNE  
 Québec, Tél. : 4-1908  
 SPECIALITES POUR ENFANTS  
 Vêtements, robes, habits, draps, couvertures, etc.  
 Une visite vous conviendra.  
 28974-13-3 (V. et L. au 9-3) S.S.

**ALARME AVENTURIER**  
 S'occupe des Avertisseurs contre VOL, FEU, Incendies, etc.  
 L.-A. GAUCHER ENR.  
 98, DU PONT, Québec.  
 Tél. : 2-3750  
 28573-23-2 (L. mer. v. au 22-4) S.S.

**Dr DONAT ROY**  
 CHIRURGIEN-DENTISTE. — Anesthésie au gaz. Bureau 9 h à midi et 2 h à 5 h p.m. Soir : lundi, mercredi et vendredi de 7 h à 8 h 30.  
 Tél. : 4-1022 — Rés. : 8302  
 173, 3e avenue, Limoilou  
 28124-14-3 (26 ts) S.S.

**ARTHUR JOBIN, MANUTENTEUR DE FOURN**  
 RES. Spécialités : Manteaux, Boléros, Casques, Manchons, Collets, Parures de soir de toutes sortes pour convenir à toutes les soirées. Satisfaction absolue. Réparations Radios, AMPLIFICATEURS pour radiotéléphones, accessoires électriques.  
 L.-A. GAUCHER ENR.  
 98, DU PONT, Québec.  
 Tél. : 2-3750  
 28573-23-2 (L. mer. v. au 22-4) S.S.

**Le Petit Forum**  
 Réponses aux questions posées en quatrième page  
 REPONSES NO 347

**BERNIE.** — A Cap St-Ignace, à l'âge de 70 ans, est décédé sieur Achille Bernier, époux de dame Joséphine Gagné.  
 Les funérailles auront lieu mercredi le 18 mars, à Cap St-Ignace. 29206-16-3 (2 ts)

**BERUBE.** — A Québec, le 15 mars 1942, à l'âge de 74 ans et 11 mois, est décédé Louis Berube, notaire, époux de feu dame Léda Vermette.  
 Les funérailles auront lieu mercredi à 8 heures, à Grand-Mère. Départ des salons mortuaires Sylvio Marceau, 800, rue St-Vallier, mardi à 10 heures, pour le train de Grand-Mère à la gare Union. 29205-16-3 (1 ts)

**BOUCHER.** — A Québec, le 14 mars 1942, à l'âge de 81 ans et 5 mois est décédée dame veuve Françoise Boucher, née Malvina Poulin.  
 Les funérailles auront lieu mardi, à 8 h. 30.  
 Départ de la maison mortuaire, 109, rue Victoria, à 8 h. 15, pour l'église de Notre-Dame de Grâce et de là au cimetière St-Charles. 29182-16-3 (1 ts)

**LETOURNEAU.** — A St-Jean-Baptiste, le 15 mars 1942, à l'âge de 69 ans et 7 mois est décédée dame Rose-de-Lima Dubé, épouse de feu Napoléon Letourneau.  
 Les funérailles auront lieu mercredi à 9 heures.  
 Départ de la maison mortuaire, chez son oncle, M. Maurice Lachance, employé civil, 156, rue St-Patrice, à 8 h. 45, pour l'église de St-Jean-Baptiste et de là au cimetière St-Charles. 29203-16-3 (1 ts)

**PARADIS.** — A Québec, le 13 mars 1942, à l'âge de 64 ans et 8 mois, est décédé Joseph-Georges Paradis, célibataire, fermier de l'hôtel St-Michel-Archange, fils de feu Georges Paradis et de feu dame Elisabeth Auclair.  
 Les funérailles auront lieu mercredi à 9 heures.  
 Départ de la clinique Roy-Rousseau, à 8 h. 15, pour l'église de St-Charles-Bourgeois et de là au cimetière de la paroisse. 29200-16-3 (1 ts)

**TREMBLAY.** — A Québec, le 14 mars 1942, à l'âge de 50 ans et 1 mois, est décédée dame Georgina Gariépy, épouse de feu Pierre Tremblay, menuisier.  
 Les funérailles auront lieu mardi à 9 heures.  
 Départ de la maison mortuaire, 151, de rue, à 8 h. 45, pour l'église de St-Esprit et de là au cimetière de l'Ange-Gardien. 29202-16-3 (1 ts)

**Remerciements**  
 GODIN. — M. Léonard Godin et la famille Gaud, Drouet remercient bien sincèrement, tous les parents et amis qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathie à l'occasion de la mort de Mme Léonard Godin, par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visites ou assistance aux funérailles.  
 A tous un cordial merci. 29215-16-3 (1 ts)

**Femmes, filles demand.**  
 FILLE DEMANDEE pour servir dans un restaurant, comptable, etc. S'adresser à M. L. CANADIAN, 147, de la COURONNE. 29208-16-3 (2 ts) 90.

**Funérailles de Mme Geo. Cloutier**  
 Disposantes obsèques ont été faites, le jeudi, 12 mars, à Mme Eugénie Fecteau, épouse de Georges Cloutier, décédée à l'âge de 39 ans. Ses funérailles ont eu lieu à 9 heures, en l'église de St-Fidèle au milieu d'une belle assistance. La cérémonie funéraire fut solennelle.  
 La levée du corps a été présidée par M. le curé J.-A. Turmel, qui a aussi chanté le service, assisté de MM. les abbés A. Fortin et Léger Robitaille, comme diacre et sous-diacre.  
 Au départ sous la direction de M. J.-B. Uric Moisan, le deuil était conduit par son époux M. Georges Cloutier, ses fils Raymond et André Cloutier, ses beaux-frères : MM. D. Barbeau, Alex. Pageau, Jos. Lajeunesse, Romeo et Eugène Cloutier, ses neveux : MM. Lucien Tardif, Alex. Pageau, Alfred et Jules Caron, Jos. Bernier, Chas. Jean, Edmond Perreault, J.-W. Verreault, D. Villeneuve, Jos. Cadorette, J.-A. Leclerc, R. Moisan.  
 L'inhumation eut lieu au cimetière St-Charles.

**Funérailles de M. Gérard Breton**  
 Un émouvant hommage a été rendu, le samedi, 7 mars, à la mémoire de M. Gérard Breton, époux de l'aimable Alice Giroux, décédée à l'âge de 24 ans. Ses funérailles ont eu lieu à 9 h. 15, en l'église de Saint-Jean-Baptiste.  
 Le deuil qui suivait la dépouille mortelle groupait plusieurs personnalités de la paroisse et de l'extérieur.  
 La cérémonie religieuse fut solennelle. M. l'abbé Arzarias Papillon a fait la levée du corps et a chanté le service. Il était assisté de MM. les abbés Lactance Blais et Arthur Robert, comme diacre et sous-diacre.  
 La messe de requiem et les motets de circonstance ont été exécutés par la chorale paroissiale. A l'orgue, M. J.-A. Bernier.  
 Au départ de la maison mortuaire, M. Julien Lépine, dirigeait le cortège.  
 Nous remarquons dans le cortège des parents et amis dont : MM. Jos. Gingras, les Frères Norbert et Léopold, E.C. de l'école St-Roch, R. Robitaille, A. Guérin, A.-G. Lacroix, J. Lavallée, A. Doré, E. Larochelle, Thérèse, Ab. Foyette, Ab. Marquis, O. Savoie, Alph. Dion, L.-P. Pigeon, J.-S. Allety, R. Drouin, J. C. Bittner, Jos. Lemelin, H. Lemelin, Art. Asselin, Ros. Normand, E. Verret, O. Roy, A. Patry, J. Bilo-

## Avez-vous l'argent pour payer votre impôt sur le revenu le 31 mars?

C'est ce mois-ci que votre impôt sur le revenu est dû. Avez-vous l'argent voulu pour effectuer le paiement requis?

Vous avez sans doute économisé pour remplir votre devoir de contribuable, mais peut-être vous faut-il encore plus d'argent comptant.

Que la somme qui vous manque soit grosse ou petite, allez voir dès aujourd'hui le gérant de notre succursale la plus rapprochée, qui se fera un plaisir de discuter de vos besoins.

Notre Service de Crédit Personnel fait des prêts remboursables en douze versements mensuels, au coût de \$3.65 par \$100. D'autres arrangements sont prévus pour répondre aux cas particuliers.

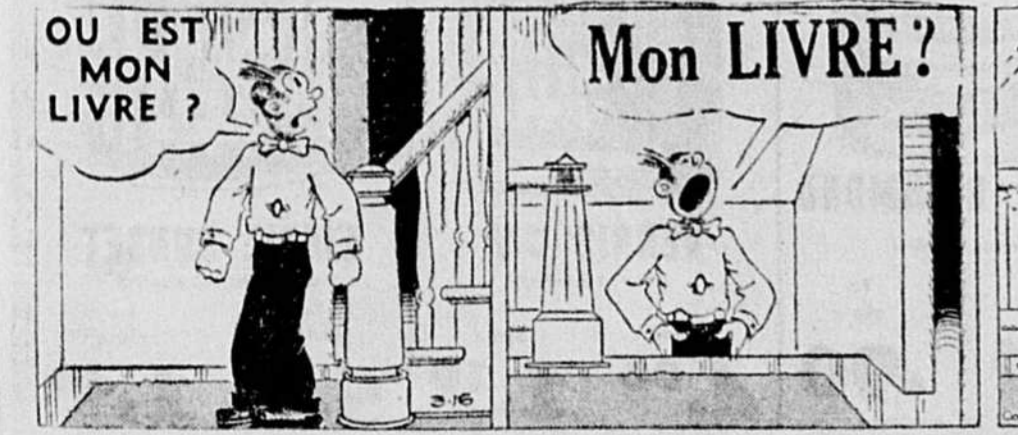
## BANQUE DE MONTREAL

FONDEE EN 1817  
 Bureau principal, 114, Rue St-Pierre  
 Succursale du Château Frontenac  
 Succursale de la Porte St-Jean  
 Succursale St-Roch  
 Succursale St-Sauveur  
 Succursale de la Haute Ville

H. D. SICKLING, Gérant  
 A. D. MACQUEEN, Adjoint  
 C. D. ROCHER, Adjoint  
 T. A. S. DEWOLF, Gérant  
 J. N. ROUSSEAU, Gérant  
 J. A. BOISSIOL, Gérant  
 J. O. FONTAINE, Gérant  
 C. F. T. BASHAM, Gérant

"BANQUE QUI ACCUEILLE BIEN LES PETITS DEPOSANTS"

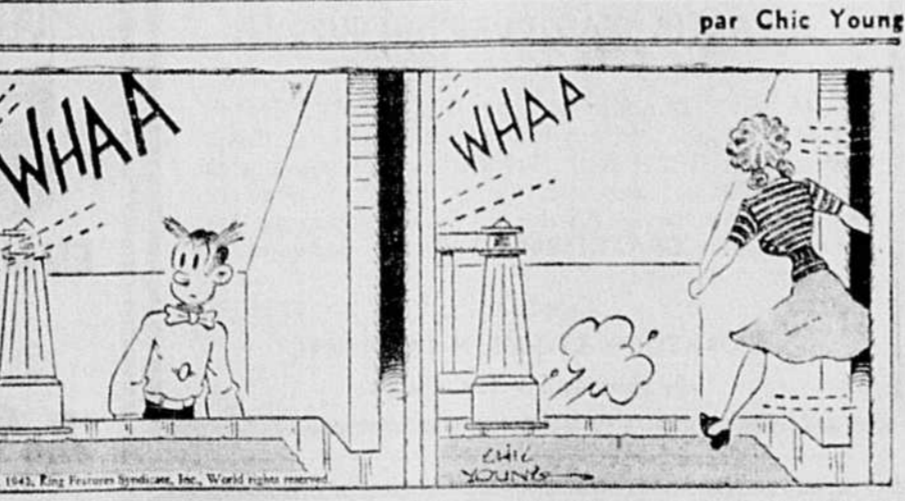
## LA FAMILLE TEBECHE



par Chic Young



par Alfred Andriola



par Alfred Andriola



par Alfred Andriola

### Calendrier

LUNDI, 16 MARS 1942

Aujourd'hui :  
Ste Julienne, m.

Demain :  
S. Patrice, év. et conf.

SOLEIL : Lever : 6.12  
Coucher : 6.07

LUNE : Lever : 6.10  
Coucher : 5.53

MAREES DE DEMAIN

Hauts : 1.35 a. m. — 6.55 p. m.  
Basses : 1.03 a. m. — 2.16 p. m.

LUNES DU MOIS

Pleine lune, le 2, à 7 h. 50 m. du soir.  
Dern. quart, le 9, à 9 h. 9 m. du soir.  
Nouvelle lune, le 16, à 6 h. 50 m. du soir.  
Prem. quart, le 24, à 7 h. 1 m. du soir.

## Service de feu Pierre Vachon

M. le curé J.-A. Gauthier et les paroissiens de Giffard, ont rendu, le samedi, 14 mars, à la mémoire de feu Pierre Vachon, frère de Son Excellence Monseigneur Alexandre Vachon, archevêque d'Ottawa, et de Mme Henri Rinfret, de Québec, un hommage digne du disparu, digne en même temps de l'amitié et de l'estime dont on entoure les membres de sa famille. Un service a été chanté à huit heures, en l'église paroissiale, pour le repos de son âme.

C'est M. le curé J.-A. Gauthier qui a officié à la cérémonie funéraire. Il était assisté de MM. les abbés Albert Saint-Pierre et Joseph Dubé, comme diacre et sous-diacre.

Au choeur : Mgr Z. Marois, P. A. M. l'abbé Delphis Langlois.

La messe de Requiem fut exécutée par la chorale paroissiale, sous la direction de M. l'abbé Dominique Roy, A. l'orgue, M. Albert Couture.

La communauté des Soeurs de Sainte-Chrétienne assistait au service.

Au tout premier rang dans la nef, on remarquait, la soeur et le beau-frère du défunt : M. et madame Henri Rinfret, sa belle-soeur, Mme Joseph-S. Vachon, ses neveux et nièces : M. et madame Stanislas Picard, le docteur et madame Honoré Nadeau, Mlle Hermine et Rachel Vachon, le docteur Lucien Rinfret, M. et madame Walston Vachon, le docteur Malcolm Vachon, Mlle Claire, Alice et Estelle Rinfret; aussi, le docteur Marcel Plamondon, M. et madame Paul Desrochers, madame Jules Desrochers, Mlle Morissette, les notables de la paroisse et des paroissiens en très grand nombre.

M. le curé J.-A. Gauthier a tenu à témoigner sa sympathie à Son Excellence Monseigneur Alexandre Vachon, en célébrant, dans sa superbe église, un service solennel à la mémoire de feu M. Pierre Vachon, décédé le 11 de ce mois, dont la sépulture avait lieu le même jour, samedi, à Santa Monica, Californie.

L'Action Catholique réitérera à la famille en deuil, l'expression de ses sincères condoléances.

Celui qui aime la beauté et qui la recherche la voit partout; toute la nature chantera pour lui.

## Service à St-Martin

Abbé I. Galerneau

Vendredi, le 20 mars, à St-Martin de Beauce, un service sera chanté pour le repos de l'âme de l'abbé I. Galerneau, ancien curé de la paroisse.

## MISSEL QUOTIDIEN

Il se trouve plus en librairie qu'un quel mince de Dom Lefebvre, c'est à Missel Vespéral Romain, qui permettra d'entendre quotidiennement la messe. Cette édition est tirée du Missel Quot. et Vespéral en petit caractère.

Reliure pleine toile, tr. rouge. \$2.10 par la poste. . . . 2.80

Librairie de l'Action Catholique, Québec.

## Chant de la passion

Nous sommes en mesure de procurer au clergé le chant de la passion pour le dimanche des Rameaux et le vendredi saint. Chaque cahier contient les trois parties d'histoire, le Christ et les hommes l'autour, et des choeurs. C'est le chant qui était en usage autrefois à la basilique de Québec. Prix : \$6.75 le cahier, par la poste \$8.50. La Librairie de l'Action Catholique, Québec.

## Lectures pour le carême

J'aime le Christ, par J. Beuteman. — Belles pages sur la théorie et la pratique de l'amour de Dieu. Un Vol. de 118 pages. \$0.50, par poste 0.55.

Vie de Jésus, par Frs Mauriac. — Une oeuvre puissante qui détaille les principales étapes de la vie de Jésus. La divinité du Christ est étudiée mais aussi son humanité. \$1.00, par poste \$1.10.

Charlie en tout, par V. Der Heyden. — Cent méditations concises sur la vie chrétienne. De fortes leçons pour tous. \$1.00, par poste \$1.10.

Plus près de toi, mon Christ! par J. Beuteman. — Pour venger le Christ du mépris des hommes l'autour, l'auteur esquisse les traits de Jésus-Christ et le propose comme idéal chrétien bien vivant et vivifiant. Un vol. de 250 pages. Prix : \$0.50, par poste \$0.55.

L'Elite. Beaucoup d'appelés, par l'abbé Marc. \$0.75, par poste 0.85.

Pages d'Évangile, par le même. — \$0.75, par poste 0.85.

Deux beaux livres qui auront une grande influence. Grâce à l'incomparable talent de l'auteur, on croit vraiment entendre le Christ dans ses lumineux enseignements.

La Messe de ceux qui ne sont pas prêtres, par le R. P. Desplanches. — Cinquante méditations sur l'Ordinaire de la Messe et sur l'Ordinaire de la vie. Pour gagner le plus possible de chrétiens à une messe vivante et chaude. Un vol. de 225 pages. \$0.60, par poste 0.65.

La Prière de toutes les heures, par le R. P. Charles. L'un des plus beaux livres spirituels qui feront partie pour longtemps du patrimoine des chrétiens. \$2.00, par poste \$2.15.

LA LIBRAIRIE DE L'ACTION CATHOLIQUE, Québec

## 50,000 cultivateurs se préparent à "entailler"

OTTAWA, 16. — (Spécial) — Le ratonnement du sucre de canne peut occasionner l'exploitation de plusieurs érabrières qu'on n'a pas entaillées depuis des années, annonce le Service forestier du ministère fédéral des Mines et des Ressources. Les fabricants de sirop et de sucre d'érable sont instamment priés cette année d'entailler le plus d'érables possible, de sorte que dans plusieurs foyers canadiens on aura au moins une idée de la vie des pionniers du XIXe siècle, pour qui le sucre de canne était un luxe.

## Le Dr P. Hamel à la radio demain

Le Dr Philippe Hamel, ancien député provincial, parlera à la radio demain soir de 7 h. à 7 h. 15, sous les auspices de la Ligue pour la défense du Canada. Il traitera de l'Unité canadienne et du plébiscite. Le Dr Hamel parlera à CHRC et son discours sera irradié par CKAC.

## Une journée coopérative à Ste-Anne

STE-ANNE DE LA POCAITIÈRE, 15. — (D. N. C.) — L'Assemblée générale annuelle des sociétaires de l'Ent'aide, coopérative de consommation, et de l'entraide agricole sera tenue à Ste-Anne de la Pocatière, dans la salle de l'Amphithéâtre de l'École supérieure d'Agriculture, demain, le 17, pour l'adoption du bilan financier pour l'année 1941 et l'élection de nouveaux officiers pour l'année 1942.

- Voici le programme de cette journée :
- 9 h.—Messe. Sermon par Mgr Wilfrid Lebon, supérieur du collège de Ste-Anne.
  - 10 h.—Assemblée générale de l'entraide agricole.
  - 1) Allocution du président.
  - 2) Bilan de l'année 1941, explication et discussion.
  - 3) Rapport de l'année 1941, explication et discussion.
  - 4) Chat de grains de semence et engrais chimiques.
  - 5) Vente, classification des oeufs à la Coopérative Fédérée.
  - 6) Election de 3 nouveaux directeurs.
  - 12 h.—Dîner.
  - 2 h.—Réunion d'étude. M. Romuald Bellisle, de la Coopérative Fédérée, sera présent.
  - 8 h.—Assemblée générale de l'entraide.
  - 1) Allocution du président, M. Alexandre Boudreau.
  - 2) Bilan de l'année 1941, explication et discussion.
  - 3) Rapport du comité de construction, par M. l'abbé F.-X. Jean, directeur de l'École Agr.
  - 4) Election de 4 nouveaux directeurs.

Tous les sociétaires de l'entraide, de la coopérative de consommation, et de l'entraide agricole sont invités à cette journée coopérative, qui promet d'être très intéressante à tous points de vue.

## Aujourd'hui

Palais Montcalm : Ouverture de l'exposition des oeuvres d'Albert Rousseau, à 8 heures 30. L'exposition dure jusqu'au 23 mars.

W. V. R. C. : Exercices militaires habituels, à 7 heures 45, à l'Académie Commerciale.

St-Narcisse : Assemblée de la société St-Jean-Baptiste, à 8 heures 30, à la salle paroissiale. Conférencier, le Dr Honoré Nadeau.

Assurances-vie : Conférence de M. Louis Belcourt, à 13 heures 30 au Château Frontenac. M. Belcourt parlera des communications en temps de guerre.

Palais Montcalm : Ouverture de la campagne éducative du service auxiliaire de l'Association ambulancière St-Jean, à 8 heures 30.

École des Sciences sociales : Cours de la section d'études familiales au pavillon de l'école : 3 hrs, morale familiale; 9 hrs, hygiène mentale. Cours des autres sections à l'Amphithéâtre de l'Université : 8 hrs, droit civil; 9 hrs, finances publiques.

Les Néolites : Causerie de M. l'abbé G.-L. Pelletier "A travers la bible", à la salle paroissiale St-Dominique, à 8 h. 30.

Commission sociale : Réunion à 8 h. 30, au lieu ordinaire.

Société de Zoologie : Dernière soirée zoologique, à 8 h. 15, à l'Amphithéâtre de la Faculté de Médecine.

Fête des Irlandais : Banquet annuel au Château Frontenac et conférence du R. P. Gallier, C.S.B.

Mme Pierre Casgrain à Lévis : A la salle St-François-Xavier, avenue Bélisle, conférence sur le plébiscite, sous les auspices du comité consultatif fédéral de la commission de contrôle des prix, en temps de guerre.

Union Nationale-Duplessis : Réunion de soir, à 8 h. à 22, 7e avenue, pour les membres du comité de Québec-Est.

La saison des récoltes a été plus courte que d'habitude au printemps de 1941; la température ne fut pas favorable et le sol n'était pas assez gelé. Bien que le produit fut en général de bonne qualité, une température trop douce et des nuits sans gelée raccourcissent la saison. La production, enregistrée en sirop, atteignit le total de 2,276,000 gallons, soit une diminution de 27 p. 100 comparativement à 1940. Les prix moyens du marché fut, toutefois, de 20 cents le gallon plus élevé que celui de 1940, et on a estimé la valeur totale de la récolte de 1941 à \$3,561,200 alors qu'elle avait été de \$2,409,300 en 1940.

Le Canada est à l'heure actuelle le plus important fournisseur de produits de l'érable du monde; il n'a d'ailleurs pour compétiteurs que les Etats-Unis. La statistique démontre que l'industrie de l'érable au Canada ne représentait, il y a une trentaine d'années, que le tiers de celle des Etats-Unis, mais aujourd'hui la production canadienne dépasse celle de nos voisins par une marge d'un tiers. Environ 37 p. 100 de la production de 1941 a été exportée aux Etats-Unis où l'on s'en est servi surtout dans l'industrie du tabac.

On entaille les érables en Ontario, dans le Québec, et dans les provinces Maritimes, mais l'industrie a son centre géographique dans la province de Québec qui fournit 82 p. 100 de la production canadienne. Quelque 30,000 cultivateurs de l'Est du Canada s'occupent de retirer cette précieuse récolte de leurs lots boisés et de s'assurer ainsi un revenu supplémentaire à une époque de l'année où il n'y a guère d'autres travaux urgents sur la ferme.

## Les soldats ont fait leur part

Un des derniers rapports que nous recevons du comité des Employés de l'emprunt de la victoire signale que le district militaire no 5 a fait généreusement sa part dans la campagne de vente d'obligations de la victoire. Sans compter les obligations achetées personnellement par plusieurs officiers et soldats, le seul comité des Employés a centralisé pour \$91,450, au comptant, ou par déduction de solde. Ce succès revient en large part au major Gerald Coote, organisateur en chef qui, dans sa campagne, fut secondé par le capitaine Paul-E. Plante, du bureau du payeur de la région no 5, et par les officiers de chaque détachement.

Voici la liste des unités et le montant souscrit par chacune : quartiers généraux, \$14,400; no 5 Det. R.C.A.M.C., \$5,500; no 6, div. Ann. Coy (Valcartier), \$400; no 6 div. Sup. Colmn., \$4,500; 3e A. A. Coy (Lévis), \$2,150; quartiers généraux de Valcartier, \$300; Dépôt du district no 5, \$7,200; centre d'entraînement de Chicoutimi, \$2,000; centre d'instruction de Lauzon, \$1,450; Fort de la Martinique, \$1,600; centre d'instruction de Montmagny, \$2,100; Régiment de Hull (Valcartier), \$2,250; Ecole de préparation militaire de Mégantic, \$10,100; no 5 Det. R.C.O.C. (Québec), \$1,750; Régiment du Saguenay (Chicoutimi), \$100; Régiment de Montmagny, \$100; C.W.A.C. (Québec), \$1,650; hôpital militaire de Québec, \$900; no 5 Det. R.C.A.P.C., \$3,250; centre d'instruction de Rimouski, \$7,700; no 25 Coy, C.D.C. (Québec), \$1,650; no 5 Det. R.C.A.S.S. (Québec), \$650; "Carabinières royales du Canada", \$4,950; no 5 Det. R.C.E., \$3,550; hôpital militaire de Valcartier, \$2,500; no 5 Det. R.C.O.S. (Québec), \$1,000; 15e Brigade d'infanterie (Valcartier), \$200; A.I.T.C. 13 (Valcartier), \$6,000; 20e corps ambulancier (Valcartier), \$1,800; Arsenal de Québec, \$1,550; C.O.T.C. Laval, \$250; total : \$91,450.

Soyez donc bons, en pratiquant l'humilité, la générosité, la bienveillance et la miséricorde.

## GRATIS

A PARTIR D'AUJOURD'HUI JUSQU'À LA FÊTE DE S. JOSEPH

A partir d'aujourd'hui jusqu'à la fête de S. Joseph, une enveloppe renfermant une image de S. Joseph avec prière à S. Joseph, 1er Patron du Canada, ainsi qu'un feuillet pour inscrire les intentions que l'on désire recommander à S. Joseph à l'occasion de sa fête, sera envoyée GRATUITEMENT à toute personne qui en fera la demande.

S'adresser à :  
L'ORATOIRE ST-JOSEPH DE QUEBEC  
96, chemin Ste-Foy, Québec.

## MARIAGE

OTTAWA, 16. — (Spécial) — Le ministre du Service naval annonce aujourd'hui que le roi a approuvé la récompense suivante : Citation à l'ordre du jour, Donald Marshall Sutherland, enseigne de vaisseau, Réserve des volontaires de la Marine royale canadienne. La citation porte "pour courage et habileté dans l'exécution d'un service dangereux". L'enseigne de vaisseau Sutherland est en service dans la Marine royale. Membre de la Réserve des volontaires de la Marine royale canadienne, il a été appelé en service dans la Marine en 1940, comme matelot de pont. Il fut promu enseigne de vaisseau au mois de juin dernier. Il est âgé de 25 ans et est le fils de M. et Mme D. Sutherland, 340 rue Principale ouest, Weston (Ont.).

## Le "Queen Mary" a été torpillé, dit Rome; Washington prétend n'en rien savoir tandis que Londres continue de nier la rumeur

NEW YORK, 16. — (BUP) — La radio de Rome prétendait, samedi matin, que, suivant des informateurs de Buenos-Ayres, le paquebot "Queen Mary" avait été torpillé près de Rio de Janeiro. Elle ajoutait qu'il y avait 10,000 soldats américains à bord. Le navire se dirigeait vers un port non identifié. La radio italienne disait encore que le "Queen Mary" avait été grandement avarié et qu'il tentait d'atteindre la base britannique des îles Falkland. Le "Queen Mary" a un déplacement de 81,000 tonnes et c'est l'un des trois plus gros navires du monde. Les deux autres sont le "Normandie" et le "Queen Elizabeth". A Washington, on a prétendu ne rien savoir au sujet du rapport de Radio-Rome. A Londres, on a laissé entendre que les puissances de l'axe tentent d'obtenir ainsi des renseignements sur la route suivie par le paquebot.

## Juridiction accrue de la Commission d'enquête

L'hon. M. Groulx, ministre de la Santé et du Bien-être social, et l'honorable M. Edgar Rochette, ministre du Travail, au cours d'une conférence de presse, ont indiqué de façon précise les pouvoirs de la Commission provinciale d'enquête sur les hôpitaux dont la juridiction était, il y a une quinzaine de jours, étendue à toute la province; le domaine de l'enquête de la Commission porte sur des points extrêmement importants et s'étend non seulement aux institutions d'hospitalisation d'assistance publique, mais également à toutes les institutions privées en matière de conditions de travail.

## La police a effectué 31 arrestations

Trente-et-une arrestations ont été opérées par la police municipale au cours de la seule journée de samedi. Le groupe comprend douze joueurs de cartes, arrêtés dans une maison de la rue Du Pont; huit filles, appréhendées pour vagabondage; tous les autres prévenus ont été arrêtés pour ivresse.

Par contre, la journée d'hier a été extrêmement calme, une seule arrestation seulement ayant été effectuée, et dans ce cas, il s'agissait d'un individu de Thetford-les-Mines qui se coupa un poignet en défonçant une vitre dans une hôtellerie du Palais et qui fut conduit par la suite à l'Hôtel-Dieu. C'est vers onze heures, samedi soir, dans une maison de la rue Du Pont, que les douze joueurs de cartes ont été appréhendés. Ce raid a été exécuté par les hommes du sergent détective Joseph Delphis Beaudoin. Tous les prévenus ont été admis à caution et comparaitront ce matin en Cour du Recorder sous l'accusation d'avoir été trouvés dans une maison de feu.

Quant aux huit femmes, arrêtées pour vagabondage, leur arrestation fait partie de la grande campagne lancée contre le vice et les maisons de jeu, dirigée par le capitaine A.-S. Bigaouette. Ces femmes seront examinées avant d'être relâchées. Une d'elles a été appréhendée alors qu'elle flânait dans un restaurant de St-Roch et les autres ont été arrêtées sur la rue.

## Causerie de M. Gérard Fillion

Monsieur Gérard Fillion, secrétaire de l'Union catholique des Cultivateurs de la province de Québec, sera le prochain conférencier au déjeuner-causerie de la Société nationale, le 18 mars, à midi et trente, au restaurant de l'hôtel Victoria, rue St-Jean.

Le conférencier parlera du problème agricole au Canada français.

Vous êtes invités à assister et à amener vos amis. Les dames sont cordialement invitées.

Le prix du couvert est de \$0.60.

Soyez donc bons, en pratiquant l'humilité, la générosité, la bienveillance et la miséricorde.

**GRATIS**

A PARTIR D'AUJOURD'HUI JUSQU'À LA FÊTE DE S. JOSEPH

A partir d'aujourd'hui jusqu'à la fête de S. Joseph, une enveloppe renfermant une image de S. Joseph avec prière à S. Joseph, 1er Patron du Canada, ainsi qu'un feuillet pour inscrire les intentions que l'on désire recommander à S. Joseph à l'occasion de sa fête, sera envoyée GRATUITEMENT à toute personne qui en fera la demande.

S'adresser à :  
L'ORATOIRE ST-JOSEPH DE QUEBEC  
96, chemin Ste-Foy, Québec.

**MARIAGE**

EN 150 TABLEAUX SYNOPTIQUES  
DEUXIEME MILLE

EXPOSE théologique, éducationnel, économique et même médical de tout le problème matrimonial.

TRES UTILE aux prêtres, éducateurs, professionnels, gardes-malades, cercles d'études, finissants-tes.

INDISPENSABLE aux époux, fiancés, bibliothèques.

EN VENTE chez l'auteur : abbé J. Carrier, D. T., ST-FERDINAND DE MEGANTIC, P. Q.

PRIX : \$1.60 franco.

## Séance inaugurale des cours de secourisme

C'est ce soir qu'a lieu au Palais Montcalm la grande soirée éducative organisée par le Service auxiliaire de l'Association ambulancière St-Jean. Cette soirée, dont nous avons fréquemment parlé au cours de la semaine dernière, marquera l'inauguration d'une série de cours de premiers soins aux blessés dans toutes les paroisses de la ville. Il s'agit de préparer chez nous des équipes bien entraînées qui pourront parer à toutes les éventualités.

M. le docteur Armand Rioux, président du centre de Québec de l'association, présidera la soirée et exposera le programme des prochaines activités du service auxiliaire. On sait que ce service est chargé de l'organisation de toutes les classes où seront donnés des cours par un groupe d'instructeurs diplômés.

Les autorités précisent à l'heure actuelle avec plus d'insistance que jamais l'importance de préparer les populations à se défendre contre le danger de raids toujours possibles. L'association ambulancière St-Jean croit de son devoir d'emboîter le pas et de réaliser son rôle. Elle s'attend à l'encouragement total du public québécois.

Au cours de la démonstration de ce soir, un sketch de secourisme sera donné par les instructeurs du Bell Telephone et un programme musical sera fourni par la fanfare du Royal 22e Régiment, sous la direction du capitaine Edwin B. Langer. La marine, l'armée et l'aviation contribueront à ce programme par des numéros spéciaux.

Madame G.-P. Vanier, épouse du brigadier général Vanier, adressera la parole en faveur de ce mouvement éducatif. M. Roland Casault, secrétaire de l'association, sera le maître de cérémonie. Le public sera admis gratuitement. La démonstration s'ouvrira à huit heures.

## Don du pape au clergé français

LYON, 16. — Sa Sainteté le pape Pie XII a mis à la disposition des séminaristes français plusieurs centaines de brevaires de l'édition Vaticane, apportant ainsi une solution au moins temporaire à un problème qui se posait depuis quelque temps : celui de la rareté des brevaires.

Cette rareté a été provoquée par l'incendie, survenu lors de l'avance allemande, de la maison Mame, de Tours, où se fournissait le clergé français. Le feu a détruit l'établissement avec tout ce qu'il contenait de papier indien, de clichés de brevaires reliés.

La familiarité est toujours une maladresse; nos supérieurs nous en savent mauvais gré et nos inférieurs en ont moins de considération pour nous.



Concert

Mlle A. N. N. A. MALENFANT, membre du Trio lyrique, participera à la soirée des Etudiants en Sciences sociales, le 23 mars, au Palais Montcalm.

Tours, où se fournissait le clergé français. Le feu a détruit l'établissement avec tout ce qu'il contenait de papier indien, de clichés de brevaires reliés.

La familiarité est toujours une maladresse; nos supérieurs nous en savent mauvais gré et nos inférieurs en ont moins de considération pour nous.

**Grande offensive du Printemps en fait de TAPISSERIE PEINTURE**

Allant toujours de l'avant dans Limoilou, notre MAISON est heureuse de présenter de nouveau à ses clients un choix considérable de marchandises offertes à grandes réductions.

**20,000 ROULEAUX de TAPISSERIE**

"Soldes de lignes" provenant directement du manufacturier.

**SPECIAL PLUSIEURS PAQUETS** contenant 10, 12 et 14 pièces avec bordure.

Choix à **1.25** autre choix à **1.50**

**PAPIER POUR CHAMBRE**  
SALON ET PASSAGE. Valeur de .15 et .18. La pièce simple **.10**  
BORDURE .04 et .05

**PAPIER POUR CHAMBRE**  
CUISINE, PASSAGE, BORDURE. etc. Valeur de .30 et .33. La pièce simple **.15**  
BORDURE .05

**PAPIER VERNI POUR CUISINE**  
et CHAMBRE de BAIN. Beau choix de dessins et couleurs pour plaire à tous les goûts. La pièce simple **.20**  
BORDURE .06

**PEINTURE C-V** garantie pure. Le gallon : **3.75**  
La pinte : **1.10**

**EMAIL RICHMOND** Bonne qualité. Le gallon .90 La pinte .45  
Toutes les couleurs

**VERNIS C-V** pour plancher. Le gallon 4.00 La pinte 1.10

**EMAIL SUNSET** très bonne qualité. Le gallon 5.15 La pinte 1.40

Nous sommes distributeurs de la fameuse peinture à l'eau "NU-WALL".

**MAISON FONDÉE EN 1919**  
Tél.: 4-2502

Membre de l'Association des Marchands détaillants.